



# HAÏTI LIBERTÉ

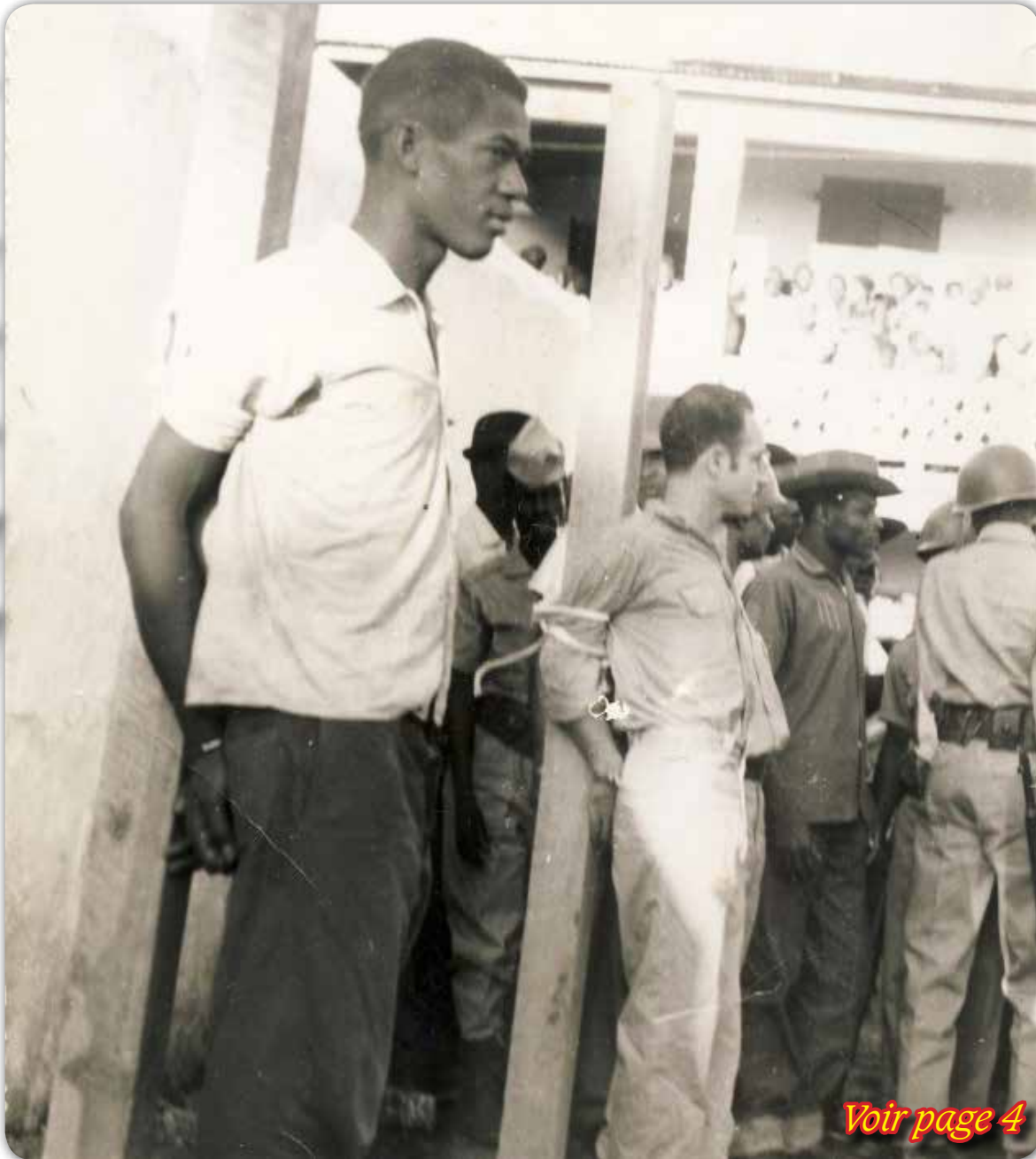
JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

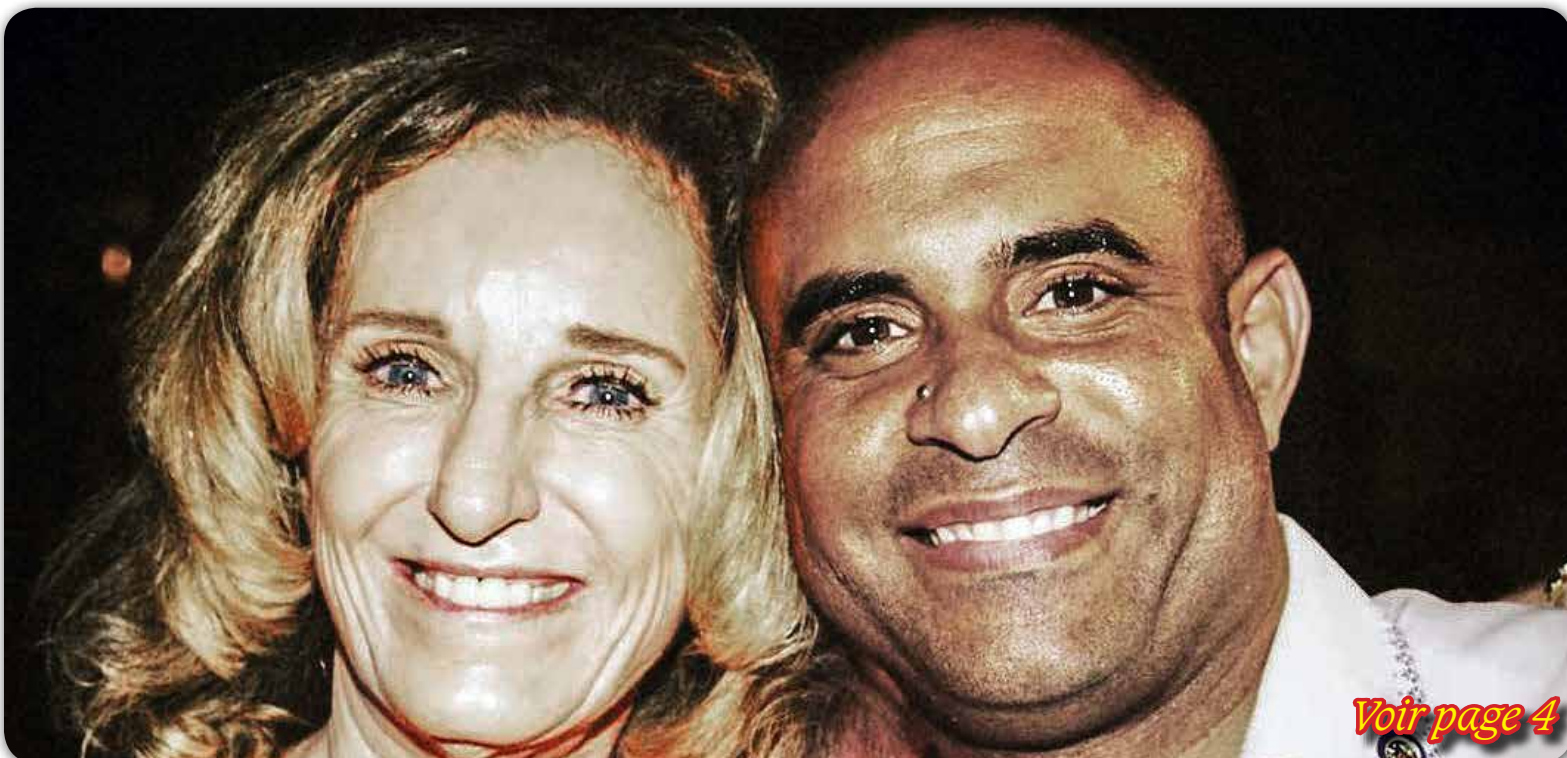
## IL Y A 50 ANS : LES VÊPRES DE JÉRÉMIE

Le 12 novembre 1964 deux guérilleros Marcel Numa (à gauche) et Louis Drouin (à droite) étaient fusillés. Ce qui frappe le plus, c'est la tenue digne de ces deux hommes qui savent qu'il ne leur reste plus que quelques minutes à vivre.



Voir page 4

## CARNAVAL DES FLEURS: DESTRUCTION DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE D'UN PEUPLE !



Voir page 4

L'ambassadrice des Etats-unis en Haiti, Pamela Ann White et le Premier ministre Laurent Salvador Lamothe



Une américaine d'origine haïtienne assassinée à P-au-P

Page 3

English Page 9



Financer les élections pour tuer la démocratie en Haïti

Page 7



Génocide planifié – tuer les femmes et les enfants !

Page 10



Afrique de l'Ouest: Ebola "hors de contrôle", la communauté internationale s'inquiète !

Page 17

1583 Albany Ave  
Brooklyn, NY 11210  
Tel: 718-421-0162  
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud  
Port-au-Prince, Haïti  
Tél: 509-3407-0761  
Responsable:  
Yves Pierre-Louis

Email :  
editor@haitiliberte.com

Website :  
www.haitiliberte.com

**DIRECTEUR**  
Berthony Dupont

**EDITEUR**  
Dr. Frantz Latour

**RÉDACTION**  
Berthony Dupont  
Wiener Kerns Fleurimond  
Kim Ives  
Fanfan Latour  
Guy Roumer

**CORRESPONDANTS EN HAÏTI**  
Wendell Polynice  
Daniel Tercier  
Oxygène David

**COLLABORATEURS**  
Marie-Célie Agnant  
J. Fatal Piard  
Catherine Charlemagne  
Pierre L. Florestal  
Yves Camille  
Didier Leblanc  
Jacques Elie Leblanc  
Roger Leduc  
Joël Léon  
Claudel C. Loiseau  
Anthony Mompérusse  
Dr. Antoine Fritz Pierre  
Jackson Rateau  
Eddy Toussaint  
Ray Laforest

**ADMINISTRATION**  
Marie Laurette Numa  
Jean Bertrand Laurent

**DISTRIBUTION: CANADA**  
Pierre Jeudy  
(514) 727-6996

**DISTRIBUTION: MIAMI**  
Pierre Baptiste  
(786) 262-4457

**COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES**  
Mevlana Media Solutions Inc.  
647-499-6008  
computertrusting@gmail.com

**WEBMASTER**  
Frantz Merise  
frantzmerise.com

## Quand le Nouvelliste fait l'éloge du commissaire Bill Clinton !

Par Berthony Dupont

Il n'a échappé à personne que le quotidien le plus ancien d'Haïti, le Nouvelliste, dans un éditorial daté du 1<sup>er</sup> Août 2014, et signé par Frantz Duval, vient de nous jeter à la face la fable d'un développement positif du Nord du pays : campagne (maladroite) visant à présenter Bill Clinton pratiquement comme le sauveur d'Haïti. L'auteur eût mieux fait de nous présenter ce bienfaiteur comme un agent de l'impérialisme couvant ses valets qu'il a mis au pouvoir; mais tel n'était pas son propos.

Ce n'est pas rien quand le doyen de la presse nationale, le Nouvelliste fait l'éloge du commissaire Bill Clinton. Une telle prise de position est caractéristique de cette grande presse favorable aux positions pusillanimes de la bourgeoisie haïtienne pro capitaliste, celles visant à légitimer l'hégémonie impériale, particulièrement l'administration démocrate américaine qui s'est embarquée dans des tactiques inédites propres à donner du zèle aux nouveaux stratèges de Washington pour Haïti.

Alors, face à cette campagne médiatique plus que honteuse, Haïti Liberté se doit d'alerter la conscience patriotique pour dire au Nouvelliste qu'il ne peut aussi légèrement faire un pareil affront au peuple haïtien. Aussi, il est de notre devoir de réfuter les prétentions du Nouvelliste en revenant sur des faits que nombre de gens n'ont certainement pas oubliés.

Quand on dit Bill Clinton, on ne parle pas d'un quidam, on parle de l'ancien président des Etats-Unis d'Amérique, de l'époux de l'ex-Secrétaire d'état de Barack Obama, Hillary Clinton, qui, elle-même se prépare pour la présidentielle de 2016. Quand on parle des Etats-Unis d'Amérique, on fait allusion à une puissance coloniale, chef de file de l'impérialisme mondial qui ne fait que saboter l'indépendance économique des pays appauvris essayant de sortir du sous-développement colonial. Les Clinton incarnent le rôle pernicieux et réactionnaire joué, depuis le siècle passé, par l'impérialisme américain qui veut maintenir notre peuple enchaîné dans la misère et la pauvreté. Il n'est pas exagéré de dire que la politique de l'administration clintonienne a causé autant de morts et de ravages dans le pays que le tremblement de terre de 2010, additionnés à ceux du choléra de la force d'occupation la Minustah.

Ce que l'on feint d'ignorer encore, c'est que les principales armes économiques de Clinton ont consisté en des sanctions combinées aux exigences d'ajustement structurel » exprimées par le Fonds monétaire international, à dessein de mettre en oeuvre ses diktats qui détruisent l'emploi, imposèrent des coupes dans les services publics et ruinèrent les producteurs de riz haïtiens. Ce que l'on doit rappeler, c'est que les Clinton ont le sang de nombreux ouvriers et de paysans haïtiens sur leurs mains, surtout quand on sait que Bill Clinton a été, pendant huit années, directement et au plus haut point impliqué dans une suite de machinations politiques et d'interventions militaires qui ont principalement contribué à perpétuer la pauvreté, l'arriération économique et la répression au goût des commanditaires du néo-colonialisme. Bill Clinton ne signifie t-il pas pour le peuple haïtien davantage de souffrances, d'injustices et de barbarie ? Ce qui est arrivé lors des dernières élections au cours duquel Michel Martelly a été imposé pour participer au second tour ne relève t-il pas d'un exemple symptomatique du climat clintonien, pervers s'il en fut, qui règne dans le pays.

En dépit de tout cela, le Nouvelliste trouve normal de se faire le porte-parole du pire produit du colonialisme, du pire produit de la classe exploiteuse et des opportunistes assoiffés de richesses au détriment de la fierté et de la dignité nationales. A ce compte, certaines questions valent bien la peine d'être posées. Qu'est ce qui a pu pousser le Journal à charrier de telles billevesées en faveur de Bill Clinton ? Quelle anguille y-a-t-il sous roche ?

Est-ce pour donner raison à la mentalité néocoloniale et montrer que

nous autres Haïtiens, nous ne pouvons rien réaliser de bon sans l'aval du colon ou de la Métropole ?

Est ce pour dédouaner Bill Clinton d'accusations pendantes formulées contre lui par les avocats haïtiens Newton Saint Juste et André Michel ? Accusations qui pourraient compromettre la participation de son épouse aux prochaines présidentielles américaines.

L'image que le Nouvelliste essaie de donner de Clinton sous couvert de professionnalisme et d'objectivité relève d'une mentalité coloniale et de la flatterie médiatique ; elle est scabreuse et est à rejeter d'autant que ceux qui ont vécu les événements liés aux turpitudes et magouilleuses voltiges politiciennes de Clinton savent bien de quoi il en retourne. A l'heure actuelle, le devoir de tout haïtien conséquent et conscient de la réalité du pays est de mettre Clinton sur la sellette, l'obliger à venir nous rendre compte de l'argent de la reconstruction, éventuellement lui faire rendre gorge, et non pas faire son éloge. Dans quelques mois, ce sera le 5ème anniversaire du séisme qui a fauché des milliers de vies, sans oublier la masse des handicapés ; et jusqu'à nos jours des milliers de compatriotes vivent encore sous les tentes dans des conditions infrahumaines, alors que les dons destinés à toutes ces victimes d'un tragique destin n'ont servi qu'à la construction de luxueux hôtels.

M. Duval a-t-il oublié que même le poulain de Clinton, Michel Martelly, au tout début de sa présidence, ne s'était pas privé de mettre en question les agissements tortueux du président de la CIRH d'alors à propos du gaspillage des fonds destinés à la supposée reconstruction. L'ingrat fut rappelé à l'ordre au point d'avoir été poussé jusqu'à décorer son bienfaiteur, à être reconnaissant envers celui qui avait fait de l'obscène goujat sur char carnavalesque un homme politique relativement présentable.

« M. Clinton est passé du héros au vilain » avait écrit la journaliste Mary O'Grady tout récemment dans le Wall Street Journal dans un article intitulé « Bill, Hillary et la débâcle d'Haïti » qui dénonçait la malencontreuse gestion de la reconstruction d'Haïti par le couple Bill et Hillary Clinton. Monsieur Duval devrait penser que c'est justement suite à cet article et à la démarche des avocats Michel et Saint Juste que le Congrès américain vient d'adopter finalement la semaine dernière une loi appelant à la transparence dans la reconstruction d'Haïti. Il s'agit d'une loi destinée à faire la lumière sur la façon dont les fonds américains ont été utilisés dans les efforts de reconstruction d'Haïti. Cette loi, dite de transparence, prévoit la soumission d'un rapport annuel, au congrès, par le secrétaire d'Etat américain sur l'état de redressement et de développement des projets post-séisme en Haïti, financés par les Etats-Unis d'Amérique.

Promouvoir l'image de Clinton de façon aussi irresponsable que le fait le Nouvelliste vise à préparer le terrain, à assurer que les travailleurs et travailleuses d'usines d'assemblage soient davantage pressurés, que le pays soit pillé à un rythme encore plus accéléré. C'est une ténébreuse et criminelle affaire. Nous disons NON à Bill Clinton, car il symbolise l'échec de la Communauté Internationale en Haïti. Dès lors, n'est il pas indispensable d'apporter un démenti cuisant aux arguties malveillantes et fausses informations du Nouvelliste dans une folle tentative d'essayer d'effacer le tableau combien sombre et sinistre du pillage qui continue encore à l'échelle nationale par les nouveaux vautours lâchés, justement par Clinton, dans le ciel d'Haïti.

Ainsi, ces éloges immérités de Clinton s'inscrivent dans le contexte d'une attaque générale dirigée contre les masses populaires et paysannes dont les terres agricoles ont été volées pour construire des usines de sous-traitance au bénéfice des multinationales.

C'est une grossière insulte faite à la fierté et à la dignité haïtiennes, ainsi qu'à la plus élémentaire morale. Bill Clinton et ses laquais au pouvoir dansent justement sur une corde que le peuple finira tôt ou tard par casser.

### Bulletin d'Abonnement

A remplir et à retourner à Haïti Liberté 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210  
Tel : 718-421-0162, Fax 718-421-3471

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Etat/Pays: \_\_\_\_\_

Zip Code/Code Postal: \_\_\_\_\_

Tél: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

### Modalités de paiement

Montant : \$ \_\_\_\_\_

Chèque  Mandat bancaire

Carte de crédit

Numéro : \_\_\_\_\_

Date d'expiration : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Code de sécurité : \_\_\_\_\_

### Tarifs d'abonnements

#### Etats-Unis

**Première Classe**  
 \$100 pour un an  
 \$50 pour six mois

#### Canada

\$125 pour un an  
 \$65 pour six mois

#### Europe

\$150 pour un an  
 \$80 pour six mois

#### Amerique Centrale, Amerique du Sud et Caraïbes

\$140 pour un an  
 \$80 pour six mois

#### Afrique

\$150 pour un an  
 \$85 pour six mois

## Haiti, chronique d'une crise électorale (12) CEP, retour à la case départ

Par Catherine Charlemagne

On reprend tout et l'on recommence. C'est ainsi que cela se passe au sein du nouveau Conseil Electoral Provisoire dirigé désormais par Max Mathurin. C'est un retour à la case départ. Sans demander son avis à l'ancien Président Fritzto Canton, Max Mathurin s'affirme en patron et impose sa vision des choses non sans débats parfois houleux avec les partisans de l'ancien patron, en majorité proches du pouvoir. En un temps record, la quasi-totalité des décisions prises sous l'ancien régime a été revue, corrigée ou est en cours de l'être. Pourtant le jour même de l'élection de Max Mathurin à la tête du CEP, Me Fritzto Canton implorait son successeur pour ne pas chambouler les décisions qui avaient été prises durant son court mais intense mandat. C'est humain. L'ex-Président aurait aimé que l'on ne touche point à ses œuvres ni qu'on dé fasse ses réalisations. Particulièrement, celles relatives aux recrutements des conseillers électoraux départementaux et communaux, opération donnant occasion de favoriser plusieurs centaines de partisans du gouvernement et sans oublier bien sûr les copains et copines. Mais une autre logique s'impose. Cet organisme électoral portait trop la marque de fabrique du Président Michel Martelly pour que le nouveau titulaire en chef ne soit pas conscient de la nécessité de porter quelques correctifs. Psychologiquement, il était difficile pour le Président Mathurin de garder intact l'ensemble des décisions qui avaient été prises sous le règne de Fritzto Canton. Trop de méfiance, de soupçon et de critiques pesaient sur ces décisions et sur la partialité de ceux qui les avaient réalisées. Autres problèmes non négligeables rendant encore plus intenables les différentes actions posées précédemment, l'absence des deux conseillers qui n'ont jamais voulu prêter serment ni prendre part aux travaux de l'institution électorale dirigée Fritzto Canton. Par ce geste hautement politique et significatif, ils rendaient nulles et non avenues, toutes décisions prises par le CEP dans son ensemble. Puisque incomplet, ne fonctionnant qu'avec sept conseillers sur neuf, donc illégal, les décisions ne pouvaient être légitimées, reconnues ni définitives.

Outre ces difficultés évoquées plus haut, il y a le côté politique de la situation et le regard que porte la population sur le Conseil Electoral Provisoire. Le nouveau Président devait lancer un signal fort aux nombreux secteurs politiques hostiles au gouvernement cherchant la moindre occasion pour mettre en difficulté ce CEP qu'ils ne souhaitent pas. Il fallait démontrer que la donne a plus ou moins changé au CEP tout en marquant son territoire et faisant valoir son autorité. Max Mathurin sait qu'il n'est pas le bienvenu auprès de tous les opposants au chef de l'Etat. De ce fait, il se devait de changer de cap pour signifier à l'opinion publique nationale et internationale qu'il y a une autre perception des choses au CEP. Car en dépit de tout, ni sa personne ni sa réputation ne suffisent pour ramener la confiance, le calme et la sérénité dans une entreprise trop longtemps malmenée dans la presse et véhiculant une image totalement négative qui doit être refaite tout au moins améliorée.

Bref, sur le plan politique, le nouveau Président du CEP n'avait pas le choix. Il fallait donner des garanties afin de ramener tout le monde à s'approprier un processus qui le moins que l'on puisse dire est loin de convaincre les principaux acteurs - partis politiques et certains chefs de l'opposition - sans qui, d'ailleurs, point d'élections acceptables. Du coup, celui qui en sait des choses sur l'organisation de scrutins compliqués pour y avoir été aux commandes dans des conjonctures difficiles, se prend à démonter brique par brique l'ancien CEP, une façon de le rendre fonctionnel légalement et ouvert à tous.



**Le nouveau Président du Conseil Electoral Provisoire Max Mathurin**

Tout d'abord, le CEP nouvelle formule a pris une décision toute symbolique mais pleine de bon sens : la suspension du processus de recrutement des conseillers pour les Bureaux Electoraux Départementaux et Communaux. Ces fameux BED et BEC qu'avait lancés l'ancien Président à travers le pays.

Faut-il le rappeler, cette démarche au moment de son lancement avait été critiquée par l'ensemble des formations politiques de l'opposition estimant que le jeu est faussé à la base puisque tous les examens étaient distribués aux partisans des élus proches du gouvernement et que le favoritisme s'élevait en norme. Finalement, c'est tout le processus qui a été suspendu, c'est-à-dire même le concours d'évaluation pour des gens devant travailler dans les différents bureaux électoraux du pays a été arrêté net. On a appris que cette décision, si elle est acceptée par tous les conseillers du CEP, a donné lieu à beaucoup de coups de gueule entre les pour et les contre. Mais fort de sa légitimité et profitant du contexte qui lui est favorable, le Président Max Mathurin a su faire entendre sa voix et connaître sa préférence. Dans la foulée, le Conseil Electoral, sous la houlette de son Président fraîchement désigné, a relancé l'inscription pour les partis politiques. Ce à quoi tout le monde s'attendait.

Rappelons que l'ancienne administration, en voulant faire du zèle, avait imposé un délai en forme d'ultimatum aux partis politiques réfractaires qui ne reconnaissaient pas l'autorité de l'ancien Président. En vérité, la décision de Max Mathurin de revenir sur cette décision est motivée par l'envie de ramener les principaux partis dans la compétition électorale afin de donner plus de crédit à ces joutes que certains proposaient de boycotter. D'ailleurs, dès l'élection de Max Mathurin à la tête du CEP et avant même l'annonce de cette mesure, certaines formations politiques de premier plan, entre autres le RDP de Mirlande Manigat, le Parti Fanmi lavalas de Maryse Narcisse, l'OPL de Sauveur Pierre Etienne, la Fusion des Sociaux Démocrates de Edmonde Supplice Bauzile, avaient annoncé leur intention de s'inscrire au CEP pour les élections ou de revoir leur position par rapport à la nouvelle ouverture opérant au sein du Conseil Electoral Provisoire.

Après ces premiers dépouillements, il restait l'un des points clés de ce processus, la date à laquelle les élections doivent avoir lieu. On sait qu'un calendrier électoral avait été publié alors même que jusqu'à maintenant la loi électorale se trouve toujours dans un tiroir au Sénat de la République. Faute de quorum, le Président de cette haute assemblée, Simon Dieuseul Desras, a le plus grand mal à tenir une séance afin de statuer sur ce texte déjà voté au niveau de la Chambre des députés depuis des mois déjà. Autre difficulté pour le CEP : revenir sur la date, le décret présidentiel appelant le peuple en ses comices pour le 26 octobre 2014. Or c'est une évidence pour tous, les élections ne pourront avoir lieu à cette date compte tenu du retard pris depuis deux ans. Du coup l'on est certain qu'il n'y aura pas d'élections le 26 octobre prochain en

Haiti. Mieux, la nouvelle est pratiquement confirmée par le ministre de la culture, le transfuge Rudy Hériveaux, ancien sénateur et dirigeant lavalas passé avec armes et bagages au camp « Tèt kale » qui admet que les retards enregistrés dans ce processus électoral peuvent être incompressibles avec les dates annoncées auparavant.

Bref, en ce début du mois d'août, il ne fait plus de mystère, il y aura bel et bien un report de date pour les élections. La date du 26 octobre sera certainement remplacée par un délai plus raisonnable. Les plus optimistes penchent pour la fin de cette année. En revanche pour les plus pessimistes le principe d'une seule élection générale tient plus que jamais pour 2015. Elle coïncidera avec la fin du man-



**L'ancien Président du CEP Fritzto Canton**

dat du Président de la République, tel est le souhait d'une partie de la Communauté internationale. Cette hypothèse n'est pas du tout à exclure dans la mesure où les jeux ne sont pas faits au Sénat pour le vote de la loi électorale. Pour inciter les sénateurs rebelles à revenir sur leur position radicale se réclamant désespérément d'un article qui n'est plus à l'ordre du jour sur le plan constitutionnel, le fameux article 289, le CEP devrait envoyer au Sénat soit une autre loi électorale soit une documentation complémentaire relative au premier texte de loi afin que les pairs conscripts puissent disposer d'éléments nouveaux capables de les aider à statuer enfin sur la question.

Selon le Secrétaire général du CEP, Applys Félix, d'autres initiatives sont aussi à l'étude. Comme des rencontres entre les deux parties, sénateurs et conseillers électoraux, afin de déboucher sur ce vote tant attendu par l'exécutif et la Communauté internationale. Comme on le voit, l'on est à des années-lumière du Conseil Electoral dirigé par l'avocat/conseiller de l'ancien Président à vie d'Haiti, Jean-Claude Duvalier. La démarche, voire la méthode, est nettement différente. En tout cas, ce nouveau CEP donne plutôt l'impression qu'il est à la recherche d'un compromis avec toutes les parties et envoie au grand public l'image d'une institution qui entend travailler en conformité avec la loi. Cela dit, tout n'a pas été de tout repos pour Max Mathurin qui a dû se précipiter aux micros des médias de la capitale pour démentir les rumeurs folles selon lesquelles il est devenu « fou à lier » ou encore il se bat entre « la vie et la mort ».

Victime selon lui pour la deuxième fois consécutive de la fièvre chikungunya il est, en effet, resté cloué au lit pendant trois jours sans mettre le nez dehors. Ce qui était suffisant pour que des rumeurs persistantes le disent frappé de sorts maléfiques de la part de ses opposants au sein du CEP. Conséquence de sa décision de mettre à plat tout ce qui avait été fait au préalable par son prédécesseur. Mais plus de peur que de mal. Ce vieux baroudeur qui en a vu d'autres s'est montré plus décidé que jamais en rappelant à ses détracteurs qu'il est sain d'esprit et de corps, doué de toutes ses facultés pour contrôler cette machine électorale disposée à broyer ses Présidents. En effet, Max Mathurin est le quatrième Président de l'organisme électoral en l'espace de deux ans.

## Une américaine d'origine haïtienne assassinée à P-au-P

Par Jackson Rateau

Dans l'après-midi du vendredi 25 juillet 2014 dernier, aux environs de 4 heures, dans le quartier de Martissant, banlieue sud de Port-au-Prince, Myriam St. Germain, 42 ans, une haïtienne naturalisée américaine, a été assassinée par des voleurs armés non identifiés. Revenant des Etats Unis où elle vit avec sa famille, elle était en route vers le Sud (vers les Cayes), alors qu'elle venait tout juste d'atterrir à l'Aéroport Toussaint Louverture de Port-au-Prince.



**Myriam St. Germain**

Les informations issues des quotidiens Boston Globe et CBS news, ont fait savoir que la voiture qui la ramenait était prise dans un embouteillage monstre au niveau de Martissant. Dès lors, des voyous à moto ont approché le véhicule et lui ont intimé de vider son sac. Nonobstant qu'elle en ait vidé tout le contenu, c'est-à-dire, l'argent qu'elle possédait pour son séjour, les voleurs l'ont descendue de deux balles.

Selon son collègue de travail à Boston, Jacques Dady Jean, ayant rapporté certains détails du rapt, Myriam qui a souffert pendant plus de six heures d'horloge avec les projectiles dans son corps, n'a pas pu survivre. Dans le cadre des recherches d'information sur le crime, il (Jacques Dady Jean) avait appelé le bureau de la Direction Générale de la police de Port-au-Prince, PNH. Pour toute réponse, on l'a envoyé promener, lui disant que la police très occupée à sécuriser les festivités du carnaval, n'était pas en mesure d'intervenir dans de telles situations, c'est-à-dire, sécuriser des individus en danger. Changeant de stratégie, le collègue a appelé le Département d'Etat américain, qui, pour sa part, a appelé à Port-au-Prince. C'est alors que la famille et les amis de la défunte à Boston, ont pu dénicher certaines informations en ce qui concerne ce crime, a informé monsieur Jean.

« ...Des medias comme Boston Globe, Fox News, CBS, ABC et NPR, ont tous rapporté la nouvelle de cet assassinat de Mme ST Ger-

main qui a fait beaucoup d'impact, puisqu'en fait, il s'agit de quelqu'un qui se trouve très impliquée dans les dossiers de la communauté haïtienne de Boston. Il faut dire aussi que cette communauté est profondément affectée de cette situation, d'autant qu'elle se rappelle que du mois de Juin à juillet 2014, 6 compatriotes haïtiens vivant à Massachusetts ont été mortellement victimes d'assassinat à Port-au-Prince ; sans avoir eu le temps d'atteindre leur destination, juste quelques heures après leur atterrissage à l'Aéroport Toussaint Louverture de Port-au-Prince c'est dire que l'actuel gouvernement d'Haiti (Martelly/Lamothe) ne fait aucun cas de la sécurité des expatriés haïtiens qui contribuent à niveau de plus de 3 milliards de dollars à Haiti par an ; même si, en fait, il s'agit de support à leurs proches dans le pays.

Tous les journaux américains, ayant rapporté la nouvelle, ont mentionné la déclaration de la police de Port-au-Prince selon laquelle, elle ne pouvait s'occuper des gens en danger de mort avec les bandits puisqu'étant trop préoccupée avec les festivités carnavalesques. Selon la communauté haïtienne de Boston, les autorités du gouvernement Tèt kale en Haiti, n'ont exprimé que du mépris à l'égard des compatriotes haïtiens vivant en dehors du pays comme toujours, le Département d'Etat ainsi que le gouvernement local de Massachusetts ont tous envoyé leur sympathie à la famille », a indiqué, Emmanuel Paul, un compatriote haïtien vivant à Boston.

### PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi et après avoir entendu le Ministère Public dans ses conclusions écrites en la forme et au fond, favorable à l'action du requérant, l'accueil l'action intentée en divorce par le Sieur DUÇAIR DUCEAU contre son épouse la Dame MERANCE DELVA en la forme et maintient le défaut déjà octroyé contre la défenderesse à l'audience du jeudi 07 Novembre 2013 à 01 heure 40 minutes de l'après-midi ; ce, pour n'avoir pas été rebattu. Aux termes de l'article 287 du code de procédure civile lue D'HECTOR. Admet le divorce des époux sus-parlés pour incompatibilité de caractères et pour injures graves et publiques envers son époux au vœu de l'article 217 du code civil haïtien.

Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux tout en ordonnant à l'Officier de l'Etat Civil de la Petite-Rivière de Nippes de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous pleine de dommages d'intérêts envers les tiers et rédigé acte de divorce des époux précités. Commet l'huissier Mickerlange PIERRE pour la

signification du présent jugement aux fins de Droit tout en compensant les dépens en raison de la qualité des parties.

Donné de nous, Me. Nerva VILMONT, Juge-Doyen près le Tribunal de Première Instance de Miragoâne en audiences publiques et civiles de divorce en date du Jeudi 07 Novembre 2013 à 2 heures 12 minutes de l'après-midi ; An 210ème de l'indépendance, en présence de Me. Mesner ELISME, Av, Substitut du Commissaire du Gouvernement près le parquet du tribunal de première instance de Miragoâne, avec l'assistance de Me. Arismon SAINT CLAIR, Av, Greffier en Chef.

Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre ce présent jugement à exécution. Aux Officiers du Ministère Public près les Tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres Officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.

En foi de quoi la minute du présent jugement est signée du juge, le Commissaire du Gouvernement et du Greffier en Chef sus dits. Divorce Réalisé par la requête de Me. Jackson LOUIS, Avocat au bureau de Miragoâne.

# Il y a 50 ans : les Vêpres de Jérémie



L'ex-dictateur François Duvalier et son épouse Simone Ovide Duvalier

Par Isabelle L Papillon

Après qu'il se fit autoproclamé président à vie, le 14 juin 1964, l'ex-dictateur François Duvalier entreprit une véritable chasse aux sorcières dans plusieurs régions du pays, notamment le Sud-Est et la Grand'Anse. Des massacres ont été commis par les sbires de Duvalier pour asseoir sa dictature. Les plus célèbres ont été ceux de Mapou, Thiotte, Grand-Gosier, Belle-Anse et les Vêpres de Jérémie à partir du 5 Août 1964. Ce 5 Août 2014 ramène le 50<sup>e</sup> anniversaire de ces massacres. On s'en souvient ! Pour les commettre, François Duvalier utilisa les membres des Forces Armées d'Haïti (FAD'H)

ment exterminées. Un enfant, âgé de neuf ans, réussit à s'échapper, mais arrêté quelques jours plus tard puis conduit au Palais National, il aurait été tué personnellement par François Duvalier.

En août 1964, un autre événement est connu sous le nom de «Vêpres de Jérémie». À Jérémie, sud-ouest du pays, des soldats de l'ex- Forces Armées d'Haïti menés par l'officier William Regala, les Lieutenants Abel Jérôme et Sony Borges et par les macoutes Sanette Balmir et St. Ange Bontemps tuent 27 personnes (hommes, femmes et enfants), appartenant toutes à des familles de mulâtres éduqués ; alors que tous les exécuteurs sont des proches des personnes



Un prêtre parle avec Drouin, Numa regarde dans cette direction, tandis que macoutes et militaires surveillent.

et les Tontons macoutes, une autre force paramilitaire établie à cette fin. Voici donc la chronologie des faits pour l'édification du grand public.

Du mois de juin au septembre 1964, à la suite d'une infiltration, le 24 juin 1964, dans la région du Sud-Est, d'une guérilla anti-Duvaliériste basée en République Dominicaine, les macoutes et l'armée déclenchent une vaste opération de répression et exécutent environ 600 personnes dans les localités de Mapou, Thiotte, Grand-Gosier et Belle-Anse. L'une de ces tueries est passée dans la mémoire populaire comme le « massacre des paysans de Thiotte ». Les macoutes exécutent

tuées. Plusieurs familles de Jérémie dont Sansaricq, Drouin et Villedrouin sont exterminées. Un enfant de quatre ans, Stéphane Sansaricq, est torturé devant sa mère avant d'être tué. Les macoutes Sony Borges et Gérard Brunache éteignent leurs cigarettes dans les yeux d'enfants en pleurs.

Le 5 août 1964, à la suite de l'entrée sur le territoire haïtien de treize membres (un noir et douze mulâtres) du groupe « Jeune Haïti » dans le sud du pays, François Duvalier, dans le cadre de sa politique noiriste, va ordonner des représailles contre les mulâtres de la ville de Jérémie. Les haines et rancœurs accumulées au cours des décennies contre ces derniers servent de pré-



Regardez l'expression de Drouin, tête levée, corps droit, regard direct et posé, il fait face aux bourreaux

hommes, femmes, enfants, nouveaux-nés et vieillards soupçonnés d'avoir aidé les rebelles ou de ne pas leur avoir résisté. Plusieurs familles comptant des dizaines de membres sont entière-

texte aux ordres donnés par Williams Regala aux agents militaires et aux Tontons macoutes de tuer. Vingt-sept personnes, issues de deux familles des membres de Jeunes Haïti, sont mas-

# Carnaval des fleurs: Destruction de la mémoire collective d'un peuple !

Par Thomas Péralte

Des pratiques aussi vieilles que le carnaval des fleurs, le culte de la personnalité, le refus d'organiser des élections libres, la corruption, le vol et autres aberrations qui remontent aux temps des Duvalier, refont surface avec le régime tètcale duvaliériste de Michel Joseph Martelly. Sous prétexte d'offrir une occasion de distraction, de défoulement au peuple haïtien, d'attirer des touristes, le régime bambochard d'extrême droite ayant à sa tête un chanteur compas, Sweet-Micky et un spéculateur de triste renommée internationale, Laurent Lamothe, revient avec le carnaval des fleurs et la célébration de la date d'investiture présidentielle, le 14 mai.

Tout cela, non seulement pour justifier des fonds détournés à leur profit, mais pour aménager un projet de destruction de la mémoire collective du peuple haïtien. Au cours de ces trois dernières années, le gouvernement a choisi délibérément de réinstaurer le carnaval des fleurs à une époque qui inclut la date du 28 juillet, date funeste dans l'histoire du peuple haïtien. Il a voulu ainsi maintenir la première république nègre sous la domination des forces néocoloniales et le peuple haïtien rivé au système d'exploitation à outrance.

Le 28 juillet, date marquant le débarquement des forces yankees sur le sol haïtien ne devrait pas être un moment de joie pour les représentants des puissances impérialistes en Haïti, un moment pour eux de s'exhiber comme l'ambassadrice Pamela Ann White l'a fait au Champ-de-Mars. Cette date ne devrait pas être non plus une occasion pour le groupe racine dénommé Kouday de faire flotter le drapeau étasunien au vu et au su de tout le monde. Ces gestes prouvent une fois de plus que le pays est dirigé par des hommes dont le cerveau est encore dans les chaînes du colonialisme, après que 210 ans auparavant, les chaînes aux pieds des esclaves ont été brisées par nos ancêtres.

En plus de ce spectacle écoeurant et répugnant offert à la mémoire de nos ancêtres et aux citoyens conscients, l'intégrité physique des carnavaliers n'a pas été respectée. En effet, de jeunes fêtards ont été tabassés par l'abruti Roro Nelson aidé en la circonstance par ses bandits légaux. D'autres bandits légaux intégrés au sein de la Police Nationale d'Haïti (PNH), attachés aux membres VIP du gouvernement, étaient armés de bâtons, de câbles électriques pour aggraver les noceurs. De telles désagréables images devraient révolter la conscience collective.

Le 28 juillet qui devrait être une occasion de profondes réflexions pour le peuple haïtien a été, à nouveau, une journée de bamboche, de plaisir, à dessein d'occulter la mémoire du peuple haïtien. Or, un peuple sans mémoire est un peuple sans histoire, dit-on. Toute tentative de fouler au pied la mémoire du peuple haïtien est



Laurent Lamothe et Pamela White au cours d'un carnaval à Jacmel

un affront à l'Histoire. Par ignorance le peuple est victime de ces larbins placés au pouvoir par des représentants des colons. De façon paradoxale, ce même peuple est économiquement victime des étrangers qui dirigent le pays. Le transfert de richesse continue de plus belle. Le gouvernement a décaissé 87 millions de gourdes pour le carnaval des fleurs, alors que les professeurs, les juges, les médecins et infirmières sont en grève pour exiger le paiement des mois d'arriéré de salaire ; aux Cayes, la population prend les rues pour réclamer de l'électricité.

Les paysans ne peuvent trouver d'engrais pour leur production agricole, dans un pays où 70% de la population crèvent de faim, des enfants après avoir passé toute une année sur les bancs d'école ne peuvent pas subir les examens de fin d'année ou de fin d'études, faute d'argent. Le gouvernement Martelly-Lamothe a passé 3 ans à créer uniquement des activités lucratives en sa faveur et au bénéfice de ses proches. Un «gouvènnman an lakay ou» chaque mois, 3 carnivals l'an, la réouverture des classes en octobre au lieu de septembre, l'éclairage mal assuré de certaines rues, l'obscurité, le soir, dans les foyers, tel est entre autres choses le bilan carrément négatif du pouvoir tètcale. Par contre, il a excellé au niveau de la bamboche, du vol, de la corruption, de la vassalisation des institutions publiques et des propagandes mensongères du crime. Sur le plan politique, c'est zéro barré pour l'organisation des élections, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois, la réduction des écarts sociaux.

Certains se demandent comment un peuple qui a fait l'histoire peut-il tolérer un pouvoir aussi aberrant à son nez? Des générations qui ont suivi la dictature des Duvalier, longue de 29 années, se demandent également comment se peut-il que le peuple haïtien ait pu tolérer un régime auteur de tant de dérives et d'aberrations ?

Le 7 février 1986, le peuple haïtien s'est révolté pour mettre fin une fois pour toutes, à toute forme de dic-

tature et la voie fut ouverte à la démocratie. 28 ans plus tard, les anciennes puissances coloniales et occupantes ont fini par reconquérir Haïti, nation souveraine léguée pas les héros de l'Indépendance. C'est dans ce but que le 14 mai 2011, elles ont placé un régime fantoche au timon des affaires. Le régime de marionnette tètcale de son côté, n'hésite pas à engager le pays dans cette démarche de recolonisation de la République d'Haïti. Le carnaval des fleurs est une façon patente de recolonisation mentale des jeunes haïtiens.

Le pillage des mines par les néo-colons, le déguerpissement des paysans de l'île-à-Vache et des habitants du centre-ville de Port-au-Prince, entrent directement dans le processus de recolonisation du pays. Face aux démarches de recolonisation d'Haïti, la lutte pour la décolonisation mentale s'impose. C'est dans cette perspective qu'une campagne de décolonisation mentale a été lancée par des jeunes de la Commission de jeunesse de l'Organisation politique Fanmi Lavalas, lors d'une conférence de presse le mercredi 30 juillet dernier, à quelques heures de la fin de la bamboche macoute Martelly au Champ de Mars.

De toute évidence, idéologiquement, le carnaval des fleurs réalisé depuis 3 ans à Port-au-Prince des 27, 28 et 29 juillet, instauré par un arrêté présidentiel est un choix délibéré pour réinstaurer les vieilles pratiques de la dictature des Duvalier. Ceci est clair. Il est aussi une autre forme de recolonisation de la pensée des jeunes Haïtiens pour faire oublier la misère et d'autres problèmes de la vie quotidienne, pour mieux asseoir la dictature ou de s'assurer du reste du mandat du président. Celui qui domine la pensée et les idées domine également l'orientation et l'avenir de la jeunesse montante. L'avenir du pays repose en très grande partie sur elle.

Si les jeunes doivent rester mentalement colonisés et mal préparés, l'avenir du pays est assurément hypothéqué.

sacrées dans la ville de Jérémie. Les treize membres du groupe Jeune Haïti sont traqués, tués sur place ou emmenés et exécutés en public dont deux devant le cimetière de Port-au-Prince. Aux mois d'août, septembre et octobre de nombreuses mulâtres, femmes, vieillards et enfants sont torturés puis tués. En récompense, Williams Regala est promu général. En 1986, après le départ de Jean-Claude Duvalier, il est devenu membre de la junte au pouvoir du général Henri Namphy.

A l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire des Vêpres jérémiennes, au début mois d'août 1964, un comité de devoir de mémoire a été institué par des proches des victimes. Ce Comité a annoncé un ensemble de manifestations pour commémorer cette date sombre dans l'histoire du peuple de Jérémie. Le lundi 4 août 2014, une veillée de prières était organisée à la Cathédrale Saint-Louis à Jérémie. Une messe du souvenir a

été aussi célébrée au même endroit, ce mardi 5 août 2014, suivie d'un pèlerinage vers le mausolée des victimes. Une conférence-débats, suivie de l'inauguration d'une exposition-souvenir sur les 13 membres de « Jeune Haïti » et les Vêpres de Jérémie de 1964, est annoncée pour le mercredi 6 août 2014 à la bibliothèque Carl Edward Peters de Jérémie.

Des films documentaires comme « L'homme sur les quais » de Raoul Peck, « Le règne de l'impunité » d'Arnold Antonin et « Wòch nan solèy » de Patricia Benoit seront projetés à cette bibliothèque, respectivement les 7, 8 et 9 août 2014. Des représailles ont été orchestrées par François Duvalier contre treize membres du groupe « Jeune Haïti », dont des mulâtres, après leur entrée dans la ville de Jérémie, en août 1964

Lors des massacres, des stylets et des cigarettes ont même été uti-

lisés comme instruments de torture à l'encontre des enfants par des macoutes avides de sang. Capturés par les macoutes, Marcel Numa et Louis Drouin sont torturés et fusillés à Port-au-Prince, en pleine rue, devant le cimetière, en novembre 1964. Duvalier exigea la présence des employés de l'État, du secteur privé, des élèves de toutes les écoles (préscolaire, primaire, secondaire) et des étudiants de différentes facultés sur le lieu de l'exécution pour qu'ils en furent témoins. Quelle horreur ! Des orchestres populaires furent contraints de s'y rendre pour jouer de la musique. Des boissons gratuites furent distribuées en circonstance. Les cadavres tombés en putréfaction au vu et au su de tous furent détachés des poteaux après seulement plusieurs jours. Ce sont donc là les atrocités commises par des membres des ex-forces Armées d'Haïti sous l'ordre du dictateur François Duvalier.

## Les cendres de Martelly

Par Fanfan la Tulipe

«Memento, homo, quod pulvis es, et in pulverem reverteris»  
Genèse (3,19)

Il ne faudrait pas se méprendre du titre de cet article qui ne recèle aucune arrière-pensée, aucune malice, aucun ressentiment, aucune mauvaise intention, aucune malveillance, aucune méchanceté. L'inspiration de ce texte prend sa source dans une association mentale faite entre le carnaval haïtien traditionnel, lié aux jours gras et pratiques «madigrates», et le très controversé carnaval des fleurs Jean-claudo-Mickyste, période festive, jousive et lascive à l'image d'un pouvoir jousiveur et irresponsable. Le mardi gras est suivi, comme on le sait, du mercredi des cendres qui, pour les catholiques, est supposé être un jour de pénitence marquant le début du Carême.

Dans l'église catholique, ce mercredi des cendres, les fidèles se rendent à l'église pour assister à une célébration, où le prêtre après la proclamation de l'Évangile et de l'homélie leur trace une croix sur le front avec de la cendre, en prononçant ce pulvérulent verset de la Genèse (3, 19): « Homme, souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. » (en latin, *Memento, homo, quod pulvis es, et in pulverem reverteris*). L'imposition de cendres au front du pénitent ou de la pénitente est une évocation symbolique de la mort.

S'il est vrai que ces cendres associées au rituel catholique sont obtenues en brûlant les rameaux bénis l'année précédente, le Dimanche des Rameaux, il n'en reste pas moins vrai que les cendres peuvent provenir d'autres sources. Ainsi, bien connus sont les cendres de bois, résidus alcalins issus de la combustion, justement, du bois. Les matières organiques, et par extension des produits tels que le charbon, le lignite ou divers déchets brûlés dans les incinérateurs produisent de la cendre.

Il y a même des cendres dites volantes, ah oui ! La cendre volante est un produit provenant des centrales au charbon. Elle se forme quand le charbon broyé en une fine poussière est calciné dans une centrale thermique à plus de 1.200°C (2.192° F). On l'utilise en tant que matériau de construction pour la fabrication de certains ciments, voire pour la formulation de bétons.

N'oublions pas les cendres volcaniques, réputées fertiles pour l'agriculture. Et n'oublions pas, au passage, deux fameuses éruptions : celle du Vésuve, le 24 août 79, qui ensevelit Pompéi et Herculaneum, et qui fit 30 000 victimes. Pliny le Jeune l'a décrite, avec la mort de son oncle Pliny l'Ancien, dans une lettre à Tacite. Et celle, le 8 Mai 1902, de la Montagne Pelée, à la Martinique, causant la destruction quasi totale de la Ville de Saint-Pierre, avec environ 30.000 victimes. Curieux miracle: il n'en réchappa qu'un seul individu, un prisonnier.

Tant de victimes réduites... en cendres par les laves brûlantes et «incinérantes» de ces volcans, ça donne froid dans le dos. Avec le temps, les laves finissent par se refroidir et donnent lieu à des cendres froides à riche valeur d'engrais. Ce qui me fait venir à l'esprit *Les cendres froides* de Valentin Musso. L'histoire d'un mec qui, à la mort de son grand-père, découvre que celui-

ci aurait travaillé durant la guerre dans une *lebensborn*, une maternité nazie accueillant des filles-mères enceintes de membres de la SS pour en faire de «purs aryens». Brrrr ! Au même moment, dans un petit village de la Marne, une octogénaire est retrouvée assassinée à la suite d'un cambriolage. Les gendarmes sont loin de se douter que cette re-traitée est la victime indirecte, plus de cinquante ans après la fin de la guerre, de l'entreprise eugéniste nazie... Un vrai suspense.

J'en viens finalement aux cendres de Martelly. Et l'on va voir, de suite, qu'il n'y a, rien de lugubre, funèbre et personnel au titre de cet article. Les cendres de Martelly renvoient aux éruptions volcaniques, politiques de l'homme. Éruptions charriant leurs coulées de laves brûlantes, de cendres froides, éventuellement, sur la bonne terre de lutte du peuple haïtien pour mériter un sort bien meilleur à celui qui lui est imposé depuis le parricide du Pont-Rouge.

Martelly a recouvert des cendres de son mépris le fondateur de la patrie quand, le 17 octobre 2012, il s'est rendu en bluejean, chemise rose, manches retroussées et bottes à l'église de Marchand Dessalines pour commémorer le 206<sup>ème</sup> anniversaire de la mort du père de la nation. Cendres d'une classe de kleptocrates, ploutocrates, voyoucrates, dont la seule patrie est leur bien-être, entretenu par de scandaleux privilèges. Cendres de banalisation de la commémoration d'un moment sacrilège et tragique de l'histoire d'Haïti. Cendres d'ignominie car manifestement Martelly et sa classe d'affairistes, de combinards, n'ont rien de commun avec les idéaux dessaliniens de patrie, souveraineté nationale et liberté.

Sous le coup de l'alcool et de la drogue fournis par les Evinx Daniel, Sonson La Familia et autres approvisionneurs de la présidence, le cafardeux Martelly a laissé couler des laves de violences verbales : elles se sont refroidies en koulanguiettantes cendres d'injures obscènes recouvrant des journalistes et même des parlementaires médusés et terrorisés par de tels hargneux outrages, honteux et méprisables.

Cendres de corruption à bride abattue de Martelly, au mépris de toute norme citoyenne et éthique pour se satisfaire, pour satisfaire *madanm, pitit ak bôpè*, pour apaiser la gloutonnerie effrénée d'une clique de *ti zanmi*, de lèche-culs empressés, lèche-bottes mal dégrossis, lèche-semelles présidentielles voraces, affamés, insatiables, inassouvis, jamais rassasiés de patauger à grandes louchées, à grandes brassées, dans la mangeoire présidentielle, dans les écuelles de l'État.

Cendres de tentatives maladroites et scandaleuses de bâillonner la presse, de s'en prendre à des citoyens défendant leurs droits à la libre expression de la parole. Cendres de directives honteuses passées pour humilier un parlementaire en fonction ou pour réduire à sa plus simple expression tel artiste vertical qui n'a pas eu peur de dénoncer l'«aloralité» d'un pouvoir de bambocheurs, jousiveurs, noceurs, menteurs, trompeurs, malfaiteurs. Cendres de comportements honteux, scandaleux, ignominieux pour avoir accepté des dessous de table en provenance de milieux politiques mafieux dominicains.

Cendres antinationales d'écoeurant à-plat-ventrisme devant le voisin dominicain, au détriment



Martelly en blue jean, chemise rose, manches retroussées et bottes, à l'église de Marchand Dessalines, comme un ti flanneu, pour commémorer le 206ème anniversaire de l'assassinat du père de la nation.

des Haïtiens et des descendants d'Haïtiens. Cendres d'échine pliée devant le maître, réclamant davantage de coups de pied au cul pourvu que fonctionne la machine à «aider», pourvu que le patron néolibéral soit satisfait, pourvu que la gente «aidocrate» puisse continuer à se pourlécher les babines, plongée dans la gamelle à billets verts, toujours à l'attente de grasses miettes en récompense d'une politique de bradage des richesses nationales.

Cendres d'indignité à effacer l'image d'un pays au glorieux passé, à livrer la souveraineté de la nation aux appétits féroces de l'occupant sans jamais faire montre d'une tentative de lever la tête, de joindre les forces vives du pays dans un charivari national pour écarteler les ténèbres de malheur qui se sont abattues sur Haïti par la faute de dirigeants malhonnêtes, mesquins, repliés sur leur ego et leur je-m'en-foutisme scélérat et honteux.

Cendres de cruelle méchanceté pour vouloir ou prétendre détruire les acquis démocratiques gagnés de haute lutte par les masses et autres secteurs sains de la nation, depuis ce mémorable 7 février 1986. Cendres magouillantes, fricotantes, avilissantes, déshonorantes, grenouillantes, pour arriver à la première magistrature de l'État grâce aux manœuvres ténébreuses, nocturnes et diurnes du couple



Le sénateur Émile St Lot

Clinton. Cendres «tétélangantes», malveillantes, désobligeantes, provocantes, écoeurantes, rebutantes, répugnantes avec l'ambassadeur de l'empire du chaos et du mal pour «prouver» au peuple haïtien sa non-citoyenneté américaine.

Cendres d'audace éhontée d'un nain immoral dans le concert politique de l'Amérique latine et de la Caraïbe, qui a eu le culot de se vêtir de rouge, couleur chaviste, pour aller, hypocritement, «en-ce-n'est-rien», s'incliner devant la dépouille d'un géant de la cause des peuples opprimés, le grand Hugo Chavez. Cendres de basses manœuvres grassement payées pour accéder, finalement, queue basse, échine horizontale, à une poignée de mains que

lui aura dédaigneusement offerte le grand «envoyeur» de drones tueurs dans le ciel du Moyen-Orient.

Cendres de lâcheté pour n'avoir pas encore fait entendre la voix d'Haïti aux Nations Unies contre le brutal et sanglant génocide en cours dans la bande de Gaza, œuvre sioniste-fasciste-colonialiste de l'État d'Israël tristement encouragé, protégé, armé par la machiavélique coalition tricéphale des États-Unis, de l'Union européenne et des régimes arabes traîtres à la cause palestinienne, alors que notre diplomatie internationale a connu des temps glorieux. Car, faut-il rappeler que le proche collaborateur du juriste, diplomate et homme politique français, René Cassin, l'ambassadeur Émile St-Lot participa étroitement à la préparation, à l'élaboration et à la signature de la Déclaration universelle des droits de l'homme à Paris en 1948?

Révoque l'époque où Haïti par la voix de son représentant, Émile St-Lot, à la société des nations (SDN) condamna fermement l'attaque de l'Italie fasciste contre l'Abyssinie (Éthiopie), ce malgré les positions racistes des grandes puissances favorables à l'agresseur. Révoque l'époque où, le 17 mai 1949, à la grande consternation des puissances occidentales, le sénateur Émile St-Lot votait NON à l'approbation de la résolution du dépeçage de la Lybie, ce contre l'avis du président haïtien Estimé. Son vote bloqua l'application du plan Bevin Sforza et empêcha la partition de la Lybie au bénéfice des occidentaux.

Aujourd'hui, Haïti étouffe sous l'épaisse couche de cendres d'indignité, de lâcheté, de mensonges éhontés, de méchanceté du régime Martelly à vouloir détruire les acquis démocratiques gagnés de haute lutte par la nation. Cendres provenant du refroidissement des éruptions volcaniques de corruption d'un Martelly aplati devant le petit voisin dominicain et ses dollars, devant le grand voisin du Nord et ses billets verts, devant une bourgeoisie patripoche enfoncée dans ses scandaleux privilèges et haineuse des masses qu'elle maintient dans «le pays en dehors» depuis un peu plus de deux siècles.

Que Martelly et ses pareils prennent pourtant garde ! Ses propres cendres finiront par le recouvrir.

## JETCO Shipping

- Boxes, Barrels, Containers
- Cheapest Rates & Best Service
- Door to Door Service to All 10 Haitian Departments
- Shipping within 6 Weeks

**Etienne Victorin**

963 Rogers Avenue  
Brooklyn, NY 11226

Office: 718.856.2500  
Cell: 347.998.7112

## Elie Groupe

Pour tous vos projets de construction en Haïti et aux États-Unis  
For all your construction projects in Haiti or the United States

Construction et réparation de maisons et de magasins • Rénovation résidentielle et commerciale  
• Routes, canaux, piscines, murs, sous-sols, toits, trottoirs, allés, etc.  
Building and repair of houses or stores • Residential or commercial renovation or upgrades  
• Roads, canals, swimming pools, walls, basements, sidewalks, driveways, etc.

Quelques de nos nombreux projets en Haïti  
des maisons à Belleville, gas stations à Turgeau, Delmas, Pétionville, etc., plaza commercial à Pétionville  
We speak English. Nous parlons français. Nou pale kreyòl.

Adresse en Haïti: 35 Nerette, Pétionville, Haïti (011 509) 3401-1254  
Adresse aux États-Unis: 8 Mechanic Street, Glen Cove, NY 11542 954-579-6301

Adresse Internet: [www.eliegroupe.com](http://www.eliegroupe.com) • [info@eliegroupe.com](mailto:info@eliegroupe.com)

## Enfliyans mantalite kolonyal la

Avèk 1804, sistèm kolonyal la disparèt ofisyèlman an Ayiti. Li disparèt men eske li detwi nèt? Aprè 1804, menm jan avèk mò ki genyen anpil enfliyans nan imajinasyon Ayisyen, eske yon kolonyalis pisan pa ta pral manifeste l nan tout jwenti sosyete Ayisyen an?

Jiskaprezan nou poko kapab fè yon kritik sistematik sou esans sistèm kolonyal la an Ayiti. Epoutan se yon bagay ki parèt senp, sistèm kolonyal la se sistèm restavèk: Metwopòl se mè, Koloni se domestik ni plis, ni mwens. Oubyen yon nonm lib, oubyen li se esklav e se konsa Desalin te poze altènativ la Lakrètapyewo.

Fè sa kolon an vle ou fè...! Sa se esans lojik mè la ki vle kenbe w nan lesklavaj, se prensip sistèm kolonyal la. Sendomeng, esklav te konn

pwodui sa Lafrans mande pou kolon yo pwodui. Se pat kolon yo, se pat negosyan yo ki te tabli Sendomeng ki te konn deside sa pou esklav yo fè e menm lò kolon yo te gen dwa deside, yo te aji an fonksyon enterè Lafrans. Oryantasyon ekonomik Sendomeng te sòti Lafrans, finansman aktivite ekonomik Sendomeng te soti an Frans ak tout materyèl teknik pou travay tè. Kòd onbilikal la te sèvi alanvè, se pa Metwopòl la ki t ap nourri koloni an, se piti la ki te twouve ap nourri manman li. Sa ki te pi fò a pat bay pi fèb lan anyen jan sa fèt ant yon manman ak yon piti nan vant li. Se nan kad sa a, nan kad rapò Metwopòl ak Koloni an, nou kapab konprann mantalite ki enstale nan Peyi Dayiti aprè

1804.  
André Telson

## Wilson Rock mouri anba represyon ponpye ayisyen yo

Mèkredi 28 jiyè ki sot pase a, nan zòn Kwadèpre, yon konpatriyòt yo rele Wilson Rock ki te sanble soufri ak yon pwoblèm mantal jwenn lanmò l anba zak represyon 5 ponpye. Sou zak kriminel la, nou kapab rele menm yon sasinay, Yolène Giles, ki se manm RNDH, fè konnen : « ... Menm si Wil-

son Rock te kite kay li, li te twouve l yon move kote nan yon move lè, pa gen rezon pou yo te tòtè l konsa jiskaske yo touye l, paske li se yon moun ki ap soufri ak pwoblèm mantal. Rokc mouri nan gwo soufrans kote yo minote l, 2 bra dèyè do l, yo mare 2 pye l, yo pase yon kòd wouj nan kou l, yo

## Inivèsite «Saint-Gérard» boule nan dife!



Inivèsite Senjera

Inivèsite Senjera, ki chita nan Avni Maglwa Anbwaz, te boule ak flamm dife jou Dimanch, 3 Out, 2014 la, vè 6zè30 konsa. Jiskaprezan pa gen moun ki konnen sa ki kòz dife sa a. Ponpye yo te resi rive atan,

yo anpeche flamm dife yo rive sou lòt kay nan katye a. Pa gen moun ki mouri nan dife a men batiman Inivèsite "Saint-Gérard" Senjera a prèske boule nèt pou nou pa di redwi an sann.

rale l tankou yon zannimo, enpi yo trangle l. Apre sa yo rele papa l vin pran kadav la. Donk, ka Wilson Rock la se yon ka grav. Nou kondane mòd konpòtman baba sa yo nan lapolis la... Wilson Rock mouri, men gen lòt moun

ki viktim. Gen de 3 sitwayen ki se Romain, Markenson ak Hay, ki te la, enpi ki rele anmwè pou jan yo te wè Wilson ap trepase anba kout kòd mesye lapolis yo. Sapè ponpye yo maspinen yo ak kout baton... »

## Deklarasyon Pierre Michel Brunache sou 6 Senatè yo



Pierre Michel Brunache

Pierre Michel Brunache, pòt pawòl Primati a fè konnen aksyon senatè Pierre Franky Exius, Moïse Jean Charles, Jean Baptiste Bien-aimé, Wesner Polycarpe, William Jeanty ak John Joël Joseph ki refize chita nan palman pou patisipe nan vot lwa elektoral la sanble ak yon kamikaz.

Brunache anonse tou Martelly ak Lamothe ap degaje yo kanmenm, y ap pran responsablite yo nan tèt Leta a, pou fè vanse peyi a si eleksyon pa yo rive fèt nan fen ane a. Li akize senatè yo komkwa yo se lènni demokrasi, se sabote y ap sabote tout reyalizasyon gouvènman tèt kale kaletèt la.

2004 - 2014

### NON AK OKIPASYON AYITI!!!

### OKIPASYON VLE DI:

1. OU PA MÈT TÈT OU
2. OKIPAN YO CHWAZI MOUN KI PA BON POU OU
3. ENSTALASYON LATÈRÈ NAN VOLÈ AK KADEJAK
4. PLIS MOUN PÒV, MALAD, IYORAN, PA GEN LAVNI
5. DERESPEKTANS POU ZANSÈT NOU YO.

NOU BOUKE AK LÈZETAZINI, KANADA AK LAFRANS KAP FOURE BOUCH YO NAN ZAFÈ NOU, EPI KI UTILIZE NASYONZINI POU FÈ TRAVAY SAL SA A POU YO!

Soleil Radio d'Haïti

### Radio Soleil d'Haïti

Nouvelles • Opinion  
Analyse • Musique

www.radiosoleil.com

1622 Nostrand Avenue  
Brooklyn, NY 11226

(718) 693-1025  
(718) 693-5100  
(718) 693-7806

MENEZ JEAN-JEROME

Attorney at Law

Real Estate  
Immigration-Divorce

4512 Church Avenue  
Brooklyn, NY 11203

Nou pale kreyòl!

(718) 462-2600  
(914) 643-1226 CELL

Law Office of DENNIS MULLIGAN

### DENNIS MULLIGAN, Attorney-at-Law

All aspects of Immigration Law

- TPS
- Residency
- Citizenship

Over 20 years experience

Nous parlons français

11 Broadway  
New York, NY 10004  
(near all trains)

646-253-0580

KAPTE BOUKAN

101.9 FM • SCA  
Radyo Pa Nou

Emisyon KAKOLA  
Konbit Ayisyen pou Kore Lit la ann Ayiti

- Nouvel •
- Analiz •
- Kòmantè •
- Deba •

Pou yon Ayiti Libere

(917) 251-6057

www.RadyoPaNou.com

Mèkredi 9-10 pm

PAUL J. JOURDAN  
ATTORNEY AT LAW

107 Kenilworth Place  
Brooklyn, NY 11210

Phone:  
(718) 859-5725  
(347) 898-7514

- Immigration
- Divorce
- Business Formation (Corporation & Partnership)
- Estate Administration - Wills
- Real Estate Closings

RADIO PA NOU

1685 Nostrand Avenue  
Brooklyn, NY 11226

67 Khz

www.radyopanou.com

Depuis 2002

- Nouvelles
- Analyse
- Publicité

Fondateur: Jude Joseph

Bureau:  
(718) 940-3861

Studio:  
(718) 701-0220 • (718) 856-8702  
(718) 928-7022 • (718) 462-0992  
(718) 469-8511

Immaculé Bakery & Restaurant

2 Locations en Brooklyn

Spécialités

- Pâtés • Pain • AK-100 • Gâteaux
- Jus citron • Bonbon amidon
- Bouchées • Cornets
- Pain patate (sur commande)
- Bouillon (chaque samedi)
- Soupe (chaque dimanche)

1227 Nostrand Avenue  
(entre Hawthorne & Winthrop)

Tél: 718.778.7188

1411 Nostrand Avenue  
(entre Linden & Martense)

Tél: 718.941.2644

RADIO PÈP KOMINIKASYON

MONDAY-FRIDAY 7A.M. - 1A.M.  
WLQY 1320 AM

RADIO PIMAN BOUK

SUNDAY 8 A.M. - 10:30 A.M.  
WLQY 1320 AM

- NOUVELLES
- ANALYSE
- EDUCATION
- TALK SHOW
- POLITIQUE
- MUSIQUE
- PUBLICITÉ

(786) 487-7870

MANDE POU VOLTAIRE

# Financer les élections pour tuer la démocratie en Haïti

Par Sandy Larose

On a vu croître dans les pays du tiers-monde une nouvelle forme de pouvoir que Gélinas Jacques, dénomme : « aidocratie » dans son texte *Et si le Tiers Monde s'auto-finançait ; De l'endettement à l'épargne*. Cette nouvelle classe (politique) dans les pays anciennement exploités par les puissances du Nord résulte du modèle de développement fondé sur l'« aide » et sur l'endettement, est un obstacle au progrès. Malheureusement Haïti fait partie de cette tristement célèbre liste et cela ne profite qu'à ceux qui dirigent ce pays sans aucun plan de secours.

Ainsi, cette république ne cesse d'être dirigée par des *Kleptocrates* qui sont théoriquement des voleurs pathologiques, des mania-co-dépressifs souffrant du narcissisme. Ces sociopathes ne peuvent pas ne pas voler. Ils s'entendent pour arranger le système (social, politique, économique) de telle sorte que le système les arrange. C'est une sorte de *récurvité instrumentale*. Les acteurs créent le système Etatique « corrompu » qui en retour crée des acteurs dignes d'un tel système. *L'aidocratie* est un pouvoir fondé sur le vol et l'escroquerie. Dans cette même veine, l'occident construit Haïti comme la première république de mendiants de l'hémisphère. Les dirigeants sont pris dans le piège. Le discours est simple : On ne peut rien faire sans l'aide internationale. De nos jours, les spécialistes en projet se substituent aux hommes de *konbit* ou les groupements de paysans de type *tèt kole*. L'haïtien pathologiquement dépendant. La mendicité peut-être vicieuse quand elle devient une seconde nature chez un individu ou un groupe d'individus.

A cet effet Serge Latouche montre le poids du culturel qui est plus pesant que celui de l'économie, ainsi il soutient: « *le sous-développement est certes, une situation économique ; mais, en tant que telle, précisément, il est déjà un jugement de valeur... c'est une nomination occidentale!* » d'où l'essentiel se joue au niveau de l'imaginaire. Le financement des élections débouchera sur une infirmité morale de la nation haïtienne et la démocratie n'aura aucune chance de survivre.

On ne donne pas pour donner tout simplement, mais pour dominer l'autre sinon pour l'assujettir. Les cadeaux de l'impérialisme ne sont pas gratuits. Quand on vous donne, il faut savoir poser des questions, sinon à vous-même ; *Pourquoi me donne-t-on ceci ou cela ?* Il n'y a pas de cadeau gratuit nous dit Serge Latouche. Il est équarrant et c'est courant d'entendre les gens dire que : « *depi se bay y ap bay... pran ; menm si se kout baton paske apre yo ka dedomajew !* ». Ce réflexe de mendiant existe chez les politiciens haïtiens, quand il s'agit d'aide internationale... on ne se pose plus de questions ...on la prend.

L'un des exemples le plus spectaculaire qu'on a dans l'histoire nationale sur l'*aidocratie* et la mendicité, c'est l'élection de 2010. Le candidat Michel Martelly a pu faire sa campagne présidentielle sur des promesses farfelues, d'aide étrangère ; pire sans programme quinquennal et il a été quand même (élu ou sélectionné) Président de la République. La promesse de l'aide internationale est suffisante pour élire n'importe qui à la tête d'une

république avec des élites déchues. Même le croyant haïtien le plus chrétien par exemple n'attend plus Dieu pour faire des miracles... Les missionnaires blancs sont divinisés et déifiés pour leur capacité d'apporter de l'aide. En pleine crise morale et de reconnaissance, les églises haïtiennes accordent plus d'importances aux ONG, aux visas américains et Schengen qu'à l'Esprit Saint.

## Les haïtiens peuvent organiser de bonnes élections

A la question posée par notre ami le professeur Moley Colas à savoir : *Haïti a-t-elle les gouvernements qu'elle mérite ?* (Haïti Liberté du 9 au 16 juillet 2014). Nous sommes obligés de donner une réponse qui pourra peut-être changer le cours de l'histoire. L'échec de l'élite nous amène par devant un fait accompli. Le peuple haïtien de nos jours est désorienté, il est sans boussole et ne peut choisir sciemment qui doit le diriger. L'adage «qui finance commande» prend corps dans le processus électoral en Haïti (qui finance choisit). Le niveau d'implication de la communauté internationale dans le choix des leaders est en corrélation avec le niveau du financement et de sa participation. Il n'y a pas lieu de parler d'élection crédible, honnête et démocratique quand l'argent vient de l'extérieur. Mais aussi, on ne saurait parler de démocratie, si le peuple qui doit choisir ses dirigeants, est exclu d'avance du processus. Haïti a les moyens économiques et techniques adéquats pour réaliser toute seule ses élections, si les dirigeants en avaient la bonne volonté. Les dirigeants pratiquent plutôt une économie de gaspillage. Avec des voyages excessifs, des activités carnavalesques et d'autres activités sans importance, on n'arrivera pas plus loin que le bout de son nez. On pataugera davantage dans la misère. C'est vraiment le développement du sous-développement. Comment un peuple qui a fait 1804 ne peut-il pas accomplir une chose aussi simple ? Faire des élections crédibles, honnêtes et démocratiques.

Nous insistons pour dire que si un peuple ne peut réaliser des élections tout seul, ce peuple n'est pas fait pour la démocratie. Ce n'est pas la grande somme injectée qui pourra garantir les bonnes élections en Haïti, c'est de préférence la volonté populaire de vivre dans la démocratie dignement, y compris la participation active d'une élite (économique, morale, intellectuelle) dans le processus. Il faut se débarrasser de l'idée que le maître colon blanc doit être là comme *chêf* du moins comme *observateur* pour que tout se passe bien. La presse, les intellectuels et la communauté internationale infantilisent et déresponsabilisent trop le peuple haïtien. On maintient la nation haïtienne sous mode d'éveil. Ce discours de « *nou pa kapab, fòk yo ede nou* », c'est la drogue qui paralyse la nation tout entière.

## Entre l'exploitation, l'appauvrissement et l'imaginaire de la pauvreté

Par exemple, il est simple de dire qu'Haïti est pauvre. Mais si on se demande où est passé l'argent de l'exploitation de la mine d'or de la région du Nord qu'on évaluait à des milliards de dollars et qui a fait la une des actualités 2011-2012 ? Cela devient gênant et honteux d'en parler... La réponse ne se trouverait plus sur les lèvres du peuple haï-



Martelly, Lamothe et Clinton. Ces Kleptocrates qui sont théoriquement des voleurs pathologiques, des mania-co-dépressifs souffrant du narcissisme. Ces sociopathes ne peuvent pas ne pas voler. Ils s'entendent pour arranger le système (social, politique, économique) de telle sorte qu'il les arrange

tien, ou dans les livres des intellectuels, mais peut-être sur le compte en banque des dirigeants et des exploitants...Faut-il parler de pauvreté, d'appauvrissement ou de vol organisé ? On pourrait se demander ce qu'il est advenu de ce fameux bateau rempli d'or qu'on a retrouvé dans les eaux d'Haïti et qui nous appartient normalement. Ou du moins la réserve d'or volée par les marines lors de l'occupation américaine d'Haïti en 1915. Dans les deux cas, la réponse serait que cet or s'est volatilisé. En Haïti il est possible qu'un métal aussi précieux et lourd puisse se volatiliser, même si c'est contraire à la loi naturelle de la chimie moderne. Ou d'autres questions comme : qu'est-ce que le gouvernement Martelly-Lamothe a fait du fond sur les appels ou les transferts ? Quelle est cette structure étatique ou gouvernementale qui gère ces fonds ? Que disent les forces vives de la nation sur ces dérives ? Pourquoi l'anormal, l'immoralité et le mal sont normalisés, légalisés, étatisés voir *gouvernementalisés* en Haïti ?

Dans la kleptocratie tout est possible. Les événements sportifs (la coupe du monde) et le carnaval sont, par excellence, autant d'opium et de palliatifs. On détourne l'attention de ce qui est nécessaire et essentiel. L'élite ne demande pas des comptes, les ambassades entendent imposer ses dirigeants et les leaders politiques corrompus croient pouvoir acheter les élections. C'est l'image typique de la jungle. Mais les ambassades gagnent toujours le pari quand le peuple est plongé dans le sommeil et que l'élite a échoué.

## Le malheur des pays du tiers monde et celui d'Haïti

L'*aidocratie* est un nouveau concept dans la gestion du pouvoir dans le tiers monde. Comment ces élites se sont-elles articulées sur le système de développement par l'endettement ? Quelles sont les conséquences de ce système sur la structure sociale et sur l'avenir politique d'Haïti ? L'aide au développement a servi et sert encore à former, dans le tiers monde, des élites cravatées capables d'aller chercher de l'argent à l'extérieur. Cette aide a contribué à faire appauvrir les pays du Sud. Comment ce système fonctionne-t-il ? Primo, les Organismes internationaux s'érigent en bailleurs et ont besoin de garanties que seul l'Etat est en mesure de fournir ; secundo, l'Etat des pays du Tiers monde profite de l'aide au développement pour former une nouvelle classe

lars affirme Gélinas dans son texte *Et si le Tiers Monde s'auto-finançait ; De l'endettement à l'épargne*. Les détournements de fonds effectués par les Duvalier, Mobutu ou Marcos sont déposés dans des banques étrangères des Etats-Unis, de la Suisse et de l'Autriche. Ce phénomène est connu sous le terme « fuite des capitaux ».

Les tentatives de développement à travers « l'aide internationale » est un poison pour les pays du Tiers Monde. En Haïti, il ne fait que créer une nouvelle classe politique, l'« *aidocratie* ». Il en résulte qu'on ne peut se développer à travers cette aide et par ce système d'endettement et de prêt.

## Aide, vol et élection en Haïti

Il y a un rapport étroit entre l'aide, la kleptomanie, le financement des élections et la fuite des capitaux. Si aujourd'hui (quasi) tous les contrats pour travaux de rénovation entamés par le gouvernement Martelly-Lamothe sont entre les mains des firmes étrangères et en grande partie les dominicains, ce n'est pas parce que ceux qui dirigent aujourd'hui sont plus étrangers que d'être des haïtiens ou du moins que les firmes haïtiennes n'ont pas les compétences nécessaires pour effectuer ces travaux mineurs – mais c'est parce que l'élection présidentielle de 2010 qui a accouché de ce pouvoir était l'œuvre des étrangers... un financement qui a asphyxié la démocratie haïtienne. Maintenant c'est le temps de la moisson. Aidocratie, Kleptocratie, kleptomanie, élections ou sélections annoncées...Quelle galère ! *Haïti ap vance...tèt dwat* dans l'immoralité, la mendicité et dans la déshumanisation de l'être ? Ou devient-elle une société stagnante et bloquée où les riches deviennent plus riches et les pauvres plus appauvris ? Des deux côtés le mal est infini, si cela doit persister. Mais, il existe une alternative simple : la jeunesse haïtienne est appelé absolument à prendre le destin de son pays en main pour qu'on ne devienne pas une nation sombrée dans la schizophrénie.

**Sandy LAROSE**  
Master Histoire & Dév.  
Professeur de Psychologie  
Politique à l'Université Notre-Dame d'Haïti

## GREAT LEGACY AUTO SCHOOL



"At Great Legacy We Convert Your Fears Into Confidence"

8402 Flatlands Avenue  
Brooklyn, NY 11236

(718) 676-4514  
(718) 942-4242

Martine Dorestil, Owner  
Danny Dorestil, General Manager

5 Hour Classes  
Defensive Course Saturday 9AM

## LA DIFFERENCE AUTO SCHOOL LEARN TO DRIVE



La Différence Auto School

836 Rogers Avenue  
(between Church Avenue  
& Erasmus Street)  
Brooklyn, NY 11226

Manager: Ernst Sevère

Tel: 718-693-2817  
Cell: 917-407-8201

# Le mal commun haïtien

## Gouvernements corrompus, mépris social et passivité du peuple



Il faut lutter contre ces gens qui prennent les rênes du pouvoir pour voler, dilapider la caisse publique et qui ne voient pas réellement le peuple qui souffre

Par Mauley Colas

Quand on réfléchit à la société, on l'aborde le plus souvent en fonction de ce qu'elle devrait être. Elle est toujours pensée comme étant le bien commun. L'idée de bien commun traduit l'intérêt de la collectivité, devant porter tout individu qui fait partie de la société à défendre ce qui peut rendre le vivre ensemble possible. Il ne s'agit pas pour un individu de mettre son égoïsme en avant, en cherchant son profit mesquin au détriment de l'intérêt général de la société. Le philosophe Aristote voyait déjà la société comme un espace qui doit être organisé dans le but de permettre à l'être humain de « bien vivre ». Platon<sup>1</sup>, pour sa part, concevait la société comme le bien commun. En fait, Platon, définit le bien comme la fin de toutes les activités humaines. S'il y a une typologie des biens - tels que les biens extérieurs (les richesses) ; les biens de l'âme (dont l'appréciation dépend de la rigueur de l'âme) ; les biens du corps (naissance normale) - il faut dire que le bonheur constitue le bien suprême. Comment l'atteindre ?

Il faut dire que Platon en a enseigné la voie. Selon lui, le bonheur n'est pas la vertu. Mais celle-ci constitue une pratique qui mène à celui-là. La vertu est une activité conforme à l'âme. Par ailleurs, il faut faire remarquer que le bonheur, en tant que « *fin en soi* », est une conquête éternelle que l'être humain ne peut atteindre s'il est dépourvu de tout. Cela s'explique par le fait que les biens extérieurs et les biens du corps sont des conditions nécessaires pour atteindre cette fin en soi. Et cela a rapport au mérite. Cependant, il est possible d'atteindre le respect du bonheur par la vertu de l'âme (vertu humaine) qui comprend les vertus intellectuelles comme la sagesse, l'intelligence, la prudence, et les vertus morales comme la générosité, la tempérance. En fait, la vertu constitue l'objet des travaux du vrai politique qui doit apprendre aux citoyens à être vertueux et dociles par rapport aux lois qui déterminent le mode de fonctionnement de la société.

Mais, les propos que l'on voudrait tenir dans cette réflexion doivent nous porter à réfléchir non pas à partir de ce paradigme du bien commun, c'est-à-dire de « ce qui devrait être », mais à partir d'un autre registre. La préoccupation est de partir de ce qui est, de ce que l'on vit chaque jour, de la situation réelle de la société haïtienne, de ce que constitue la mentalité haïtienne par rapport à la manière de gouverner la chose publique. En ce sens, il s'est avéré important de faire le détour par un autre thème qui, à notre avis, peut constituer à la fois un indicateur et un outil d'analyse devant permettre de ré-

fléchir sur une constante historique au niveau des pratiques politiques au sein de la société haïtienne : celui du « mal commun haïtien ».

En fait, la notion du mal est abordée par différents penseurs d'horizon divers, tant par les philosophes que par les spécialistes en sciences sociales. Différentes recherches axées sur le cas de la société haïtienne, en livrent pas mal d'exemples du « mal commun haïtien ». Pensons, par exemple, à Edmond Paul (1976), Anténor Firmin (1911). Et dans le sillage de ces auteurs, on peut citer Jean Price (2001), Jean Casimir (2009), etc.<sup>2</sup> Les pratiques politiques de différents chefs de gouvernement haïtiens et l'attitude de la majorité du peuple haïtien offrent un terrain privilégié pour analyser la notion du mal commun. Si le « bien commun » est analysé à partir du concept de bonheur, le « mal commun » peut être appréhendé comme les mauvaises pratiques politiques qui ne font qu'empirer la situation de précarité de la masse haïtienne. Le mal commun haïtien, défini comme les pratiques politiques de l'État contre le peuple et la passivité de ce dernier, est un héritage partagé. On peut même oser poser comme hypothèse que la mauvaise gestion dans l'administration de l'État est la chose la mieux partagée et transmise de génération en génération au sein de la société haïtienne. Cette pratique a également un lien étroit avec un autre phénomène : celui de la souffrance inhumaine du peuple haïtien. Celui-ci est constamment méprisé par ceux qui prennent le pouvoir. Il suffit d'observer les conditions de vie de ceux qui vivent dans les quartiers marginalisés pour s'en rendre compte.

En réalité, il n'y a pas de pacte réel entre l'élite dirigeante et le reste du peuple. Celui-ci est trahi par celui-là. En ce sens, la réflexion de Hérold Tousseint est particulièrement éclairante. Il a fait remarquer que « nous sommes héritiers d'une tradition où nos hommes d'État adoptent toujours des positions inconciliables entre elles sur les grands dossiers du pays<sup>3</sup> ». Ce qui importe de comprendre à ce niveau, c'est que ces positions qui sont exprimées en des actes posés contre le peuple restent impunies. En fait, le mal commun haïtien est triadique. C'est un mal causé (1) par différents gouvernements, subi (2) par le peuple victime et passif, mais qui reste impuni (3) devant la justice.

### Des gouvernants corrompus face à un peuple méprisé et engourdi

L'histoire de la société haïtienne est remplie d'exemples de gouvernance irrationnelle. Le plus souvent, face à cette pratique marquée par la corruption, la dilapidation et le gaspillage de l'argent public, on constate une attitude passive de la part de la population, sinon que,

dans des cas extrêmes, on voit parfois cette dernière aux confins de la résignation, et parfois avec l'implication de mains politiques invisibles, prendre les rues pour dire non, c'en est trop. Dans ce genre de situation, c'est l'émotion qui guide les actions du peuple. Rien n'est pensé en réalité parce que le pays retourne, après ces soulèvements sporadiques, dans la même situation de gouvernance irrationnelle et la masse paysanne et ceux qui vivent dans les quartiers marginalisés restent toujours les principales victimes. Cette attitude constante que l'on peut retracer dans toute l'histoire des crises politiques en Haïti. Songeons à l'« *émeute de la faim* » sous le gouvernement du président René G. Préval.

Même s'il est vrai que la majorité du peuple reste passive par rapport au mode de gestion de ceux qui sont au pouvoir, il est important de faire comprendre que cette même majorité a le plus souvent une perception négative de ces derniers. Ils sont toujours l'objet de critiques acerbes. Dans une enquête que l'on avait menée dans le cadre d'une étude dans certains quartiers marginalisés de Port-au-Prince sur la situation actuelle du pays après le séisme, les gens n'arrêtaient pas de critiquer l'État<sup>4</sup>. Selon eux, si dans les autres pays cette entité a la responsabilité de servir la population qui lui a confié cette mission, en Haïti, ce dernier s'est érigé le plus souvent contre son peuple. Il se révèle irresponsable et inactif devant les problèmes socioéconomiques qui ne cessent de ruiner le pays. Pendant que ceux qui font partie de cet appareil affichent un tel comportement face au véritable problème de la masse, parallèlement, cet État constitue un espace d'enrichissement pour ceux qui y font partie. Au nom du peuple, on devient plus riche, pendant que ce peuple croupit dans la promiscuité, dans l'entassement et dans l'insuffisance extrême.

Ceux qui sont devenus, le plus souvent, présidents, ministres, directeurs généraux, maires, parlementaires sont au pouvoir non pas pour appliquer un programme politique dans l'intérêt du peuple. D'ailleurs ils sont au pouvoir en dehors de toute vision politique réelle en rapport au développement du pays. L'espace de pouvoir devient également un tremplin par lequel certaines pratiques illicites permettent l'émergence de nouveaux riches. Cet espace devient un lieu d'activité hermétiquement fermé et incompréhensible aux acteurs externes. En réalité, il devient ce que les haïtiens appellent un espace de « *woulib* », c'est-à-dire un moyen utilisé non seulement pour s'enrichir, mais également pour tromper la vigilance des autres. Ce n'est pas sans raison que, dans les pays du Sud, les narcotraquants le convoient, cherchent à le contrôler. C'est un espace de privilège. C'est un espace qui facilite et immunise. Pendant qu'il est ainsi décrit, il faut faire comprendre par ailleurs que dans la tête des gens en Haïti, celui qui devient riche après son passage au pouvoir n'est pas tout à fait voleur. D'ailleurs, voler l'État n'est pas voler. Cela signifie que celui qui dilapide la caisse de l'État ne court aucun danger. Quand on le dit ainsi ce n'est pas parce qu'on ne le considère pas comme voleur, mais parce que cela ne révolte en rien la conscience collective. On n'a pas cette culture de demander des comptes à ceux qui sont au pouvoir. C'est un problème de société grave quand ceux qui sont au pouvoir savent qu'ils ne vont être ni interpellés ni jugés.

Pour mieux comprendre cette tragédie, considérons deux cas de figure. Premier cas : si celui qui a été

# Cayes: Manifestation contre black-out



La population des Cayes est descendue dans les rues ce mardi 5 Août pour exiger le rétablissement du courant électrique dans la 3e ville du pays.

Par Marie Laurette Numa

Insatisfait du comportement du gouvernement face à la manifestation du 15 juillet 2014, la population des Cayes, toutes couches confondues, est descendue dans les rues ce mardi 5 Août pour exiger le rétablissement du courant électrique dans la 3<sup>e</sup> ville du pays. Les habitants des Cayes indiquent que en 2002 sous le gouvernement Lavalas, il y avait de l'électricité dans la ville des Cayes 24/24. Depuis l'arrivée du régime tètkaï, c'est le rationnement ; et maintenant, c'est le black-out 24/24. La population paie régulièrement les bordereaux de l'EDH. Selon les dirigeants du syndicat de l'EDH du Sud, depuis 9 mois, les fonds sont transférés sur les comptes du ministère de l'Economie et des Finances. Un montant de 12 millions de gourdes a été récemment transféré sur ce compte. Les abonnés de l'EDH ont déjà réglé leur compte auprès de l'EDH pour les mois de juin et de juillet. On ne peut pas continuer de payer le black-out, maugré les manifestants. Où se trouve le problème ? Selon les habitants des Cayes, le gouvernement tètkaï refuse d'honorer ses dettes envers la compagnie Haitian Tractor avec qui, un contrat de production de l'électricité a été signé et qui, paraît-il, arrive à terme avec une dette de plusieurs millions de dollars US. Selon certaines informations qui circulent dans les rues des Cayes, il semblerait que le gouvernement voulait résilier le contrat en faveur de ses proches.

Les notables, les commerçants, les entrepreneurs membres de la Chambre de Commerce du Sud et du reste de la société civile lors d'une conférence de presse ce lundi n'ont pas caché leur indignation face au comportement méprisant du pouvoir tètkaï. Ils ont fait valoir des correspondances adressées aux responsables leur demandant l'état de la situation et d'une copie du contrat signé entre les deux parties ; mais aucune réponse n'a été donnée. Donc, la population est non seulement privée de l'électricité, mais également

d'informations fiables et vérifiables. Elle adresse des reproches également au gouvernement qui a délibérément fait choix de décaisser des centaines de millions de gourdes pour organiser des séances de gouvernement Lakay et les carnavaux du 14 mai et des fleurs ; tout comme des millions de dollars US dans l'éclairage de certaines rues, quand les ménages sont privés de l'électricité.

Définitivement, des milliers de membres de la population dans la ville des Cayes ont gagné les rues ce mardi 5 août pour réclamer une nouvelle fois des autorités du courant électrique. Les manifestants avec pancartes et branches d'arbres en mains criaient qu'ils en ont marre de vivre dans le blackout. Ils disaient haut et fort que Martelly est un ingrat. Il a oublié tout ce qu'on a fait pour qu'il puisse arriver au pouvoir. Aujourd'hui, il a complètement oublié la population du Sud. Les activités commerciales sont pratiquement paralysées, dans la troisième grande ville du pays. Les banques et le commerce informel fonctionnent au ralenti. Les manifestants ont sillonné plusieurs rues de la ville, en vue de faire entendre leurs revendications. « Nous voulons réclamer du gouvernement Martelly/Lamothe une meilleure prise en charge de notre ville », scandaient les manifestants. A rappeler qu'au cours du mois de juillet des citoyens de la ville des Cayes, avaient déjà organisé une grande manifestation pour exiger notamment des autorités concernées une meilleure distribution du courant électrique.

Les coupures d'électricité dans la ville des Cayes ont de graves conséquences sur la vie de la population. Elles entraînent automatiquement la rareté de l'eau, l'insécurité augmentée d'un cran, le commerce fonctionnant au ralenti et paralysant d'autres activités. Les initiateurs de ce mouvement de protestation lancent un message très clair au gouvernement pour lui dire que c'est la dernière manifestation pacifique qu'ils organisent pour exiger le rétablissement du courant électrique dans la ville. Si le problème ne trouve pas une solution rapide, avouent-ils, ils comptent passer à une autre vitesse.

ministre ou président n'a pas fait fortune parce qu'il a été honnête et qu'il vit après dans la simplicité, c'est-à-dire qu'il n'a pas de voitures de luxe et qu'il n'a pas une grande maison, les gens vont le montrer du doigt et même lui tenir rigueur de « n'avoir pas été intelligent ». Et il se peut qu'il soit même abandonné par les membres de sa famille et ses proches parce qu'il a été honnête. Deuxième cas : si l'on osait demander à un ancien président, un ancien ministre par quel chemin il

est passé pour avoir tout ce qu'il possède comme biens, il répondrait sans problème « *mais, j'étais ministre* », « *mais, j'étais président* ». Pourtant, si l'on compare ce qu'il recevait comme honoraires et frais de fonctionnement, on s'apercevra que, même s'il passait toute sa vie comme président ou ministre, sa fonction ne lui aurait jamais permis d'avoir tous ces biens. Ces deux cas montrent que c'est comme s'il y avait une sorte d'accord tacite dans la

Suite à la page (14)

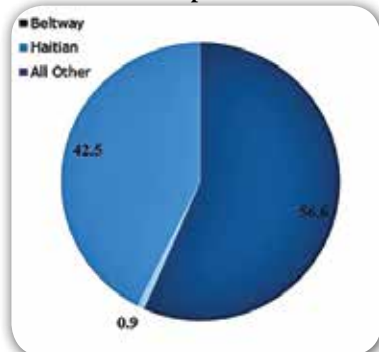


## U.S. Congress Passes Aid Accountability Legislation as Local Procurement Falls in Haiti

by Center for Economic and Policy Research

More than four-and-a-half years after the devastating earthquake in Haiti, the U.S. Congress passed legislation on Jul. 25 demanding greater

**Figure 1. Percent of USAID Funds Awarded, by Location of Recipient**



accountability and transparency in U.S. relief and reconstruction efforts. "[W]e need to provide more accountability of our efforts to rebuild Haiti as we work to produce sustainable local capacity and strengthen democratic institutions," said Rep. Barbara Lee (D-CA), in a press release praising the bill's passage.

In April 2013, CEPR published "Breaking Open the Black Box: Increasing Aid Transparency and Accountability in Haiti." The report concluded that "the lack of real transparency around U.S. assistance to Haiti makes it much more difficult to identify problems and take corrective measures." Among the recommendations made in the report, many have been included in the recent legislation, such as: reporting sub-award contract data, prioritizing local procurement and the involvement of local civil society, releasing data at the project level and including benchmarks and goals, and increasing the amount of information published in Haitian Creole.

The Assessing Progress in Haiti Act, as the bill is known, will require the Secretary of State to submit to Congress a report every six months detailing the U.S. government strategy in Haiti, including program goals and outcomes. Crucially, the bill also

requires reporting on "amounts committed, obligated, and expended on programs and activities to implement the Strategy, by sector and by implementing partner at the prime and sub-prime levels," making it far easier to track where the money goes and who is the ultimate recipient.

It has been U.S. policy to increase local procurement worldwide as part of an ambitious reform program called USAID Forward. However, the new bill will ensure that the U.S. carries this out in its Haiti policy, something that has taken on extra importance as recent data released by USAID shows the level of local procurement actually decreased in 2013 from 2012.

Local procurement data recently posted (XLS) on the USAID Forward website reveals that just over \$4 million, or 2% of all USAID spending

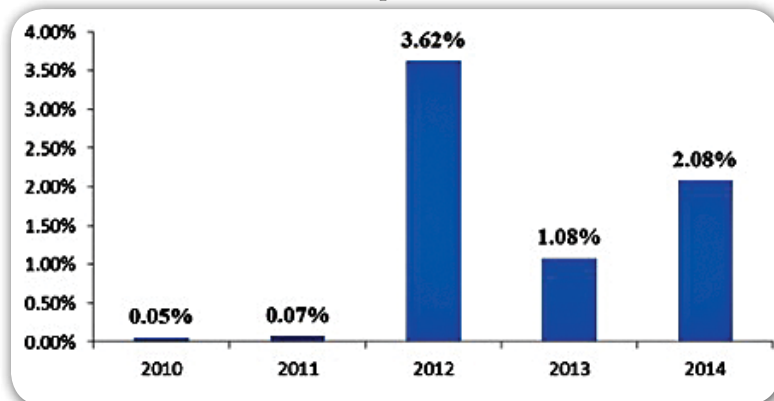
principles that leading donors worldwide have agreed to adopt in line with evolving aid accountability awareness, the U.S. has been slow to implement these changes, especially in Haiti.

Commenting on the bill's passage, CEPR Co-Director Mark Weisbrot stated, "it is a step in the right direction if U.S. taxpayer dollars are to be used in a way that will benefit the people of Haiti instead of merely lining contractors' pockets." He added that, "66.2% of USAID contracts has gone to Beltway-based firms, while just 1.5% has gone to Haitian companies...There is something terribly wrong with this picture."

### What the Data Shows

The data released by USAID, showing the levels of local procurement, while a step in the right direction, falls far

**Figure 2. Percent of USAID Awards Given to Haitian Companies, Annual**



went to local companies or organizations in Haiti. This is down from \$11.5 million (5.4%) in 2012. Overall expenditures for Haiti decreased from \$209.5 to \$198 million, according to the database. Worldwide, the level of local procurement actually increased, from 14.3% to 17.9%, showing just how far behind U.S. policy in Haiti is.

The aid accountability bill states that "it is the policy of the United States" to prioritize "the local procurement of goods and services in Haiti," and repeatedly calls on the U.S. government to outline a strategy that "builds the long term capacity of the Government of Haiti and civil society in Haiti." While these are core prin-

short of what is being required in the Haiti aid bill, and has severe limitations. Unlike in the USASpending.gov database, which reports all contracts and grants awarded by USAID, the Forward Database contains no identifying contract numbers, meaning reconciling the two databases is virtually impossible. Further, the USAID Forward database doesn't specify whether the expenditures are via prime awards or sub-awards, an important distinction. Finally, the information is provided only well after the fact, while the USASpending.gov data is updated regularly. For these reasons, to present a more complete picture of USAID procurement in Haiti, an analysis of

the USASpending.gov database is required.

As of Jul. 14, 2014 USAID has awarded \$1.38 billion for Haiti-related work according to the USASpending.gov database, including both contracts and grants. As can be seen in Figure 1, overall, just 0.9% has gone directly to Haitian organizations, while 56.6% has gone to firms located inside the Beltway (Washington D.C., Virginia and Maryland).

There is some evidence to show that local procurement has been increasing in 2014. Though the USASpending.gov data confirms the drastic decrease in local procurement in 2013, thus far in 2014 just over 2% has gone to local companies, as can be seen in Figure 2.

In response to inquiries from CEPR, the USAID Haiti Task Team responded that, "the amount of new obligations directly to local organizations will vary from year to year and do not necessarily reflect the level of USAID involvement in building local capacity," adding that, "any attempt to split up our funding into discrete shorter time periods such as fiscal years is bound to encounter fluctuations."

In 2014 and beyond, "USAID/Haiti anticipates higher percentages," of local procurement. To help move in this direction, USAID issued an Annual Program Statement (APS) in March 2014 that programs \$5.5 million "to provide direct funding to local Haitian organizations," in a number of sectors. Further, and in line both with USAID Forward and the recently-passed legislation, USAID "is currently identifying opportunities" for Haitian organizations to provide development capacity

or other donors," according to the Haiti Task Team.

Still, a deeper look at who the recipients are shows a more limited reach of USAID's local procurement. Since the earthquake in January 2010, of the \$1.38 billion awarded by USAID, just \$12.36 million has gone to Haitian organizations. And of that, 57% went to just one company, Cemex Haiti, which is a subsidiary of a Mexican company that is one of the largest cement manufacturers in the world. A further 8.6% went to the local branch of Transparency International. Though both organizations physically operate in Haiti and employ Haitians, it highlights the advantage for local firms of having international connections, without which they are often left behind.

While more funds certainly go to Haitian companies through subcontracts, there is little available information available on this. Despite previous legislation requiring the reporting of subcontracts to the USASpending.gov database, in practice very little is ever reported. Only \$44.1 million is reported in subawards for work in Haiti, of which 20% went to Haitian companies, as can be seen in Table 1. Even at this level, over 44% of the funds went to companies inside the Beltway. The newly-passed legislation, in requiring the reporting of data at both the prime and sub levels, will allow for a much more thorough analysis of USAID spending in the future.

The U.S. Congress has sent a clear message to the State Department and administration that the U.S.'s Haiti policy has not lived up to its pledge and that it has fallen short in key ar-

**Table 1. Subaward Obligations, by Location of Recipient**

	Amount Obligated	Percent of Total
Beltway	\$ 19,514,181	44.2%
All Other US	\$ 10,293,098	23.3%
Haiti	\$ 8,845,667	20.0%
Other Foreign	\$ 5,488,860	12.4%
<b>Total</b>	<b>\$ 44,141,805</b>	<b>100.0%</b>

building to civil society groups and local companies in order "to expand the number of Haitian organizations able to receive direct funding from USAID

of transparency and accountability. The next step will be holding those actors accountable with this new piece of legislation.

## My Prayer!

by Maud Jean-Michel

Universe, in my most intimate moments with you, I could ask you for whatever brings joy to my heart. I would implore you to allow me to live a long, long life. I would ask you to make me wiser and more honest. I would beg you To give me lots of money, fancy cars and jewels, and gorgeous mansions. I would Insist that you protect my children And make them wiser and clever. Universe, why not ask you for a strong-minded man Who would love dearly? But Universe, tell me How useful would all this be If there is no peace in the world, No love and charity in our hearts,

No harmony and unity in our midst?

Universe, why should I pray For me to find unending happiness and everlasting peace While senseless wars are destroying mankind? Why should I seek security for my family While bombs and rockets are falling Upon so many other families like raindrops? Universe, tell me, what type of person would I be If I keep praying to you To fulfill my petty ambitions While hatred and selfishness are devouring the world? Universe, do not let me pray just for myself and my loved ones.

Help me uproot treachery and meanness from my heart So that I may pray for a collective solution.

Universe, please send peace and love to the world. Stop Israel from going further with the genocide. Give the Palestinian people strength and courage To fight against this brutal colonialism. Help the Haitian people get rid of the neocolonialists.

Universe, I will keep on imploring you Until there are weapons of mass destruction no more. Universe, do not be indifferent. Please, listen to my supplication! Make ignorance and prejudice disappear. Teach us how to hug more and kill no more. Put an end to our sufferings and dry our tears. Universe, do not let me beg you in vain. Please, please, keep an eye on humanity.

### Marc Tire Shop



**Tires Repaired:**  
Plugs, Patches, Balancing  
New Tires, Used Tires  
Battery Recharged  
New Batteries

**Mande pou Sergo!**  
2916 Farragut Road  
Brooklyn, NY 11210  
**718-434-9069**



**VLC  
AUTO  
REPAIR**

- Engines • Transmissions
- Brakes • Starters
- Oil Change • Alternators
- Inspections

547 Albany Ave. Brooklyn, NY 11203  
Nou pale kreyòl!  
**718.363.2873**

**BED STAR**  
Car & Limo Service

- 24 Hour Radio Dispatched
- Fast Response • All Airports

528 Empire Blvd., Bklyn, NY 11225  
**718.771.2299**

# GÉNOCIDE PLANIFIÉ ET LES ENFANTS



Les trois quarts des tués à Gaza sont des civils, dont la moitié des femmes et des enfants



Le mur: le symbole le plus puissant de la discrimination contre les Palestiniens



Quatre enfants qui ont été assassinés

Par Alexandra Panaguli

Mercredi à 4h30 du matin, cinq obus ont transpercé les murs de l'école de l'ONU du camp de réfugiés de Jebel-ya et tué 17 enfants dans leur sommeil. Quelques heures plus tard, le Pentagone étatsunien confirmait avoir fourni des armes à l'armée israélienne le 23 juillet dernier, trois jours après qu'Israël en ait fait la demande. Elles proviennent d'une réserve de munitions d'une valeur d'un milliard de dollars maintenue par les Etats-Unis en Israël en cas de guerre. « Bien entendu rien ne justifie le meurtre d'innocents civils qui cherchent refuge dans un établissement de l'ONU », a prudemment avancé la porte-parole du département d'Etat étatsunien, Marie Harf, mais « nous ne sommes pas sûrs qui a bombardé cette école, nous avons besoin de réunir tous les faits ». Les militaires Israéliens ont avancé leurs traditionnelles excuses tout aussi éhontées, refusant d'assumer leurs responsabilités: ils auraient répondu au feu de militants se trouvant à proximité de l'école ou c'était peut-être même des obus du Hamas mal lancés...

Le secrétaire-général de l'ONU, Ban Ki-moon, était, lui, catégorique: « toutes les preuves disponibles » pointent vers l'artillerie israélienne. Tandis que la Haut-commissaire de l'ONU aux droits humains, Navi Pillay, est allée plus loin: « Rien de tout cela me semble être fortuit. Il semble y avoir mépris délibéré des obligations que le droit international impose à Israël ».

Ce n'est pas tout. Chris Gunness,

porte-parole de l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (Unrwa) (celui qui a fondu en larmes au cours d'une interview par Al Jazeera) a précisé qu'ils avaient communiqué 17 fois les coordonnées de l'école aux militaires israéliens (comme si ceux-ci ne les avaient pas déjà), la dernière fois étant à 20h50, soit quelques heures avant le bombardement de l'école. C'était signer leur condamnation à mort.

En effet, j'irai encore plus loin. Ce n'est nullement un hasard ni des dérapages ou erreurs qu'au moins les trois quarts des tués à Gaza soient des civils, dont la moitié des femmes et des enfants... et que c'était la 6ème école bombardée par les Israéliens (133 endommagées en tout). Ceux-ci sont très bien organisés et planifient tout dans les moindres détails – il faut rappeler la libération des otages israéliens à l'aéroport d'Entebbe déjà en 1976 lors d'une véritable opération chirurgicale à 4.000 km de distance. Pour ce faire ils bénéficient de la technologie militaire la plus avancée, gracieusement fournie par les Etats-Unis qui testent ainsi à bas prix (monétaire et humain) leurs engins de mort. Ainsi, cette fois-ci ils ont lancé leur attaque meurtrière juste au début de l'été, le 8 juillet, quand les occidentaux prennent leurs vacances afin de limiter les protestations internationales, alors que la dernière fois c'était pendant les vacances de Noël de 2008.

Justement, lors de ce carnage précédent, qui a fait 1.400 morts du 27 décembre 2008 au 18 janvier 2009, « Des civils non armés ont été mis en pièces avec des fléchettes vaporisées par des obus de char », écrit Max Blumenthal dans son

livre « Goliath ». « Plusieurs autres enfants couverts de brûlures d'armes chimiques au phosphore blanc ont été amenés dans les hôpitaux; quelques-uns ont été retrouvés morts avec des blessures bizarres après avoir été frappés par des bombes expérimentales (DIME) destinées à se dissoudre dans le corps et rapidement éroder les tissus mous internes. Un groupe de femmes a été abattu alors qu'elles agitaient un drapeau blanc; une autre famille a été détruite par un missile alors qu'elle déjeunait; et des soldats israéliens ont tué Ibrahim Awajah, un enfant de huit ans. Sa mère, Wafaa, a déclaré au réalisateur de documentaires Jen Marlowe que les soldats ont utilisé son corps comme cible d'exercice. De nombreux crimes de ce genre ont été documentés dans la bande de Gaza ».

Le renommé intellectuel Noam Chomsky dit que, « Au cours des dernières 14 années, la norme est qu'Israël tue plus de deux enfants palestiniens par semaine ».

\*\*\*

Pourquoi cibler les plus faibles? La principale crainte des juifs d'Israël est que dans quelques années ils seront dépassés en nombre par les musulmans du fait de l'importante différence des taux de natalité (Gaza 3,9 – Israël 1,7), alors quoi de mieux que de viser surtout les enfants et les femmes qui les engendrent? Les Israéliens n'utilisent pas seulement des armes à feu pour contrôler la population palestinienne. Blumenthal explique dans son livre comment l'armée israélienne « utilise une formule mathématique pour limiter l'approvisionnement alimentaire de Gaza venant de l'extérieur pour maintenir le niveau calorique du million et demi de

Palestiniens piégés dans leur prison à ciel ouvert tout juste au-dessus de la famine; un officiel du gouvernement a par la suite nié avoir plaisanté au cours d'une réunion que cette pratique est « comme un rendez-vous chez un diététicien » (Chapitre 1er: « A l'abattoir »).

Cette politique découle du mépris que les juifs ont à l'égard des musulmans, comme l'indique ce genre de plaisanteries très communes. Mépris lui-même produit d'un long endoctrinement qui a pour but de déshumaniser les Palestiniens et qui commence bien évidemment au plus jeune âge. Dans les livres scolaires les Palestiniens sont présentés comme « des réfugiés, des agriculteurs et des terroristes primitifs », nous dit Nurit Peled-Elhanan, professeur de langues et d'éducation à la Hebrew University de Jerusalem, affirmant que dans « des centaines et des centaines » de livres, pas une photographie ne dépeint un Arabe comme une « personne normale ».

« Un racisme qui prépare les jeunes Israéliens pour leur service militaire obligatoire », ajoute l'académicienne. Soit les dresser à tuer sans scrupule... y compris, ou surtout, des enfants. « Vous êtes autorisés à tirer sur des enfants de douze ans et plus. C'est ce que nous disent-ils, » a dit un tireur d'élite israélien à la correspondante du Haaretz, Amira Hass, en 2004 lors de la deuxième Intifada. « C'est ce que les FDI [Forces de défense israéliennes] disent à leurs soldats. Je ne sais pas si c'est ce que l'armée israélienne dit à la presse, » a dit le tireur d'élite.

Le message qu'on leur inculque, continue Peled-Elhanan est qu'« on peut se débarrasser des Palestiniens en toute impunité. Et non seulement cela, mais

c'est un peuple dont le nombre doit être diminué ».

Pour compléter leur « éducation », un an avant de commencer leur service militaire obligatoire l'état organise, pour un quart des écoliers, la visite de camps d'extermination nazis, notamment celui d'Auschwitz. « On leur dit que le but des Arabes, avec le reste du monde non-juif, est un autre Auschwitz. Et que la seule protection entre les Israéliens et un camp de la mort est l'armée israélienne. [...] Rabbi Yitzhak Shapira et Rabbi Yossef Elitzur, les auteurs d'un livre de 230 pages [donné aux jeunes recrues], informent les soldats que les non-juifs sont « insensibles par nature » et peuvent être tués pour « freiner leurs mauvaises inclinations ». [...] Les rabbins affirment que selon la loi juive « il est justifié de tuer des bébés s'il est clair qu'ils grandiront pour nous nuire, et dans une telle situation, ils peuvent être nu délibérément, et pas seulement au cours de combat avec des adultes ».

Pas étonnant alors que Chris Hedges, journaliste mondialement connu et respecté, notamment ancien chef de bureau du New York Times pour le Moyen-Orient, ait assisté dans les dunes autour de Khan Younis, un dimanche après-midi de juin 2001, à la tuerie de cinq enfants – dont un de 11 ans, Ali Murad – par balles tirées avec un silencieux par des soldats israéliens. « Des enfants ont été tués dans d'autres conflits, – des escadrons de la mort les ont abattus au El Salvador et au Guatemala, des mères avec des nourrissons ont été alignés et massacrés en Algérie, et des tireurs d'élite serbes ont visé des enfants dans leurs viseurs et les

# - TUER LES FEMMES ENFANTS !



Assassinés par des tirs israéliens

ont regardé s'effondrer sur le trottoir à Sarajevo. Mais je n'ai encore jamais vu des soldats attirer les enfants comme des souris dans un piège et les assassiner pour le sport ».

Pas étonnant qu'une étude du British Medical Journal, d'octobre 2004 déjà, confirme que ceci est une pratique courante, jamais punie: «Deux tiers des 621 enfants (les deux tiers de moins de 15 ans) tués lors des contrôles, dans la rue, sur le chemin de l'école, dans leurs maisons, sont morts de tirs d'armes légères, dirigés dans plus de la moitié des cas à la tête, au cou et à la poitrine – la blessure du tireur d'élite ... De toute évidence, les soldats sont régulièrement autorisés à tirer pour tuer des enfants dans des situations de menace minime ou nulle ».

Pas étonnant de voir un T-shirt populaire dans l'armée israélienne montrant une femme enceinte avec une cible sur son ventre avec la légende: "Une balle, deux tués."

Pas étonnant non plus que «plus des deux tiers des adolescents israéliens croient que les Arabes sont moins intelligents, incultes et violents. Plus d'un tiers des adolescents israéliens craignent tous

les Arabes en général [...] 50% des Israéliens disent qu'ils n'habiteraient pas dans le même immeuble que des Arabes, ne se lieraient pas d'amitié, ni laisseraient leurs enfants se lier d'amitié avec des Arabes et ne laisseraient pas des Arabes entrer chez eux».

De nombreuses enquêtes confirment ces faits et toutes notent la tendance à la hausse des attaques racistes. Le Mossawa Advocacy Center for Arab Citizens in Israel les attribue "directement à l'incitation contre les citoyens arabes de ce pays par les autorités religieuses, publiques et élues".

Comme je le disais il y a deux semaines dans Haïti-Liberté, le courant politique israélien est en pleine dérive vers l'extrême-droite, illustré par les commentaires effrayants de hauts officiels israéliens, notamment Naftali Bennett, ministre de l'économie, qui, inversant les rôles, accuse dans un récent article l'Iran d'être à l'origine du conflit à Gaza, et Danny Danon, vice-ministre de la défense renvoyé pour avoir accusé le gouvernement de faire preuve de «retenue» dans son attaque contre Gaza, et qui s'en prend maintenant à la Cisjordanie dans un autre article sur Foreign Policy.

Des profils purement fascistes, tout le contraire de Peled-Elhanan, qui a eu le courage de dire, quand sa fille de 13 ans a été tuée lors d'une attaque suicidaire palestinienne: «Les attaques terroristes de ce genre sont la conséquence directe de l'oppression, de l'esclavage, de l'humiliation et de l'état de siège imposé sur les Palestiniens».

Mais, comme le note Zeev Sternhell, journaliste au plus vieux quotidien israélien Haaretz, tous, à droite, au centre,

au centre-gauche, "Tous rejettent le principe de droits égaux pour les Arabes. C'est pourquoi il est absurde de s'attendre à ce que l'armée se comporte avec un minimum de décence dans les territoires, tout comme il est difficile d'imaginer la Cour suprême de justice d'adopter une approche strictement égalitaire envers les Juifs et les Palestiniens".

Ainsi, cette discrimination est institutionnalisée dans la structure de l'état juif puisque, selon Adalah, le Legal Center for Arab Minority Rights in Israel, plus de 50 lois discriminent à l'égard des Israéliens arabes, surtout dans les domaines de l'immigration et de la terre, telles que la loi du Retour qui autorise les juifs de sang à s'installer en Israël, mais pas les réfugiés palestiniens, et la loi sur la Nationalité et l'Entrée qui va jusqu'à refuser l'immigration à des Palestiniens mariés à des Israéliens. Et bien entendu la formidable controverse autour du Jewish National Fund qui est propriétaire de 13% des terres qu'il réserve aux juifs.

Le mur et les colonies complètent le tableau décrit comme kafkaïen par Jessica Montell, directrice de B'Tselem, organisation israélienne de droits humains, à propos de la ville d'Hébron, en plein territoire palestinien. «Voici quelques centaines de colons israéliens vivant au cœur d'une importante ville palestinienne. [...] Des rues entières sont fermées aux voitures palestiniennes, et même les piétons palestiniens sont interdits dans les rues contiguës aux colonies. Certaines familles ne sont même pas autorisées à sortir de leur porte d'entrée, car la route est pour les Israéliens seulement. L'ancien centre commercial

animé d'Hébron est maintenant pratiquement une ville fantôme ».

Toute la Cisjordanie est dans la même situation. «Restrictions des déplacements des Palestiniens pour permettre la libre circulation des colons. Exploitation des ressources naturelles pour le seul bénéfice des Israéliens. Deux systèmes juridiques différents et discriminatoires en vigueur, avec les colons jouissant de tous les droits de la démocratie israélienne et même des avantages et prestations, tandis que les Palestiniens sont soumis à la loi militaire ».

Ce à quoi il faut ajouter que 11.000 Palestiniens ont perdu leur droit de résider à Jérusalem depuis 1996 du fait qu'Israël impose des lois de résidence en faveur des juifs et révoquent des permis de séjour palestiniens. Et ce n'est qu'un début, dit Richard Falk, professeur étatsunien de droit et rapporteur spécial des Nations unies pour les droits humains dans les territoires palestiniens, qui parle de politiques portant des «caractéristiques inacceptables de colonialisme, apartheid et de nettoyage ethnique». Et le professeur d'ajouter: «Enfermer un peuple dans une zone de guerre est quelque chose qui évoque les pires souvenirs internationaux du ghetto de Varsovie».

Qui parle de colonies parle de religion et c'est bien entendu sur ce plan que la haine à l'encontre des Palestiniens est la plus intense, amis nous n'entrerons pas là-dedans, relevant simplement quelques perles. Dov Lior, chef rabbin justement de Hébron: «un millier de vies non-juives ne valent pas l'ongle d'un Juif» et "les terroristes arabes capturés pourraient être utilisés pour mener des expériences médi-

cales", "la loi juive interdit d'employer des Arabes ou de leur louer des maisons". Pour Ovadia Yosef, ancien chef rabbin, "la seule raison d'être des non-Juifs est de servir les Juifs".

La discrimination et le mépris ont pénétré jusque dans les rangs de l'armée, comme le dénoncent des réservistes de la FDI dans une pétition contre le carnage actuel et contre le service militaire. Un exemple «est le système de contrôle qui discrimine les Mizrachis (juifs dont les familles sont originaires de pays arabes) en les empêchant d'être équitablement représentés dans les unités les plus prestigieuses de l'armée. Or, dans la société israélienne, l'unité et le rang militaires déterminent très fort la carrière professionnelle d'un individu dans la vie civile ».

Plus généralement ces réservistes déplorent la militarisation de la société israélienne, «En Israël, la guerre n'est pas simplement la politique par d'autres moyens – elle remplace la politique. Israël n'est plus capable de penser à une solution à un conflit politique, qu'en termes de force physique ».

N'oublions pas le plus important, comme le rappelle un éditorial du Brattleboro Reformer du Vermont: cette oppression est soutenue par les Etats-Unis, et ce n'est pas la première ni la dernière fois que nous sommes complices de l'assassinat d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. La liste est longue et remonte dans notre histoire depuis les Amérindiens jusqu'aux Philippines, en Amérique centrale et du Sud, au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Extrême-Orient. Nous avons le sang des enfants sur les bras. N'est-il pas temps que ça se termine?



Des femmes en pleurs à Gaza



Israël veut me payer pour émigrer sur sa terre parce que je suis juive. Je suis Palestinien. Je ne peux pas rentrer sur ma terre parce que je ne suis pas juif

## Vladimir Poutine s'exprime sur l'Ukraine et les nouvelles sanctions US

Le 17 juillet dernier, Vladimir Poutine a répondu à des questions de journalistes russes après ses visites à Cuba, au Nicaragua, en Argentine et au Brésil

**Vladimir Poutine:** Bonjour, ou bonsoir. Quel fuseau horaire suivons-nous ?

**Journalistes:** Bonsoir !

**Question:** La première question concerne des nouvelles récentes. Les USA ont imposé de nouvelles sanctions à la Russie...

**Vladimir Poutine:** Vraiment ?

**Question:** Vous avez déjà déclaré plus tôt que la Russie mettrait peut-être en place des mesures de rétorsion. Quelle sera la réponse cette fois ?

**Vladimir Poutine:** Nous devons d'abord voir ce que ces sanctions entraînent; nous devons examiner cela calmement, sans agitation. En général, je tiens à dire que malheureusement, ceux qui planifient les actions de politique étrangère des USA – ce n'est pas une observation qui concerne la période récente mais les 10-15 dernières années – mènent une politique étrangère agressive et, à mon avis, qui manque de professionnalisme, parce que quoi qu'ils fassent, il y a des problèmes partout.

Il suffit de regarder: il y a des problèmes en Afghanistan; l'Irak est en train de s'effondrer; la Libye est en train de s'effondrer. Si le général Al-Sissi n'avait pas pris le contrôle de l'Égypte, l'Égypte eût été probablement elle aussi dans la tourmente à présent. En Afrique, il y a des problèmes dans de nombreux pays. Ils se sont impliqués en Ukraine, et il y a des problèmes là-bas aussi.

Il serait bon que tout le monde comprenne que nous devons nous appuyer sur les principes fondamentaux du droit international et du droit local, et traiter les États et la constitutionnalité avec beaucoup de soin, en particulier dans les pays qui viennent tout juste de se redresser, où le système politique est encore assez jeune et immature, et où l'économie est encore en voie de développement.

Nous devons traiter les institutions étatiques avec le plus grand soin. Quand elles sont traitées avec mépris, cela entraîne des conséquences graves: désintégration et conflits internes, comme nous l'observons actuellement en Ukraine.

Ceux qui poussent les autres pays vers de tels développements ne devraient jamais oublier que le sang des soldats de l'armée régulière, le sang des combattants de la résistance, et celui des civils, en premier lieu, est sur leurs mains, de même que les larmes des mères, des veuves et des orphelins – ils sont sur leur conscience, et ils n'ont moralement le droit de rejeter cette responsabilité sur les épaules de personne d'autre.

Voici ce qui devrait être fait conjointement: appeler toutes les parties du conflit en Ukraine à cesser immédiatement les hostilités et à commencer les pourparlers. Mais malheureusement, nous ne voyons pas cela de la part de nos partenaires, d'abord et avant tout nos partenaires US qui, au contraire, semble-t-il, poussent les autorités actuelles de l'Ukraine à poursuivre une guerre fratricide et les opérations punitives. Cette politique n'a aucune perspective.

Quant aux diverses sanctions, j'ai déjà dit qu'elles ont généralement un effet boomerang, et, sans aucun doute, dans ce cas, conduisent les relations russo-US dans une impasse et les détériorent gravement. Je suis certain que cela est nocif pour les intérêts stratégiques à long terme de l'administration et du peuple US-américains.

Il est très regrettable que nos partenaires suivent cette voie, mais la porte menant au processus de négocia-



Vladimir Poutine

tion pour surmonter et dépasser cette situation reste ouverte. J'espère que la raison et le désir de régler tous les problèmes par des moyens pacifiques et diplomatiques prévaudront.

[...]

**Question:** M. Poutine, la délégation du FMI est en train de mettre au point sa décision finale sur le montant de son aide financière à l'Ukraine. Que pensez-vous de ce type d'assistance pour ce pays ?

**Vladimir Poutine:** Je voudrais commencer par dire que la Russie est extrêmement désireuse – elle y a un intérêt vital – de parvenir à la cessation la plus rapide possible du conflit en Ukraine, pour un certain nombre de raisons.

Je ne sais pas s'il y a un autre pays, à l'exception de la Russie – et de l'Ukraine elle-même, bien sûr – qui aurait autant d'intérêt à arrêter l'effusion de sang et à parvenir à la résolution de la situation dans cet État voisin. Cela parce que nous avons beaucoup d'amis là-bas, parce que nos relations ont historiquement toujours été spéciales (il y a beaucoup de Russes, de russophones là-bas, etc.), et pour d'autres raisons, économiques par exemple.

Il est impératif de mettre un terme au conflit armé là, comme je l'ai déjà dit, de mettre fin à la confrontation militaire, d'établir un cessez-le feu des deux côtés – c'est quelque chose que je tiens à souligner – et d'amener les deux côtés et toutes les parties en conflit à s'asseoir à la table des négociations.

Eu égard à cela, nous sommes a priori favorables à toute assistance économique fournie à l'Ukraine, y compris l'aide fournie par le FMI. Dans le même temps, je tiens à souligner que les règles du Fonds Monétaire International stipulent qu'il ne doit pas fournir d'aide financière aux pays en guerre. J'estime que c'est une mesure juste, et je pense qu'elle devrait être appliquée dans le cas de l'Ukraine. Pourquoi ? Parce que généralement, dans un pays en guerre, l'argent est donné à un pays pour un certain but, mais il est finalement utilisé pour d'autres choses. L'argent est alloué pour soutenir l'économie et la sphère sociale, mais en réalité, il est dépensé dans des opérations militaires et ainsi détournées.

C'est, je crois, exactement ce qui se passe en Ukraine avec le premier versement du FMI. Par exemple, une grande partie de ce financement devait être utilisée pour soutenir le secteur bancaire et financier. Mais d'après mes informations, la plupart de ces fonds ont été transférés aux banques privées des oligarques ukrainiens. Où est cet argent maintenant ? A quoi a-t-il servi ? Dans quelles poches a-t-il fini – c'est quelque chose que le FMI et le grand public en Ukraine, ainsi que les pays qui lui apportent de l'aide doivent savoir. Par conséquent, nous devons d'abord mettre fin aux hostilités et ensuite donner de l'argent.

En plus de tout le reste, une partie du premier versement était censée être utilisée pour honorer les engagements de l'Ukraine dans des contrats de commerce extérieur, en particulier le paiement des dettes pour les livraisons de ressources énergétiques russes. Nous n'avons rien vu de cet argent non plus.

Ce qui se passe avec le financement du FMI est exactement la même

chose que ce qui s'est passé avec le crédit que nous avons accordé à l'Ukraine, dont trois milliards de dollars qu'elle a reçus de la Russie à la fin de l'année dernière: il n'y a pas eu de remboursement de la dette, aucun paiement n'est en cours. Nous aimerions beaucoup savoir où est notre argent, à quoi il a été dépensé.

Si tout ce dont je viens de parler est mis en œuvre, alors bien sûr nous sommes favorables à une assistance financière à l'Ukraine, mais pas pour les oligarques ukrainiens et les voleurs, non, pour le peuple ukrainien. C'est une question extrêmement importante. Le plan et les instruments proposés pour le suivi de sa mise en œuvre doivent être présentés d'une manière qui ne laisserait aucun doute sur l'objectif des financements et de la façon dont ils sont utilisés.

[...]

**Question:** Vladimir Vladimirovitch, je souhaiterais vous demander des précisions sur les sanctions (US), si vous me le permettez.

**Vladimir Poutine:** Qu'y a-t-il à préciser ? Ce n'est pas nous qui introduisons des sanctions. Pourquoi ne posez-vous pas la question à ceux qui nous les imposent ?

**Question:** Néanmoins, il y a quelques mois, vous avez dit ceci (peut-être que la citation n'est pas tout à fait exacte): s'il y a de nouvelles sanctions, si cela continue, la Russie portera peut-être un regard particulièrement attentif sur les sociétés étrangères opérant dans son secteur énergétique. Pensez-vous que le temps est venu de le faire ?

**Vladimir Poutine:** Vous faites référence à ce que j'ai dit à propos de l'effet boomerang. J'ai dit que les mesures prises par l'administration US contre la Russie pourraient aller à l'encontre des intérêts des USA. Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela signifie que certaines entreprises étrangères pourraient vouloir travailler en Russie, mais qu'à cause de certaines restrictions, elles pourraient perdre leur compétitivité par rapport à certaines autres entreprises internationales du secteur énergétique. Nous avons permis à une importante société US-américaine de travailler sur notre territoire. Les USA ne veulent-ils pas qu'elle y travaille ?

Ils nuisent à leurs plus grandes entreprises du domaine de l'énergie. Dans quel but ? Pour commettre obstinément une nouvelle erreur après avoir commis l'erreur précédente ? Je trouve que cette approche manque beaucoup de professionnalisme, à tout le moins. Tôt ou tard, ces méthodes de résolution des problèmes internationaux devront changer, mais ceux qui y recourent seront responsables des dégâts occasionnés.

**Question:** Une question sur le métro de Moscou, s'il vous plaît ?

**Vladimir Poutine:** Allez-y – dernière question.

**Question :** Je suis désolé, vous avez déjà offert vos condoléances, et une enquête a été lancée. Pensez-vous que les autorités de Moscou devraient être tenues pour responsables [du grave accident du 15 juillet, 23 morts, 161 blessés], car ils poussent à une transformation des transports en commun ?

**Vladimir Poutine:** La responsabilité doit toujours être personnelle. Il y a un exemple classique du droit pénal appelé la «tragédie de la chasse», lorsque deux chasseurs tirent sur un buisson pensant que du gibier s'y cache, et tuent accidentellement une personne. Étant donné que les experts ne peuvent pas établir qui a tué cette personne, ils sont tous deux exonérés de toute responsabilité. La responsabilité doit toujours être personnalisée.

Si une ou certaines personnes sont reconnues coupables, s'il est

*Suite à la page (15)*

## Les nouveaux défis de l'Amérique latine

Par Samir Amin

Le continent américain a été la première région intégrée dans le capitalisme mondial naissant [1]. C'est également la première à avoir été façonnée comme périphérie des centres européens atlantiques en constitution. Ce façonnement a été d'une brutalité sans pareille. Les Anglais ont ici (comme en Australie et en Nouvelle-Zélande) tout simplement procédé au génocide complet des Indiens, les Espagnols à leur réduction à un statut proche de l'esclavage. En dépit des effets démographiques catastrophiques de ces politiques, la présence indienne n'a pas été effacée. Les Portugais et les Français ont complété l'œuvre de façonnement du continent par la traite des esclaves. L'exploitation de cette première périphérie du capitalisme historique était fondée sur la construction d'un système de production pour l'exportation de produits agricoles (sucre, coton) et de produits miniers.

L'indépendance, conquise par les classes dirigeantes locales blanches, n'a rien changé à cette vocation. L'Amérique latine, avec encore aujourd'hui seulement 8,4 % de la population mondiale, comme l'Afrique, constitue les deux régions du monde où se conjuguent un faible peuplement relatif (par comparaison avec l'Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est) et une richesse fabuleuse en ressources naturelles (en terres arables potentielles et en richesses du sous sol). Elles ont de ce fait vocation à être et à demeurer des zones soumises au pillage systématique et à grande échelle de ces ressources au seul bénéfice de l'accumulation du capital dans les centres dominants, l'Europe et les États-Unis.

Les formes politiques et sociales construites pour servir cette vocation ont bien entendu évolué avec les siècles ; mais elles sont demeurées conçues à chaque étape, jusqu'aujourd'hui, pour la servir. Au XIXe siècle, l'intégration de l'Amérique latine dans le capitalisme mondial reposait d'une part sur l'exploitation de ses paysans, réduits au statut de péons soumis par l'exercice des pratiques sauvages des pouvoirs exercés directement par les grands propriétaires fonciers et, d'autre part, sur l'exploitation de ses mines par les premières grandes compagnies minières européennes et états-uniennes. Le système de Porfirio Díaz [2] au Mexique en constitue un bel exemple.

L'approfondissement de cette intégration au XXe siècle a produit la «modernisation de la pauvreté». L'exode rural accéléré, plus marqué et plus précoce en Amérique latine qu'en Asie et en Afrique, a substitué aux formes anciennes de la pauvreté rurale celles du monde contemporain des favelas urbaines. En parallèle, les formes du contrôle politique des masses ont été à leur tour «modernisées» par la mise en place de dictatures «para-fascistes» (abolition de la démocratie électorale, interdiction des partis et des syndicats, octroi à des services spéciaux «modernisés» par leurs techniques de renseignement du droit d'arrêter, de torturer, de faire disparaître tout opposant réel ou potentiel). Des dictatures au service du bloc réactionnaire local (latifundiaires, bourgeois compradore, classes moyennes bénéficiaires de ce mode de lumpen développement) et du capital étranger dominant, en l'occurrence celui des États-Unis.

Le continent conserve jusqu'à ce jour les marques de la surexploitation sauvage à laquelle il est soumis. Les inégalités sociales y sont extrêmes, plus encore qu'ailleurs. Le Brésil est un pays riche (le rapport terres arables/population y est dix-sept fois meilleur qu'en Chine) où on ne voit que des pauvres ; la Chine est un pays pauvre où on voit beaucoup moins de déché-

ance extrême, ai-je écrit. Mais au Brésil, conséquence de son développement capitaliste périphérique précoce et profond, il n'y a plus que 10 % de ruraux : la pauvreté est désormais urbaine. Au Venezuela, le pétrole a intégralement détruit l'économie et la société : il n'y a plus ni agriculture, ni industries, tout est importé. Très riches et très pauvres vivent – ou survivent – de la seule rente pétrolière.

Dans ces conditions, la reconstruction d'une agriculture capable d'assurer la souveraineté alimentaire comme la construction de systèmes industriels cohérents et efficaces exigera la mise en œuvre de politiques systématiques de longue haleine spécifiques, certainement différentes de celles qu'on pourrait imaginer en Asie et en Afrique.

### Des avancées révolutionnaires remarquables

Le contraste est ici également visible, entre les avancées conséquentes conquises par les luttes populaires en Amérique du Sud au cours des trente dernières années et leur absence en Asie (Chine, Taïwan et Corée faisant exception) et en Afrique. A l'origine de ces avancées : la mise en déroute des dictatures des années 1960-1970 par d'immenses mouvements populaires urbains. Initiée au Brésil par la présidence de Fernando Henrique Cardoso, approfondie par celle de Lula (2003), par la première victoire électorale de Chavez (1999), la maturation de la revendication de la démocratie est incontestablement en avance en Amérique latine. Cette revendication ne concerne plus quelques segments des classes moyennes, mais désormais la grande majorité des classes populaires, urbaines et rurales. Elle a permis des victoires électorales en Bolivie, en Equateur, en Argentine, en Uruguay (ce qui constitue l'exception dans l'histoire ancienne et récente et non la règle !) qui ont porté au gouvernement une nouvelle génération de dirigeants, dont les cultures politiques progressistes n'ont plus rien à voir avec celle des XIXe et XXe siècles. Une génération de dirigeants qui ont osé amorcer la remise en cause des politiques économiques et sociales réactionnaires du néolibéralisme, au plan intérieur tout au moins, sans que, malheureusement (et c'est là leur limite) cette remise en question n'ait modifié le mode d'insertion des pays concernés dans le capitalisme global.

Acquis positifs majeurs incontestables : l'amorce de la rénovation de la gestion démocratique de la politique (budgets participatifs, référendums révocatoires, etc.) ; la mise en place de politiques sociales correctives (mais plus par la redistribution que par le développement d'activités productives nouvelles) ; enfin la reconnaissance du caractère multinational des nations andines.

Ces acquis se sont conjugués avec les efforts de l'Amérique latine pour se libérer de la tutelle politique des États-Unis – formulée par la doctrine Monroe – malheureusement sans pour autant réduire la dépendance économique du continent. L'organisation des États américains (OEA) – le «ministère des colonies de Washington» – a du plomb dans l'aile depuis la constitution de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (Alba, 2004) et de la Communauté des États d'Amérique latine et de la Caraïbe (Celac, 2011) – cette dernière rassemblant tous les États du sous-continent, mais excluant les États-Unis et le Canada. Le Mexique – soumis aux exigences du marché intégré nord américain – a commis de ce fait ce que j'ai osé qualifier de «suicide national» qui ne pourra être surmonté que par une grande révolution nationale et populaire, comme celle des années 1910-1920. Les limites de ces premières avancées

*Suite à la page (15)*

# Israël Qui est l'ennemi ?

Par Thierry Meyssan

Chacun a son opinion pour expliquer les massacres commis par l'État d'Israël à Gaza. Alors que dans les années 70 et 80, on y voyait une manifestation de l'impérialisme anglo-saxon, beaucoup l'interprètent aujourd'hui comme un conflit entre juifs et arabes. Revenant sur la longue période — quatre siècles d'Histoire —, Thierry Meyssan, consultant auprès de plusieurs gouvernements, analyse l'origine du sionisme, ses véritables ambitions, et détermine qui est l'ennemi.

La guerre, qui se poursuit sans interruption depuis 66 ans en Palestine, a connu un nouveau rebondissement avec les opérations israéliennes « Gardiens de nos frères », suivie de « Roc inébranlable » (traduit étrangement dans la presse occidentale en « Bordure protectrice »).

À l'évidence, Tel-Aviv — qui avait choisi d'instrumenter la disparition de trois jeunes Israéliens pour lancer ces opérations et « déraciner le Hamas » afin d'exploiter le gaz de Gaza, conformément au plan énoncé en 2007 par l'actuel ministre de la Défense [1] — a été dépassé par la réaction de la Résistance. Le Jihad islamique a répondu par l'envoi de roquettes à moyenne portée très difficiles à intercepter, qui se sont ajoutées à celles lancées par le Hamas.

La violence des événements, qui ont déjà coûté la vie à plus de 1500 Palestiniens et 62 Israéliens (mais les chiffres israéliens sont soumis à la censure militaire et sont probablement minorés), a soulevé une vague de protestation dans le monde entier. En plus de ses 15 membres, le Conseil de sécurité, réuni le 22 juillet, a donné la parole à 40 autres États qui entendaient exprimer leur indignation devant le comportement de Tel-Aviv et sa « culture de l'impunité ». La séance, au lieu de durer les 2 heures habituelles, en a duré 9 [2].

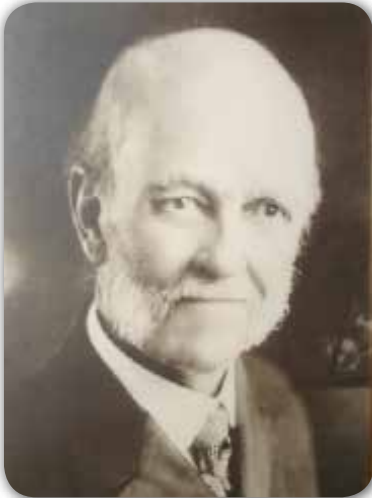
Symboliquement, la Bolivie a déclaré Israël « État terroriste » et a abrogé l'accord de libre-circulation le concernant. Mais d'une manière générale, les déclarations de protestation ne sont pas suivies d'une aide militaire, à l'exception de celles de l'Iran et symboliquement de la Syrie. Tous deux soutiennent la population palestinienne via le Jihad islamique, la branche militaire du Hamas (mais pas sa branche politique, membre des Frères musulmans) et le FPLP-CG.

Contrairement aux précédents (opérations « Plomb durci » en 2008 et « Colonne de nuée » en 2012), les deux États qui protègent Israël au Conseil (les États-Unis et le Royaume-Uni), ont facilité l'élaboration d'une déclaration du président du Conseil de sécurité soulignant les obligations humanitaires d'Israël [3]. De fait, au-delà de la question fondamentale d'un conflit qui dure depuis 1948, on assiste à un consensus pour condamner au minimum le recours d'Israël à un emploi disproportionné de la force.

Cependant, cet apparent consensus masque des analyses très différentes : certains auteurs interprètent le conflit comme une guerre de religion entre juifs et musulmans ; d'autres y voient au contraire une guerre politique selon un schéma colonial classique. Que faut-il en penser ?

## Qu'est ce que le sionisme ?

Au milieu du XVIIe, les calvinistes britanniques se regroupèrent autour d'Oliver Cromwell et remirent en cause la foi et la hiérarchie du régime. Après avoir renversé la monarchie anglicane, le « Lord protecteur » prétendit permettre au peuple anglais de réaliser la



Le révérend William E. Blackstone



Oliver Cromwell

pureté morale nécessaire pour traverser une tribulation de 7 ans, accueillir le retour du Christ et vivre paisiblement avec lui durant 1 000 ans (le « Millénum »). Pour ce faire, selon son interprétation de La Bible, les juifs devaient être dispersés aux confins de la terre, puis regroupés en Palestine et y reconstruire le temple de Salomon. Sur cette base, il instaura un régime puritain, leva en 1656 l'interdiction qui était faite aux juifs de s'installer en Angleterre et annonça que son pays s'engageait à créer en Palestine l'État d'Israël.

La secte de Cromwell ayant été à son tour renversée à la fin de la « Première Guerre civile anglaise », ses partisans tués ou exilés, et la monarchie anglicane ayant été rétablie, le sionisme (c'est-à-dire le projet de création d'un État pour les juifs) fut abandonné. Il ressurgit au XVIIIe siècle avec la « Seconde Guerre civile anglaise » (selon la dénomination des manuels d'Histoire du secondaire au Royaume-Uni) que le reste du monde connaît comme la « guerre d'indépendance des États-Unis » (1775-83). Contrairement à une idée reçue, celle-ci ne fut pas entreprise au nom de l'idéal des Lumières qui anima quelques années plus tard la Révolution française, mais financée par le roi de France et conduite pour des motifs religieux au cri de « Notre Roi, c'est Jésus ! ».

George Washington, Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, pour ne citer qu'eux, se sont présentés comme les successeurs des partisans exilés d'Oliver Cromwell. Les États-Unis ont donc logiquement repris son projet sioniste.

En 1868, en Angleterre, la reine Victoria désigna comme Premier ministre, le juif Benjamin Disraéli. Celui-ci proposa de concéder une part de démocratie aux descendants des partisans de Cromwell de manière à pouvoir s'appuyer sur tout le peuple pour étendre le pouvoir de la Couronne dans le monde. Surtout, il proposa de s'allier à la diaspora juive pour conduire une politique impérialiste dont elle serait l'avant-garde. En 1878, il fit inscrire « la restauration d'Israël » à l'ordre du jour du Congrès de Berlin sur le nou-

veau partage du monde.

C'est sur cette base sioniste que le Royaume-Uni rétablit ses bonnes relations avec ses anciennes colonies devenues États-Unis à l'issue de la « Troisième Guerre civile anglaise » — connue aux États-Unis comme la « guerre civile américaine » et en Europe continentale comme la « guerre de Sécession » (1861-65) — qui vit la victoire des successeurs des partisans de Cromwell, les WASP (White Anglo-Saxon Puritans) [4]. Là encore, c'est tout à fait à tort que l'on présente ce conflit comme une lutte contre l'esclavage alors que 5 États du Nord le pratiquaient encore.

Jusqu'à la presque fin du XIXe siècle, le sionisme est donc exclusivement un projet puritain anglo-saxon auquel seule une élite juive adhère. Il est fermement condamné par les rabbins qui interprètent la Torah comme une allégorie et non pas comme un plan politique.

Parmi les conséquences actuelles de ces faits historiques, on doit admettre que si le sionisme vise à la création d'un État pour les juifs, il est aussi le fondement des États-Unis. Dès lors, la question de savoir si les décisions politiques de l'ensemble sont prises à Washington ou à Tel-Aviv n'a plus qu'un intérêt relatif. C'est la même idéologie qui est au pouvoir dans les deux pays. En outre, le sionisme ayant permis la réconciliation entre Londres et Washington, le remettre en cause, c'est s'attaquer à cette alliance, la plus puissante au monde.

## L'adhésion du peuple juif au sionisme anglo-saxon

Dans l'Histoire officielle actuelle, il est d'usage d'ignorer la période XVIIe-XIXe siècle et de présenter Theodor Herzl comme le fondateur du sionisme. Or, selon les publications internes de l'Organisation sioniste mondiale, ce point est également faux.

Le vrai fondateur du sionisme contemporain n'était pas juif, mais chrétien dispensationniste\*. Le révérend William E. Blackstone était un prêcheur états-unien pour qui les vrais chrétiens n'auraient pas à participer aux épreuves de la fin des temps. Il enseignait que ceux-ci seraient enlevés au ciel durant la bataille finale (le « ravisement de l'Église », en anglais « the rapture »). À ses yeux, les juifs livreraient cette bataille et en sortiraient à la fois convertis au Christ et victorieux.

Suite à la page (16)

# Cuba un modèle selon l'Organisation mondiale de la santé

Par Salim Lamrani

Selon l'organisme onusien, le système de santé à Cuba a valeur d'exemple pour tous les pays du monde.

Le système de santé cubain est mondialement reconnu pour son excellence et son efficacité. Malgré des ressources extrêmement limitées et l'impact dramatique causé par les sanctions économiques imposées par les États-Unis depuis plus d'un demi-siècle, Cuba a réussi à universaliser l'accès aux soins à toutes les catégories de la population et à obtenir des résultats similaires à ceux des nations les plus développées.

Lors de sa récente visite à La Havane en juillet 2014, Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé, a fait l'éloge du système de santé cubain et s'est montrée impressionnée par les réussites dans ce domaine. « Cuba est le seul pays qui dispose d'un système de santé étroitement lié à la recherche et au développement en cycle fermé. C'est la voie à suivre, car la santé humaine ne peut s'améliorer que grâce à l'innovation », a-t-elle déclaré. Elle a salué « les efforts de la direction de ce pays pour faire de la santé un pilier essentiel de développement [1] ».

Cuba a basé son système de santé sur la médecine préventive et ses résultats sont exceptionnels. Selon Margaret Chan, le monde doit suivre l'exemple de l'île dans ce domaine et remplacer le modèle curatif, inefficace et plus coûteux, par un système basé sur la prévention. « Nous souhaitons ardemment que tous les habitants de la planète puissent avoir accès à des services médicaux de qualité, comme à Cuba », a-t-elle souligné [2]. VOMS rappelle que le manque d'accès aux soins dans le monde n'est en aucun cas une fatalité découlant d'un manque de ressources. Il traduit, au contraire, un manque de volonté politique de la part des dirigeants de protéger les populations les plus vulnérables. L'organisation cite à ce titre le cas de l'île de la Caraïbe comme étant le parfait contre-exemple [3]. D'ailleurs, en mai 2014, en guise de reconnaissance à l'excellence de son système de santé, Cuba a présidé la 67ème Assemblée mondiale de la Santé [4].

Avec un taux de mortalité infan-



Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé

tile de 4,2 pour mille, l'île de la Caraïbe présente le meilleur indicateur du continent et du Tiers-Monde, reflétant ainsi la qualité de son système et l'impact sur le bien-être des enfants et des femmes enceintes. Le taux de mortalité infantile de Cuba est même inférieur à celui des États-Unis et se situe parmi les plus bas au monde [5].

Avec une espérance de vie de 78 ans, Cuba est l'un des meilleurs élèves du continent américain et du Tiers-monde, avec un indicateur similaire à celui des nations les plus développées. En moyenne, les Cubains vivent 30 ans de plus que leurs voisins haïtiens. En 2025, Cuba disposera de la plus grande proportion de personnes de plus de 60 ans d'Amérique latine [6].

## Un système de santé au service des peuples du Tiers-monde

Cuba fait également bénéficier les populations du Tiers-monde de son expertise dans le domaine de la santé. En effet, depuis 1963, Cuba envoie des médecins et autres personnels de santé dans les pays du Tiers-Monde afin de soigner les déshérités. Actuellement, près de 50 000 collaborateurs médicaux travaillent dans plus de 60 pays de la planète [7].

L'exemple emblématique de cette solidarité vis-à-vis des plus démunis est l'Opération Miracle lancée en 2004 par Fidel Castro et Hugo Chávez. Cette campagne humanitaire, mise en place au niveau continental dans le cadre du projet d'intégration de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), consiste à opérer gratuitement les Latino-américains pauvres atteints de cataractes et autres maladies oculaires [8].

Suite à la page (15)




**LEARN A NEW LANGUAGE  
with RINCHER'S SYSTEM**

Spanish • English • French • Kreyòl

Kits contain a BOOK and 2 or 3 CDs  
Price range:  
only \$25 - \$35  
Write, call, email, or visit:

**Universal Book Store**  
(formerly Rincher's Book Store)  
826 Rogers Avenue  
Brooklyn, NY 11226  
**718.282.4033**  
Email: rincherexpress@gmail.com

**RINCHER**



**Translations**  
Cheapest in Town  
Birth Certificate • Resume  
• Divorce/Marrage Certificates

Universal Book Store  
Languages • Religious • Political  
• History • Educational

Radio Optimum Mondiale  
Advertising • Radios • Annonces • Nouvelles

**826 Rogers Avenue  
Brooklyn, NY 11226  
(718) 282-4033**  
Email: rincherexpress@gmail.com

**RUSH SERVICE  
SAME DAY MOST**

TRANDUCTIONS  
TRANSLATIONS  
RESUME PREPARATION

**FAX SERVICE  
HAITI & CARIBBEAN**

**TAXES** EMPLOYEE  
DRIVERS  
BABYSITTERS  
CURRENT SELF-EMPLOYED  
& BACK YEARS  
**FILED YEAR-AROUND**

**K-EXPRESS**  
lakay se lakay

**1864 NOSTRAND AVE**  
CORNER NEWKIRK, BROOKLYN, NY  
OPEN MON-SAT 9 AM-6 PM  
347-406-7823 / 718- 284-3156  
FAX 347-529-2593

conscience collective haïtienne sur le mode de gestion gouvernementale en Haïti.

Pour ainsi dire, il y a deux éléments à la source du mal qui ruinent la société haïtienne. D'abord, ce sont les différents gouvernements qui n'ont pas su proposer d'alternative pour changer les conditions de vie de cette population souffrant de précarité de toutes sortes, mais qui en revanche profitent de la situation d'ignorance de cette dernière pour s'enrichir ; ensuite, c'est l'attitude passive de ce peuple méprisé et trahi qui fait que ces gouvernements ne courent aucun risque.

Du fait que l'on devienne riche parce que l'on a été au pouvoir semble paraître légitime, en raison du fait qu'il ne suscite pas de véritables débats publics. Le pays a une population qui ne s'intéresse guère au mode de gestion étatique. Cette population évolue le plus souvent en parallèle à l'État. Il y a un problème de reconnaissance fondamentale de cet État au regard de cette population. En revanche, elle le caractérise : un État bourreau qui se perpétue dans la violence ; un État irresponsable qui n'assume jamais ses responsabilités ; un État qui empoche l'argent public pendant que les conditions socioéconomiques s'aggravent. Cependant, pendant qu'elle reconnaît que cet État est son véritable ennemi, presque aucune action collective n'est organisée par cette population pour lutter contre ce dernier. C'est le véritable dilemme haïtien.

Il y a une indifférence manifeste de la part de cet État qui ne se préoccupe guère de la misère du peuple. De même, il est également important de constater cette même attitude chez cette population. En fait, il y a un déni de reconnaissance mutuelle entre cet État et le peuple. L'État, en tant qu'autorité légitime, est considéré comme étranger dans le schéma représentatif de la population haïtienne.

Ainsi donc, il y a lieu de constater la configuration d'une société haïtienne selon laquelle l'État fonctionne en parallèle par rapport au peuple. D'une part, on observe le fonctionnement dans l'indifférence de l'État qui s'enrichit sur le dos du peuple ; d'autre part, on constate une population qui, dans la débrouillardise en quête d'une vie meilleure, cherche à donner réponse à ses problèmes socioéconomiques sans exiger quoique ce soit de cet État. Cependant, elle connaît une situation déshumanisante et vit en-dessous du seuil de pauvreté. André Corten parle lui-même de la « misère absolue » du peuple haïtien. Selon lui, « l'expérience de non-appartenance au monde alors même qu'on vit entassé l'un sur l'autre est l'expérience de la misère absolue. C'est l'expérience des gens réduits à la promiscuité 5 ». La situation de la misère absolue, telle qu'elle est ainsi expliquée, exprime clairement ce que l'on appelle le « mépris ». Cambier propose une explication assez nette du concept de mépris à partir de la perspective d'Axel Honneth. Ainsi a-t-il pu écrire « Comme le souligne Honneth, une

société humaine requiert que l'environnement social, culturel ou politique permette aux individus de développer une identité autonome ou une relation positive à soi-même. Chacun devrait pouvoir devenir ce qu'il souhaite être sans passer par l'expérience douloureuse du mépris ou du déni de reconnaissance. Or, l'indignation est de mise parce que notre société contemporaine est devenue celle du mépris<sup>6</sup> ».

Au sein de la société haïtienne, le mépris est une forme de déni de reconnaissance de la part de l'équipe dirigeante qui ne crée pas de possibilité d'avoir une société inclusive dans laquelle chaque individu devrait se réaliser de manière autonome sans avoir le sentiment d'être exclus ou rejeté. Ceux qui sont de la masse paysanne et des quartiers défavorisés en Haïti font partie de la « société invisible ». Ils expérimentent dans l'ombre la souffrance et la douleur de l'abandon et de l'humiliation de la part de ceux, les dirigeants, qui devraient travailler dans le sens de leur bien-être.

Or, dans une société qui fonctionne normalement, l'État est au service du peuple et celui-ci doit lui demander des comptes. L'État devrait avoir l'obligation de s'expliquer devant les organes délégués par le peuple sur la gestion de la chose publique. Les biens de l'État ne peuvent appartenir ni à un groupe d'individus ni à leur famille, mais à la nation tout entière. Mais, la société haïtienne dessine un modèle différent de gestion publique. Le bien commun est volé, détourné au profit du petit groupe au pouvoir et de leurs familles. Le pouvoir en Haïti est l'espace de corruption sans commune mesure. Il est le lieu où la plupart de ceux qui remplissent une fonction sont des corrompus et des corrupteurs. C'est un espace où diriger veut dire corrompre, dilapider la caisse publique et mentir au peuple.

#### Gouvernement « tèt kale » : un effort renforcé dans le mal

Le pouvoir actuel n'est pas exempt de cette pratique de gouvernance irrationnelle. Si dans les propos du chef d'État, il a été précisé qu'il allait faire rupture avec les mauvaises pratiques politiques des gouvernements passés, force est de constater que le pays est au cœur de désordres et d'irrégularités institutionnelles renforcés. Ce à quoi que l'on assiste actuellement est tout à fait catastrophique. Et la particularité de ce pouvoir actuel se trouve dans l'utilisation excessive des médias pour tromper la vigilance des observateurs nationaux et internationaux. Pendant que l'on dit haut et fort que c'est un gouvernement qui fait des choses pour la première fois en Haïti, on constate, dans la réalité, que les conditions de vie de la population ne se sont même pas améliorées. On se demande parfois pourquoi on est obligé de mentir au peuple pour le diriger.

Dans la société haïtienne actuelle, on a une institutionnalisation du mensonge, corrélée par une pratique médiatique intense qui donne à croire

que l'on est réellement dans un mouvement de progression positive qui tend vers l'amélioration des conditions de vie de la population générale haïtienne. En fait, on est dans une situation où le sens détourné de la notion de diriger est renforcé. Diriger en Haïti veut dire détourner, corrompre, voler, mentir, se promener partout sans prendre le temps de penser aux stratégies politiques réelles pour sortir le pays de son marasme économique, donner l'impression que l'on fait quelque chose de sérieux, quand au fond c'est du bluff. Diriger en Haïti veut dire prendre l'espace du pouvoir pour s'enrichir soi-même, sa famille, ses concubines, ses amis sans tenir compte de la souffrance réelle du peuple. Ce à quoi l'on assiste actuellement est une grave dérive que l'on avait déjà analysée ailleurs.<sup>7</sup>

Les études qui ont été menées sur les différents gouvernements haïtiens montrent clairement que la société haïtienne a toujours été victime de ses propres gouvernements. C'est en quelque sorte, ce que le sociologue Alain Gilles a montré en écrivant que « l'indifférence de l'État haïtien à l'égard de ses ressortissants, mise à part la violence exercée à l'encontre de la paysannerie et des couches défavorisées en général, s'inscrit dans une banalisation que l'on peut faire remonter à la période coloniale [...] »<sup>8</sup> C'est une constante historique, à l'exception de quelques gouvernements qui avaient tenté de faire quelque chose de plus ou moins sérieux pour le pays.

Malheureusement, cette rupture que le peuple a voulu expérimenter avec le chef d'État actuel, Michel Joseph Martelly, et son gouvernement ayant à sa tête Laurent Lamothe, n'a pas pu être effective. Au lieu de rupture, le pays expérimente au contraire un haut niveau de dédales politiques et de dépression économique significatives. On dépense tellement d'argent de manière irrationnelle, que les bailleurs de fonds internationaux refusent de donner des prêts à Haïti. Pendant que le pays souffre de graves problèmes économiques et de précarité de toutes sortes, le 28 du mois de juillet 2014, on s'en vient d'organiser un carnaval des fleurs sans aucune retombée économique positive. On venait d'organiser le carnaval national aux Gonaïves ; mais on ne sait pas jusqu'à présent le pourcentage de bénéficiaire que l'État en a tiré. Dans un pays comme Haïti qui fonctionne dans les contraintes à tous les niveaux et où tout est priorité, il devrait être important pour ce gouvernement d'apprendre à identifier les priorités des priorités du peuple.

Il est important de souligner que la pratique irrationnelle de ce gouvernement actuel, que l'on explique le plus souvent par la variable d'incompétence, résulte au contraire, à bien constater, d'un choix volontaire non avoué, d'une entente entre ceux qui font partie de ce pouvoir pour atteindre leurs propres objectifs qui sont contraires au développement réel de ce pays. En ce sens, la thèse d'Alain Gilles sur ce qu'il a appelé le « consensus rentier<sup>9</sup> » en Haïti est à prendre en considération pour mieux comprendre cela. Détourner les principes rationnels de gouvernance définis dans les chartes constitutionnelles haïtiennes est, et j'y souscris, une manœuvre voulue de la part de ceux qui font partie du gouvernement actuel pour réaliser leur fortune dans la corruption, à la faveur de ce chaos manifeste et de confusion totale. Lisons, en ce sens, la réflexion de Gilles sur le consensus rentier en Haïti : « Il peut tout aussi bien s'agir d'un exercice qui est sa propre finalité, puisqu'en fin de compte, ceux qui sont impliqués y trouvent leur compte, manœuvrent leur ascension dans les institutions et dans la société, et s'imaginent heureux. Ils n'ont que faire du formalisme des règles de droit, jugé lent, abstrait et, pensent-ils, non adaptés aux urgences de notre réalité. Aussi pouvons-nous assister à des détournements institutionnels des plus flagrants, sans que la moindre question soit soulevée. Au contraire. C'est que les institutions elles-mêmes sont instrumentalisées pour la réalisation d'objectifs non explicites, mais qui convergent toujours vers la réalisation d'une forme de rentes ».

Dans cette logique rentière, les

principaux acteurs de ce gouvernement s'entendent pour faire du commerce avec l'État, tandis que le peuple souffre de précarité extrême. On donne l'impression que le pays marche vers le progrès. On augmente le nombre d'institutions publiques, mais en réalité le pays est bloqué du point de vue de politique de développement. Récemment on pouvait lire dans les colonnes du Nouvelliste : « beaucoup de programmes, mais pas de politique<sup>10</sup> » selon les propos recueillis auprès de la représentante de la Banque Mondiale, Sophie de Caen, pendant son passage en Haïti. Or, ce qui définit tout gouvernement rationnel voulant poser des actions durables, ce sont des idées transformées en stratégie de politique publique. Pourquoi cette réticence à définir rationnellement les priorités réelles de développement d'Haïti ? Et pourquoi même s'il arrive à avoir un plan dit stratégique de développement, les responsables du gouvernement n'en font aucun cas ?

Si l'on tient bien à la réflexion de Gilles, on comprendra que les éléments qui sont définis dans les politiques publiques de l'État actuel comme priorités ne sont pas en réalité les véritables priorités de ceux qui font partie de ce gouvernement. Leurs objectifs convergent vers un but : avoir des gains, on dirait même plus de gains, et ceci à tous les niveaux, dans tous les détails, tant au plan interne qu'au plan externe. Les véritables objectifs ne sont pas avoués. Cependant, si l'on observe bien les pratiques politiciennes de ce gouvernement, il devient évident d'affirmer que les chefs d'orchestre de ce pouvoir s'enrichissent et enrichissent leurs familles. Ils s'enrichissent pendant que le peuple patauge dans la misère absolue, bien que l'on prétende que « Ayiti ap vanse », avec les programmes de « Ede pèp ». Pour ainsi dire, on est dans une « situation de ruse ». Le pays est dans une situation où la ruse est devenue renforcée. Elle constitue le socle sur lequel se fonde ce pouvoir.

On augmente les chiffres, on fabrique et on grossit les faits, on multiplie des « programmes ». Mais, il n'y a pas de véritable politique publique. Il suffisait pour le chef du gouvernement de présenter sa politique gouvernementale devant le parlement pour qu'ensuite ce document puisse être complètement oublié dans le tiroir des bureaux sans consultation. Or, dans les pays où l'État fonctionne, un pareil document constitue à la fois un guide pour des interventions politiques et un document de base à partir duquel on questionne, juge, évalue les actions gouvernementales. Malheureusement, en Haïti, on a, d'un côté, le document bien écrit négligé volontairement dans un tiroir ; d'un autre côté, on a la pratique politique réelle des acteurs des gouvernements qui ne cadrent presque en rien avec ce qui a été énoncé dans la politique générale documentée. C'est la culture de la ruse. Si ce qui est, le plus souvent, présenté dans la déclaration des politiques générales des gouvernements était mis en application, la société haïtienne devrait déjà atteindre un niveau progrès social certain. Mais, malheureusement, on est dans une pratique de faire le contraire de ce qui a été dit.

Pour ainsi dire, le mal commun de ce pays ce sont ses dirigeants qui se sont toujours érigés en ennemis du peuple. Il faut lutter contre ces gens qui prennent les rênes du pouvoir pour voler, dilapider la caisse publique et qui ne voient pas réellement le peuple qui souffre depuis plus de deux cents ans. Il n'est plus question d'ignorer les pratiques malhonnêtes de ces chefs de gouvernement et de les laisser faire comme bon leur semble. Il faut combattre ce mal, le mal de tous les haïtiens et haïtiennes, en traquant ces marchands de pays qui ne se s'intéressent guère à la situation de misère du pays. Non seulement, il faut combattre ces gens qui ruinent le pays, mais il est d'autant plus important d'arrêter de voter avec émotion. Pour ainsi dire, il faut voter des véritables alternatives et rester en même temps vigilant pour surveiller et demander des comptes à ces chefs de gouvernement ; car voter quelqu'un ne veut pas dire lui donner droit de faire ce qu'il veut. Dans la mesure où il trahit le peuple, dilapide la caisse publique, il faut le destituer,

le juger et le punir pour ces actes malhonnêtes.

Il n'est pas possible d'un point de vue éthique que le peuple haïtien soit toujours victime des actes de corruption et de dilapidation. D'ailleurs, il est encore pire de subir un mal pour lequel on est innocent. Platon estime lui-même que la gravité du mal c'est le fait qu'il reste dans l'impunité. Francis Wolff a cité Platon : « le mal c'est certes de le subir, c'est certes de le commettre, mais c'est, pis encore, de le commettre sans le subir... c'est pourquoi le mal, rationnellement- et même mathématiquement entendu-, c'est l'absence de commensurabilité entre mal commis et mal subi<sup>11</sup> ». Pour ainsi dire, pour palier à ce problème de mal commun, il faut qu'il soit puni. Et pour cela, le pays a besoin d'une société civile consciente, éclairée et organisée qui exige des comptes de la part de ces gouvernements qui dilapident. Le pays a besoin d'une institution politique radicalement réformée, compétente et éthiquement valable pour interpellier, juger, destituer quand il faut, et pénaliser selon la loi.

#### Mauley Colas

Enseignant d'Anthropologie Juridique à la Faculté d'Ethnologie/UEH  
Et d'Anthropologie médicale à l'ESI/UNDH

Platon (1992), *L'Éthique Nicomaque*, Paris : Librairie générale française.

Edmon Paul (1976), *Les causes de nos malheurs*, Kingston : Geo. Henderson & co ; Antenor Firmin (1911), *L'effort dans le mal*. Port-au-Prince: Imprimerie H. Chauvet ; Jean Price Mars (2001), *La vocation de l'élite*. Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti ; Jean Casimir (2009), *Haïti et ses élites : l'interminable dialogue de sourds*, Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

Héroul Toussaint (2004), *Communication et Etat de Droit selon Jürgen Habermas*, Port-au-Prince : Henry Deschamps.

Mauley Colas (2012), *L'action humanitaire, population bénéficiaire et enjeux locaux*. Mémoire de maîtrise, Port-au-Prince : Faculté d'Ethnologie.

André Corten (2001), *Diabolisation et Mal Politique : misère, Religion et politique en Haïti*, Montréal- Paris : Cidihca- Karthala.

Alain Cambier, La reconnaissance ou le mépris, in Repenser La politique/LNA #59. Consulté en ligne sur <http://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/lna/lna59/lna59p26.pdf> (le 15 juillet 2014)

Mauley Colas (25 Juin au 1 juillet 2014), Demande de comptes : pour le procès des dérivés gouvernementales, *Haïti Liberté*, vol 7, no 50.

Alain Gilles (2008), *État, conflits et violence en Haïti*, Port-au-Prince: CEDCS.

Alain Gilles (janvier 2012), La Raison Rentière, *Rencontre. Revue haïtienne de société et de culture*, No 24-25.

Le Nouvelliste (jeudi 3 juillet 2014), Sophie de Caen : beaucoup de programmes, mais pas de politique. No 39262.

Francis Wolff (1995), « Le mal », in Denis Kambouchner (Sld), *Notions de philosophie*, tome 3, Gallimard.

#### (Endnotes)

1 Platon (1992), *L'Éthique Nicomaque*, Paris : Librairie générale française.

2 Edmon Paul (1976), *Les causes de nos malheurs*, Kingston : Geo. Henderson & co ; Antenor Firmin (1911), *L'effort dans le mal*. Port-au-Prince: Imprimerie H. Chauvet ; Jean Price Mars (2001), *La vocation de l'élite*, Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti ; Jean Casimir (2009), *Haïti et ses élites : l'interminable dialogue de sourds*, Port-au-Prince : Éditions de l'Université d'État d'Haïti.

3 Héroul Toussaint (2004), *Communication et Etat de Droit selon Jürgen Habermas*, Port-au-Prince : Henry Deschamps.

4 Mauley Colas (2012), *L'action humanitaire, population bénéficiaire et enjeux locaux*. Mémoire de maîtrise, Port-au-Prince : Faculté d'Ethnologie.

5 André Corten (2001), *Diabolisation et Mal Politique : misère, Religion et politique en Haïti*, Montréal- Paris : Cidihca- Karthala.

6 Alain Cambier, La reconnaissance ou le mépris, in Repenser La politique/LNA #59. Consulté en ligne sur <http://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/lna/lna59/lna59p26.pdf> (le 15 juillet 2014)

7 Mauley Colas (25 Juin au 1 juillet 2014), Demande de comptes : pour le procès des dérivés gouvernementales, *Haïti Liberté*, vol 7, no 50.

8 Alain Gilles (2008), *État, conflits et violence en Haïti*, Port-au-Prince: CEDCS.

9 Alain Gilles (janvier 2012), La Raison Rentière, *Rencontre. Revue haïtienne de société et de culture*, No 24-25.

10 Le Nouvelliste (jeudi 3 juillet 2014), Sophie de Caen : beaucoup de programmes, mais pas de politique. No 39262.

11 Francis Wolff (1995), « Le mal », in Denis Kambouchner (Sld), *Notions de philosophie*, tome 3, Gallimard.

## GUARINO FUNERAL HOME



Serving the Haitian Community  
for Over 30 Years

9222 FLATLANDS AVENUE  
BROOKLYN, NY 11236

718-257-2890

établi que l'accident est survenu par leur faute – et il s'agit d'un terrible accident, et je tiens à exprimer une fois encore mes condoléances aux familles des victimes et ma solidarité avec les blessés ; nous allons tout faire pour les aider –, les enquêteurs devraient démontrer cette culpabilité (je me suis entretenu sur ce point avec M. Bastrykine\* hier) et les traduire en justice comme responsables, mais seules les personnes spéci-

fiques dont c'était la faute.

Nous ne devrions pas faire de déclarations générales dans ce contexte ou utiliser la tragédie comme une opportunité de relations publiques (communication). Dans une telle situation, nous avons besoin des actions et des conclusions professionnelles des autorités compétentes chargées de ce travail, de son organisation et de son contrôle.

Bonne journée!

\*Alexandre Ivanovitch Bastrykine est le président du comité d'enquête de la Fédération de Russie depuis le 15 janvier 2011. Il est conseiller d'État de justice de 1ère classe et général-colonel de justice. [Note de Tlaxcala]

Tlaxcala 17 juillet 2014

sont néanmoins évidentes : la région non seulement demeure vouée à l'échelle globale à la production primaire (75% de ses exportations encore aujourd'hui, alors que l'Asie – la Chine en premier lieu – progresse à vive allure dans l'industrialisation et dans l'exportation compétitive de produits manufacturés), mais on assiste à même à une « re-primatisation » de son économie (le modèle « extractiviste »). Le succès conjoncturel de l'exportation de produits primaires, la liquidation de l'endettement extérieur massif qu'il a permis, alimentent une illusion dangereuse : celle que le progrès politique et social pourrait être poursuivi sans sortir de la mondialisation telle qu'elle est.

Les limites et contradictions des avancées de l'Amérique latine interpellent la pensée sociale progressiste contemporaine. Ces avancées ont été produites par un mouvement populaire civil puissant, en rupture avec les formes anciennes de luttes conduites par des partis (communistes ou populistes) et avec l'expérience des luttes armées des années 1960-1970. J'ai proposé à cet effet un cadre d'analyse dont je rappelle ici seulement les très grandes lignes. Je parle de « prolétarisation généralisée et simultanément segmentée à l'extrême ». Il s'agit bien d'une prolétarisation, au sens que tous les travailleurs (formels et informels) n'ont rien d'autre à vendre que leur force de travail, y compris leurs capacités « cognitives » s'il y a lieu. La segmentation est, elle, largement produite par des stratégies systématiques mises en œuvre par les monopoles généralisés qui contrôlent le système économique considéré dans son ensemble, l'orientation de la recherche et de l'invention technologiques, le pouvoir politique. De surcroît, la garantie de permanence du contrôle étroit des monopoles généralisés de la triade impérialiste (Etats-Unis, Europe, Japon) est recherchée par une géostratégie de déploiement du contrôle militaire de la planète par les forces armées des Etats-Unis et de leurs alliés subalternes (Otan et Japon). Cette analyse vient en contrepoint de celle de Michael Hardt et de Antonio Negri dont je critique l'insistance démesurée sur la portée des effets de la « liberté » mise en œuvre dans les luttes de résistance de la « multitude » (terme flou pour cacher la prolétarisation), comme leur erreur de jugement sur la politique de Washington, dont le projet militaire aurait, selon eux, déjà « échoué », al-

ors que, à mon avis, l'establishment n'a absolument pas renoncé à sa poursuite (et Hillary Clinton, si elle est élue, accentuerait cette fuite en avant).

**Des défis formidables à surmonter**

Les avancées des trente dernières années ont créé des conditions favorables permettant leur poursuite et leur approfondissement. Mais il y a des conditions pour que ce possible devienne réalité. J'en synthétise la nature en proposant la mise en œuvre de « projets souverains associant la construction de systèmes industriels modernes cohérents, la reconstruction de l'agriculture et du monde rural, la consolidation de progrès sociaux et l'ouverture à l'invention d'une démocratisation progressive et sans fin ». Mon insistance sur la souveraineté nationale, qu'il faut savoir associer à celle des classes populaires et non accepter de la dissocier de celle-ci, vient également en contrepoint du discours de Negri, qui estime dépassées l'affirmation de la nation et la construction d'un système mondial pluricentrique. A mon avis, ces objectifs sont loin d'être « dépassés » – certainement pas encore ! L'imaginer rend impossible la construction de stratégies d'étapes efficaces.

La reconstruction de l'agriculture – dans la perspective de la consolidation de la souveraineté alimentaire – imposera des formules de politiques différentes d'un pays à l'autre. Lorsque l'urbanisation absorbe 80% (ou plus) de la population, il devient illusoire d'imaginer possible un « renvoi à la terre » de travailleurs urbains paupérisés. Il faut envisager un mode de reconstruction très différent de celui qui est toujours possible et nécessaire en Asie et en Afrique. Néanmoins, cette reconstruction implique l'abandon des politiques toujours en cours, fondées sur la grande exploitation qui gaspille les terres (dans le modèle argentin en particulier). Dans les pays andins et au Mexique, la reconstruction ne peut être fondée sur la reconstruction illusoire des communautés indiennes du passé, dont on ne peut ignorer ni qu'elles ne répondent pas aux exigences d'avenir, ni qu'elles ont été défigurées par leur soumission aux exigences du lumpen développement périphérique spécifique aux pays en question.

La construction de systèmes industriels modernes et autocrates (orienté vers le marché interne populaire et seulement accessoirement vers

l'exportation) peut être imaginée pour le Brésil, peut-être pour l'Argentine, certainement pour le Mexique s'il parvient à sortir des griffes de l'intégration nord-américaine. Mais les politiques à l'œuvre se situent bien en deçà des exigences de cette construction, et ne sortent pas des limites imposées par les segments du grand capital national industriel et financier dominant associé aux monopoles des pays impérialistes. Nationalisation/étatisations et interventions actives de l'Etat sont incontournables, au moins pour cette première étape, ouvrant alors la route à la possibilité d'une socialisation réelle et progressive de leur gestion.

Pour les autres pays du continent, j'imagine mal des avancées dans la construction industrielle sans intégration régionale systématique (et elle ne l'est pas encore à ce jour) et même sans la construction de nouvelles solidarités à l'échelle du « Grand Sud » (les trois continents). La Chine seule – et peut-être quelques autres pays dits « émergents » – pourrait soutenir ici des projets d'industrialisation d'envergure (pour le Venezuela par exemple). Mais cela implique que Pékin comprenne que son intérêt est de le faire, ce qui n'est pas le cas. La complicité latente entre les pouvoirs latino-américains tablant toujours sur leurs richesses naturelles et la Chine qui a besoin d'accéder à ces ressources retarde chez les uns et les autres la prise de conscience des exigences à long terme d'une autre perspective, laquelle exige à son tour d'autres formes de « coopération » que celles mises en œuvre jusqu'à ce jour. On en revient alors aux défis auxquels « le mouvement populaire progressiste » est confronté en Amérique latine, comme ailleurs dans les trois continents : dépasser la singularité des revendications de ses composantes en lutte, inventer les formes politiques nouvelles de la construction de l'unité dans la diversité.

**Notes**

[1] Ce texte a été inspiré par la lecture du livre de Christophe Ventura, L'éveil d'un continent – Géopolitique de l'Amérique latine et de la Caraïbe, Editions Armand Colin, Paris, juin 2014. Une version est également disponible sur mon blog : <http://samiramincommentaire-propos-du-livre>  
[2] Dirigeant du Mexique de 1876 à 1911.

Mémoire des luttes 28 juillet 2014



L'Ecole latino-américaine de médecine (ELAM), depuis sa création en 1998, elle a diplômé plus de 20 000 médecins de plus de 123 pays.

En une décennie, près de 3,5 millions de personnes ont pu retrouver la vue grâce à l'internationalisme cubain. Ce programme social, créé dans un premier temps pour le Venezuela, a été étendu à tout le continent avec l'objectif d'opérer un total de 6 millions de personnes. En plus des opérations chirurgicales, la Mission Miracle fournit gratuitement des lunettes et des lentilles de contact aux personnes atteintes de troubles de la vue [9].

Au total, près de 165 institutions cubaines participent à l'Opération Miracle, qui dispose d'un réseau de 49 centres ophtalmologiques et de 82 blocs opératoires dans 14 pays d'Amérique latine : la Bolivie, le Costa Rica, l'Equateur, le Guatemala, le Guyana, Haïti, le Honduras, la Grenade, le Nicaragua, le Panama, le Paraguay, Saint-Vincent et les Grenadines, le Venezuela et l'Uruguay [10].

La solidarité médicale cubaine s'étend également à l'Afrique. En 2014, LABIOFAM, l'entreprise de production chimique et biopharmaceutique cubaine, a lancé une campagne de vaccination contre le paludisme en Afrique de l'Ouest, dans pas moins de 15 pays [11]. Selon l'OMS, ce virus\*\*, qui affecte en majorité les enfants, coûte la vie à pas de moins de 630 000 personnes par an, « la plupart étant des enfants âgés de moins de cinq ans vivant en Afrique ». « Cela signifie que 1 000 jeunes enfants meurent chaque jour de paludisme [12] », rappelle l'Organisation.

De la même manière, Cuba forme de jeunes médecins du monde entier au sein de l'Ecole latino-américaine de médecine (ELAM). Depuis sa création en 1998, l'ELAM a diplômé plus de 20 000 médecins de plus de 123 pays. Actuellement, 11 000 jeunes en provenance de plus de 120 nations suivent une carrière de médecine au sein de l'institution cubaine. Selon Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations unies, l'ELAM est « l'école de médecine la plus avancée au monde ». Il a également fait l'éloge des médecins cubains qui travaillent dans le monde entier et notamment à Haïti : « Ce sont toujours les premiers arrivés et ce sont les derniers à partir. Ils restent sur place après les crises. Cuba peut montrer au monde entier son système de santé, un modèle pour beaucoup de pays [13] ».

En faisant l'éloge de Cuba, l'Organisation mondiale de la santé souligne qu'il est possible pour un pays du Tiers-monde aux ressources limitées de

mettre en place un système de santé performant et d'offrir à l'ensemble des populations une protection sociale digne de ce nom, s'il y a la volonté politique de placer l'être humain au centre du projet de société.

\* Ndlr. C'est sans aucun doute une erreur involontaire de la part de l'auteur. L'agent causal du paludisme n'est pas un virus, mais bien le Plasmodium, un protozoaire (organisme unicellulaire) parasite, dont cinq espèces causent le paludisme chez l'être humain. Contrairement aux virus qui ne sont que de « simples associations de molécules biologiques », le Plasmodium est une structure cellulaire pourvue d'un noyau.

**Notes**

[1] Prensa Latina, « Directora de OMS reconoció labor de Cuba en materia de salud », 16 juillet 2014.  
[2] Agencia Cubana de Noticias, « World Health Organization Praises Cuba's Achievements », 14 juillet 2014.  
[3] Prensa Latina, « Directora de OMS reconoció labor de Cuba en materia de salud », op. cit.  
[4] EFE, « Directora general de la OMS está en Cuba para ver avances en investigaciones », 15 juillet 2014.  
[5] EFE, « Cuba cierra 2013 con la tasa de mortalidad infantil más baja de su historia », 2 janvier 2014.  
[6] Oscar Alfonso Sosa, « Crece esperanza de vida geriátrica en Cuba », Cubadebate, 29 avril 2014.  
[7] Salim Lamrani, Cuba: les médias face au défi de l'impartialité, Paris, Editions Estrella, 2013, p. 49.  
[8] Cubadebate, « La Misión Milagro cumple hoy diez años : ha devuelto la vista a 3,4 millones de personas », 8 juillet 2014.  
[9] Ibid.  
[10] Ibid.  
[11] Agencia Cubana de Noticias, « Cuba's LABIOFARM Launches Malaria Campaign in Western Africa », 30 mai 2014.  
[12] Organisation mondiale de la santé, « World Malaria Report 2013 », 2013, p. v. [http://www.who.int/malaria/publications/world\\_malaria\\_report\\_2013/report/en/](http://www.who.int/malaria/publications/world_malaria_report_2013/report/en/) (site consulté le 19 juillet 2014). [13] Nylam Vásquez García, « La escuela médica más avanzada del mundo », Juventud Rebelde, 28 janvier 2014.

Opera Mundi



Dr. Kesler Dalmacy

1671 New York Ave.  
Brooklyn, New York 11226

Tel: 718-434-5345

Le docteur de la  
Communauté Haïtienne  
à New York



**Papeterie & Imprimerie**

Nouvelle adresse:  
101 Lalue,  
Port-au-Prince, HAÏTI

Tel: 4269-2770  
3643-2906

IMPRIMERIE & Papeterie Imprimerie commerciale  
Furnitures de bureau, fournitures scolaires



Director: Florence Comeau

**Interlink Translation Services**

\* Translations \* Interpreters  
\* Immigration Services  
\* Resumé \* Fax Send & Receive  
\* Much more.

English • French • Kreyòl • Spanish

Tel: 718-363-1585

899 Franklin Avenue,  
Brooklyn, NY 11225

**LACROIX MULTI SERVICES**

Tel: 718-703-0168 \* Cell: 347-249-8276

1209 Rogers Avenue, Brooklyn, NY 11226

**[www.lacroixmultiservices.com](http://www.lacroixmultiservices.com)**

- Income Tax • Electronic Filing
- Refund Anticipation Check (RAC)
- Direct Deposit - IRS Check
- Business Tax • Notary Public
- Immigration Services
- Translation, Preparation, Application, Inquiry letters
- 6 Hour Defensive Driving Course • Fax Send & Receive
- Resume • Property Management • Credit Repair



C'est la théologie du révérend Blackstone qui a servi de base au soutien sans faille de Washington à la création d'Israël. Et ceci bien avant que l'AIPAC (le lobby pro-Israélien) soit créé et prenne le contrôle du Congrès. En réalité, le pouvoir du lobby ne vient pas tant de son argent et de sa capacité à financer des campagnes électorales que de cette idéologie toujours présente aux USA [5].

La théologie du ravisement pour aussi stupide qu'elle puisse paraître est aujourd'hui très puissante aux États-Unis. Elle représente un phénomène en librairie et au cinéma (voir le film *Left Behind*, avec Nicolas Cage, à paraître en octobre).

Theodor Herzl était un admirateur du diamantaire Cecil Rhodes, le théoricien de l'impérialisme britannique et fondateur de l'Afrique du Sud, de la Rhodésie (auquel il donna son nom) et de la Zambie (ex-Rhodésie du Nord). Herzl n'était pas israélite et n'avait pas circoncis son fils. Athée comme beaucoup de bourgeois européens de son époque, il préconisa d'abord d'assimiler les juifs en les convertissant au christianisme. Cependant, reprenant la théorie de Benjamin Disraeli, il arriva à la conclusion qu'une meilleure solution était de les faire participer au colonialisme britannique en créant un État juif, dans l'actuel Ouganda ou en Argentine. Il suivit l'exemple de Rhodes dans la manière d'acheter des terres et de créer l'Agence juive.

Blackstone parvint à convaincre Herzl de joindre les préoccupations des dispensationnalistes à celles des colonialistes. Il suffisait pour cela d'envisager de créer Israël en Palestine et de multiplier les références bibliques. Grâce à cette idée assez simple, ils parvinrent à faire adhérer la majorité des juifs européens à leur projet. Aujourd'hui Herzl est enterré en Israël (sur le Mont Herzl) et l'État a placé dans son cercueil *La Bible* annotée que Blackstone lui avait offerte.

Le sionisme n'a donc jamais eu comme objectif de « sauver le peuple juif en lui donnant une patrie », mais de faire triompher l'impérialisme anglo-saxon en y associant les juifs. En outre, non seulement le sionisme n'est pas un produit de la culture juive, mais la majorité des sionistes n'a jamais été juive, tandis que la majorité des juifs sionistes ne sont pas israélites. Les références bibliques, omniprésentes dans le discours officiel israélien, ne reflètent la pensée que de la partie croyante du pays et sont avant tout destinées

à convaincre la population états-unienne.

**Le pacte anglo-saxon pour la création d'Israël en Palestine**  
La décision de créer un État juif en Palestine a été prise conjointement par les gouvernements britannique et états-unien. Elle a été négociée par le premier juge juif à la Cour suprême des États-Unis, Louis Brandeis, sous les auspices du révérend Blackstone et fut approuvée aussi bien par le président Woodrow Wilson que par le Premier ministre David Lloyd George, dans le sillage des accords franco-britanniques Sykes-Picot de partage du « Proche-Orient ». Cet accord fut progressivement rendu public.

Le futur secrétaire d'État pour les Colonies, Leo Amery, fut chargé d'encadrer les anciens du « Corps des muletiers de Sion » pour créer, avec deux agents britanniques Ze'ev Jabotinsky et Chaim Weizmann, la « Légion juive », au sein de l'armée britannique.

Le ministre des Affaires étrangères Lord Balfour adressa une lettre ouverte à Lord Walter Rothschild pour s'engager à créer un « foyer national juif » en Palestine (2 novembre 1917). Le président Wilson inclut parmi ses buts de guerre officiels (le n°12 des 14 points présentés au Congrès le 8 janvier 1918) la création d'Israël.

Par conséquent, la décision de créer Israël n'a aucun rapport avec la destruction des juifs d'Europe survenue deux décennies plus tard, durant la Seconde Guerre mondiale.

Durant la conférence de paix de Paris, l'émir Fayçal (fils du chérif de La Mecque et futur roi d'Irak britannique) signa, le 3 janvier 1919, un accord avec l'Organisation sioniste, s'engageant à soutenir la décision anglo-saxonne.

La création de l'État d'Israël, qui s'est faite contre la population de Palestine, s'est donc aussi faite avec l'accord des monarques arabes. En outre, à l'époque, le chérif de La Mecque, Hussein ben Ali, n'interprétait pas le Coran à la manière du Hamas. Il ne pensait pas qu'« une terre musulmane ne peut être gouvernée par des non-musulmans ».

#### La création juridique de l'État d'Israël

En mai 1942, les organisations sionistes tinrent leur congrès à l'hôtel Biltmore de New York. Les participants décidèrent de transformer le « foyer national juif » de Palestine en « Commonwealth juif » (référence au Commonwealth par lequel Cromwell remplaça brièvement la monarchie britannique) et

d'autoriser l'immigration massive des juifs vers la Palestine. Dans un document secret, trois objectifs étaient précisés : « (1) l'État juif embrasserait la totalité de la Palestine et probablement la Transjordanie ; (2) le déplacement des populations arabes en Irak et (3) la prise en main par les juifs des secteurs du développement et du contrôle de l'économie dans tout le Moyen-Orient ».

La presque totalité des participants ignoraient alors que la « solution finale de la question juive » (die Endlösung der Judenfrage) venait juste de débiter secrètement en Europe.

En définitive, alors que les Britanniques ne savaient plus comment satisfaire à la fois les juifs et les arabes, les Nations unies (qui ne comptaient alors que 46 États membres) proposèrent un plan de partage de la Palestine à partir des indications que les Britanniques lui fournirent. Un État binational devait être créé comprenant un État juif, un État arabe et une zone « sous régime international particulier » pour administrer les lieux saints (Jérusalem et Bethléem). Ce projet fut adopté par la Résolution 181 de l'Assemblée générale [6].

Sans attendre la suite des négociations, le président de l'Agence juive, David Ben Gourion, proclama unilatéralement l'État d'Israël, immédiatement reconnu par les États-Unis. Les arabes du territoire israélien furent placés sous la loi martiale, leurs déplacements furent limités et leurs passeports confisqués. Les pays arabes nouvellement indépendants intervinrent. Mais sans armées encore constituées, ils furent rapidement battus. Au cours de cette guerre, Israël procéda à un nettoyage ethnique et contraignit au moins 700 000 arabes à fuir.

L'Onu envoya comme médiateur, le comte Folke Bernadotte, un diplomate suédois qui sauva des milliers de juifs durant la guerre. Il constata que les données démographiques transmises par les autorités britanniques étaient fausses et exigea la pleine application du plan de partage de la Palestine. Or, la Résolution 181 implique le retour des 700 000 arabes expulsés, la création d'un État arabe et l'internationalisation de Jérusalem.

L'envoyé spécial de l'Onu fut assassiné, le 17 septembre 1948, sur ordre du futur Premier ministre, Yitzhak Shamir. Furieuse, l'Assemblée générale des Nations unies adopta la Résolution 194 qui réaffirme les principes de la Résolution 181 et, en outre, proclame le droit inaliénable des Palestiniens à

retourner chez eux et à être indemnisés des préjudices qu'ils viennent de subir [7].

Cependant, Israël ayant arrêté les assassins de Bernadotte, les ayant jugés et condamnés, fut accepté au sein de l'Onu sur la promesse d'en honorer les résolutions. Or tout cela n'était que mensonges. Immédiatement après les assassins furent amnistiés et le tireur devint le garde du corps personnel du Premier ministre David Ben Gourion.

Depuis son adhésion à l'Onu, Israël n'a cessé d'en violer les résolutions qui se sont accumulées à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité. Ses liens organiques avec deux membres du Conseil disposant du droit de veto l'ont placé en dehors du droit international. C'est devenu un État off shore permettant aux États-Unis et au Royaume-Uni de feindre respecter eux-mêmes le droit international alors qu'ils le violent depuis ce pseudo-État.

Il est absolument erroné de croire que le problème posé par Israël ne concerne que le Proche-Orient. Aujourd'hui, Israël agit partout militairement dans le monde en couverture de l'impérialisme anglo-saxon. En Amérique latine, ce sont des agents israéliens qui ont organisé la répression durant le coup d'État contre Hugo Chavez (2002) ou le renversement de Manuel Zelaya (2009). En Afrique, ils étaient partout présents durant la guerre des Grands lacs et ont organisé l'arrestation de Mouamar el-Kadhafi. En Asie, ils ont dirigé l'assaut et le massacre des Tigres tamouls (2009), etc. Chaque fois, Londres et Washington jurent n'y être pour rien. En outre, Israël contrôle de nombreuses institutions médiatiques et financières (telle que la Réserve fédérale états-unienne).

#### La lutte contre l'impérialisme

Jusqu'à la dissolution de l'URSS, il était évident pour tous que la question israélienne ressort de la lutte contre l'impérialisme. Les Palestiniens étaient soutenus par tous les anti-impérialistes du monde —jusqu'aux membres de l'Armée rouge japonaise— qui venaient se battre à leurs côtés.

Aujourd'hui, la globalisation de la société de consommation et la perte des valeurs qui s'en est suivie ont fait perdre conscience du caractère colonial de l'État hébreu. Seuls les arabes et les musulmans se sentent concernés. Ils font preuve d'empathie pour le sort des Palestiniens, mais ignorent les crimes israéliens dans le reste du monde et ne réagissent pas aux autres crimes impérialistes.

Pourtant, en 1979, l'ayatollah Rouhollah Khomeini expliquait à ses fidèles iraniens qu'Israël n'était qu'une poupée dans les mains des impérialistes et que le seul vrai ennemi était l'alliance des États-Unis et du Royaume-Uni. Pour avoir énoncé cette simple vérité, Khomeini fut caricaturé en Occident et les chiïtes furent présentés comme hérétiques en Orient. Aujourd'hui l'Iran est le seul État au monde à envoyer massivement des armes et des conseillers aider la Résistance palestinienne, tandis que les régimes sionistes arabes débattent aimablement par vidéoconférence avec le président israélien durant les réunions du Conseil de sécurité du Golfe [8].

#### Notes

[1] « Extension de la guerre du gaz au Levant », par Thierry Meyssan, *Al-Watan/Réseau Voltaire*, 21 juillet 2014.

[2] « Réunion du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient et l'offensive israélienne à Gaza », *Réseau Voltaire*, 22 juillet 2014.

[3] « Déclaration du Président du Conseil de sécurité sur la situation à Gaza », *Réseau Voltaire*, 28 juillet 2014.

[4] *The Cousins' Wars : Religion, Politics, Civil Warfare and the Triumph of Anglo-America*, par Kevin Phillips, Basic Books (1999).

[5] Voir notamment *American Theocracy* (2006) de Kevin Phillips, un historien exceptionnel qui fut un des conseillers de Richard Nixon.

[6] « Résolution 181 de l'Assemblée générale de l'Onu », *Réseau Voltaire*, 29 novembre 1947.

[7] « Résolution 194 de l'Assemblée générale de l'ONU », *Réseau Voltaire*, 11 décembre 1948.

[8] « Shimon Peres s'est exprimé devant le Conseil de sécurité du Golfe, fin novembre », *Réseau Voltaire*, 3 décembre 2013.

#### Réseau Voltaire 2 août 2014

Ndlr. \* Le dispensationnalisme est une doctrine évangélique et un mode de lecture de la Bible, fondé sur une approche théologique consistant en une interprétation biblique de l'histoire. La théologie dispensationnaliste pense que l'Eglise n'a pas remplacé Israël dans le plan de Dieu. Les dispensationnalistes croient que les promesses que Dieu a faites à Israël (une terre, une descendance nombreuse et la bénédiction) dans l'Ancien Testament se réaliseront en fin de compte durant le règne de 1000 ans prédit dans *Apocalypse 20*.

**BG**  
Café Créole  
Restaurant & Bakery



1366 Flatbush Avenue  
Brooklyn, NY 11210

- Breakfast • Lunch
- Dinner • Patés
- Fritaille • Boissons
- Salades

Free delivery on orders \$10 & over

**We cater for all occasions**

**718-434-1366**  
**347-770-8857**

**KATOU**  
RESTAURANT

5012 Ave M  
(Entre E. 51 et Utica)  
10h am - 10h pm

Une innovation dans la cuisine haïtienne à Brooklyn  
Tous les plats haïtiens réalisés par une équipe de cordons bleus recrutés sous la supervision de Katou

Griots - Poissons - Poissons Gros Sel - Dinde - Poulet - Cabri - Boeuf - Légumes

Bouillon le samedi - Soupe le dimanche - Bouillie de banane le soir

Appelez le **718-618-0920**  
Livraison à domicile

Si vous avez du goût, vous ne lâcherez pas Katou Restaurant

kréole  
FLAVOR



Caribbean Cuisine  
Catering & Take-Out

1738 Flatbush Avenue  
Brooklyn, N.Y. 11210

**718-258-0509**

**VENUS**  
RESTAURANT

Specializing in  
Caribbean &  
American Cuisine



**We do Catering Available for all Occasions Fritaille etc..**

670 Rogers Avenue  
(Corner of Clarkson Ave)  
Brooklyn, NY 11226

«Venus, l'entroit idéal!»  
**718-287-4949**

**AMBIANCE**  
EXPRESS



- Restaurant
- Fritaille
- Patés

2025 Nostrand Avenue  
(just off Farragut Road)  
Brooklyn, NY

General Manager: Marie S

**718.434.4287**

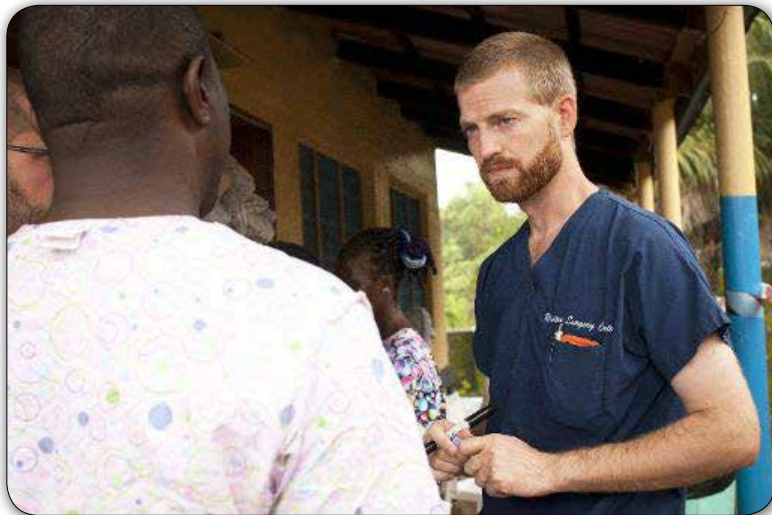


## Ebola : l'état du médecin américain infecté paraît s'améliorer

L'état du médecin américain Kent Brantly, infecté en Afrique par le virus Ebola et rapatrié aux Etats-Unis par avion sanitaire samedi pour y être traité, "paraît s'améliorer", a indiqué dimanche un haut responsable sanitaire.

"C'est encourageant car son état de santé paraît s'améliorer (...) et nous espérons qu'il va continuer à aller mieux", a dit le Dr Tom Frieden, directeur des Centres fédéraux américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC), interrogé sur la chaîne CBS sans vouloir se prononcer à ce stade sur le pronostic. "Je ne peux pas prédire l'évolution de l'état de chaque personne malade, mais nous suivons cela de très près", a-t-il ajouté.

Le Dr Kent Brantly, 33 ans, dont l'état était encore jugé stable, mais grave vendredi, est sorti de l'ambulance en marchant samedi à son arrivée à l'hôpital de l'Université Emory, enveloppé dans une épaisse combinaison et aidé par une autre personne également protégée qui l'a guidé jusqu'à l'entrée du bâtiment. Amber Brantly, l'épouse du médecin malade, a dit dans un communiqué avoir pu s'entretenir avec son mari, qui s'est dit "heureux d'être aux Etats-Unis". Elle a aussi "remercié Dieu de lui avoir donné la force de marcher pour entrer à



Le docteur Kent Brantly près de Monrovia au Libéria.

l'hôpital".

Outre le Dr Brantly, une de ses assistantes, l'américaine Nancy Writebol, a contracté le virus Ebola et doit être rapatriée aux Etats-Unis dans les prochains jours pour être traitée dans le même hôpital, l'un des quatre dans le pays spécialement équipés pour traiter en isolement ce type de malade. Tous

deux travaillent pour l'organisation caritative Samaritan's Purse au Libéria, un des trois pays avec la Sierra Leone et la Guinée qui font face à une épidémie d'une ampleur sans précédent d'Ebola, responsable de 729 morts sur les quelque 1.300 cas d'infection depuis mars.

Jeune Afrique 3 août 2014

## Afrique de l'Ouest : Ebola "hors de contrôle", la communauté internationale s'inquiète

Le virus Ebola poursuit sa folle propagation en Afrique de l'Ouest, ce qui inquiète de plus en plus la communauté internationale. Au Royaume-Uni, à Hong-Kong et à Bruxelles, l'heure est aux mesures de prévention pour tenter de contenir cette épidémie mortelle. Alors que l'épidémie d'Ebola se propage en Afrique de l'ouest, l'inquiétude commence à gagner le reste du monde. L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a averti mercredi que le virus était "hors de contrôle" et qu'il y avait un "réel risque de voir de nouveaux pays touchés".

Depuis le début de l'année, le virus a fait plus de 670 morts en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Le Nigeria est également en alerte depuis la mort d'un Libérien à Lagos, vendredi, arrivé par avion de Monrovia via Lomé. Deux compagnies aériennes africaines, Arik et ASKY, ont, de ce fait, décidé d'interrompre leurs liaisons avec le Libéria et la Sierra Leone.

Au Libéria, où le virus a tué 129 personnes sur 249 cas, la présidente Ellen Johnson-Sirleaf a annoncé la fermeture de toutes les écoles "sans exception" pour tenter d'enrayer l'épidémie. Elle a également indiqué que son pays allait débloquent cinq millions de dollars – soit plus de 5,7 millions d'euros – comme "première contribution" dans la lutte régionale contre Ebola.

La situation a conduit l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à consulter l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au cours d'une téléconférence mardi, sans donner lieu toutefois à la prise de mesures immédiates.

### Une menace très sérieuse

L'organisation d'aide américaine Peace Corps a annoncé mercredi qu'elle retirait ses bénévoles du Libéria, de Sierra Leone et de la Guinée. Deux d'entre eux ont été en contact avec une personne qui a succombé au virus Ebola. Un "repli provisoire" selon l'organisation.

À Londres, une réunion interministérielle de crise a été convoquée à propos de cette épidémie que "le Premier ministre [David Cameron] considère comme une menace très sérieuse", a expliqué le chef de la diplomatie Philip Hammond. Il a cependant déclaré, rassurant, que la possibilité que le virus se propage au Royaume-Uni était "très peu probable", notam-



Un membre de MSF se protège contre le virus Ebola dans un hôpital de Conakry.



ment grâce aux procédures de contrôle de l'infection dans son pays. Un Britannique soupçonné d'avoir contracté la maladie a subi des tests qui se sont révélés négatifs.

Les autorités ont toutefois averti les agents de contrôle aux frontières et le personnel des aéroports sur les symptômes de cette maladie, et appelé les médecins à la vigilance, la période d'incubation de la maladie pouvant aller jusqu'à une vingtaine de jours. Sur le site du Foreign Office, des recommandations d'hygiène sont données aux voyageurs dans la région affectée par Ebola.

À Bruxelles, une source européenne a assuré que l'UE était équipée pour dépister et traiter les malades contaminés par le virus, et jugé "infime" la probabilité que l'épidémie touche les États membres.

### Une aide européenne de 3,9 millions d'euros

La Commission européenne a pour sa

part annoncé une aide supplémentaire de deux millions d'euros pour tenter de contenir l'épidémie, portant son assistance à 3,9 millions au total.

À Hong Kong, ville densément peuplée de sept millions d'habitants précédemment affectée par des épidémies comme le SRAS, les autorités sanitaires ont annoncé qu'elles mettraient en quarantaine tout voyageur en provenance de Guinée, Sierra Leone et Libéria ayant des symptômes de fièvre, par mesure de précaution. Des tests menés sur une femme arrivant d'Afrique, souffrant de fièvre et de vomissements, se sont révélés négatifs.

La France s'est, quant à elle, dite "mobilisée depuis le début de la crise" pour apporter aux pays concernés "un soutien technique et une expertise pour juguler l'épidémie".

Jeune Afrique 31 juillet 2014

## USAFRIQUE : Gnassingbé 2, un Prince tueur à New York!



Sommet Usafrrique

Par KPOGLI Komla

L'Oncle Sam, via l'Oncle Barry l'Israélien, tient son Sommet Françafrique version états-unienne. Après Françafrique, Chinafrique, Indiafrique, Japoafrrique, voici USAfrique.

Quand on voit l'extase des jeunes africains cooptés et séjournant actuellement au pays de l'Oncle Sam à la veille de ce fameux sommet, on peut dire que les heures les plus sombres sont devant l'Afrique. Tout se passe comme si ces "jeunes" africains cyniquement appelés "Jeunes Leaders africains" sont de vieux idiots et surtout de vieux aveugles vivant sur une autre planète et absolument non informés de ce que sont les USA et leur pouvoir destructeur des peuples partout où ils ont mis les pieds et où ils ont réussi à implanter une clientèle coloniale.

La petite sur tous les plans, à commencer par la petite d'esprit, a tué ce beau continent béni de Dame Nature. Avec ça, cette "jeunesse", jusqu'où l'Afrique peut-elle aller?

Parmi ceux qui sont adoués par l'Oncle Barry l'israélien, il y a un certain Gnassingbé 2 présent au fameux sommet USAFRIQUE (4 au 6 août courant). Rappelons simplement que Gnassingbé 2 a succédé à son feu père, mort le 5 février 2005. Dans un bain de sang cogéré par



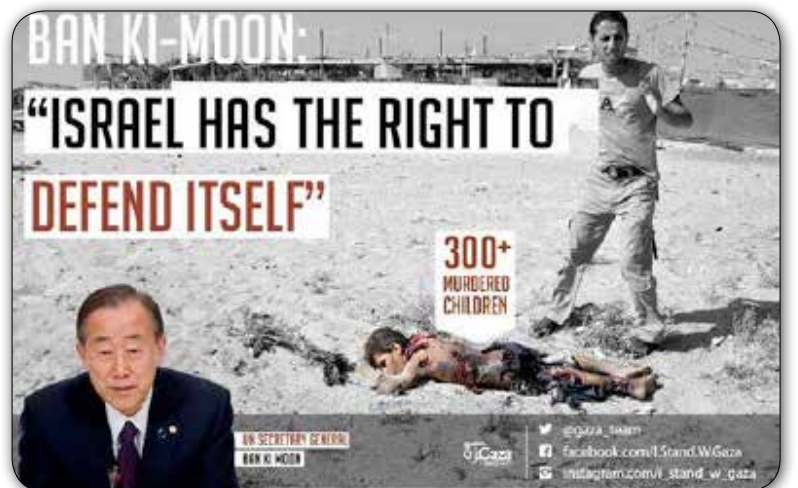
Gnassingbé 2

la France (un détachement des forces Licorne sises en territoire de Côte d'Ivoire fut envoyé par Chirac à Lomé pour aider l'armée locale), Faure Gnassingbé accéda au trône de son feu père. Au moins 1000 togolais furent envoyés au cimetière. On ne compte plus les blessés, les femmes violées, les exilés...et tous ceux qui sont traumatisés à vie. Après avoir installé un état de terreur général, l'héritier du trône s'est adjugé une nouvelle "victoire électorale" en 2010, suite à une élection décrétée par l'Union Européenne, selon la formule fétiche, "transparente malgré quelques incidents qui n'entament pas la validité du vote".

Complètement coupé de la population au Togo, Gnassingbé 2 a choisi comme méthode de légitimation la course derrière tout ce qui est étranger et surtout "ceux qui comptent": Israël, USA,

Suite à la page (19)

## Ban ki-moon, le garçon de course



Ban Ki-moon valet du sionisme", "Ban Ki-moon go home!"

Par KPOGLI Komla

Que quelqu'un à la tête de la fameuse ONU, ce "machin" selon De Gaulle, soit encore plus lâche et plus couché devant les Occidentaux et leurs alliés que Kofi Annan, il fallait le faire quand même. Ban Ki-Moon a réussi à battre le record de toutes les impuissances et de toutes les lâchetés. L'époque moderne n'a pas connu un homme aussi irresponsable, aussi couard, aussi obéissant que ce sud-coréen qui parle "pouët-pouët" face aux agressions criminelles que subissent les peuples affaiblis de la part des maîtres du monde.

Ce porteur d'eau, ce garçon de course des occidentaux (on l'a vu à l'oeuvre en Côte d'Ivoire, en Libye, au Mali, au Soudan, au Centrafrique...et maintenant sur l'agression criminelle d'Israël contre les palestiniens!) mérite le plus grand mépris de tous les esprits éclairés.

Au moins, son prédécesseur Kofi Annan faisait semblant, de temps en temps, d'élever la voix. On comprend donc pourquoi les tunisiens, en mars 2011, lui criaient dessus: "Ban Ki-moon valet du sionisme", "Ban Ki-moon go home!"

MOLTRA 30 juillet 2014

temps plus tard du Jazz des Jeunes et de la Troupe Folklorique Nationale lors de l'inauguration de la station de radio havanaise, la C.M.Q! Félix Guignard, le premier pianiste du Jazz des Jeunes, s'en souvient les larmes aux yeux: « A un certain moment, les spectateurs étaient montés sur l'estrade en criant: Des Jeunes! Des Jeunes! Des Jeunes! » (Entrevue de Louis Carl Saint Jean, LCSJ, avec Félix Guignard, 3 mai 2008).

Franchement, je ne peux m'empêcher de penser au brillant maestro Raoul Guillaume qui s'était lamenté sur notre musique de danse en ces termes: « Il est déplorable que le compas direct soit le seul genre joué de nos jours par les groupes musicaux du pays... Leur talent aidant, nos musiciens auraient dû explorer et exploiter d'autres styles tels que la candence rampa, le ibo, le yanvalou et surtout la méringue haïtienne... » (Entrevue de LCSJ avec Raoul Guillaume, 7 octobre 2004). Or, ce problème aurait pu être facilement contourné. Je pense rapidement à trois solutions, parmi d'autres. D'abord, chaque année, les autorités compétentes (ou le secteur privé) auraient pu organiser un concours de méringue haïtienne et un autre de chansons folkloriques. Seraient attribués aux gagnants des « Prix Ludovic Lamothe », « Prix Lina Mathon Blanchet », « Prix Antalcidas Murat », « Prix Augustin Bruno »... Ensuite, les producteurs auraient pu exiger des groupes musicaux l'incorporation au moins d'un morceau de méringue lente ou semi lente et d'un du folklore nationale (cela sans les jazzers) dans leur disque. Finalement, la Radio-Télévision Nationale pourrait offrir quotidiennement une émission dans laquelle, aux heures de grande écoute, seraient diffusées, avec des commentaires sérieux, de jolies pièces de méringue haïtienne et des autres types musicaux de notre terroir. Croyez-moi, notre jeunesse, si curieuse et si friande de savoir, finirait par s'y habituer et s'en délecterait.

Je veux alors bien me pencher maintenant sur le sujet de musique « rétro ». Parlons-en de façon sérieuse, l'esprit calme, la tête bien vissée sur les épaules. Pour assurer ces genres d'émission, il faut d'abord des chroniqueurs compétents, qui connaissent parfaitement l'histoire de la musique haïtienne, nos différents genres musicaux, le parcours de nos anciens musiciens, et possédant également – et pourquoi pas! – une solide éducation classique. Rendez-moi fol ou sage, on ne peut pas prendre le risque de confier la formation de la jeunesse d'un pays à des individus qui n'ont aucune culture. À mon humble sens, pour parler de musique « rétro », il faut commencer par considérer les groupes qui ont existé bien avant les années 1960 – 1970. Mentionnons, par exemple, le Jazz Scott, le Super Moderne Jazz Guignard, le Blue Baby Jazz, le Jazz des Jeunes, l'Orchestre Issa El Saïeh, etc. Alors, on pourrait présenter des groupes moins « vieux » tels que Chouboum, l'Ensemble Latino, les Shleu Shleu, Shupa Shupa, Les Gypsies, D.P. Express, etc.

Dans les années 1940 et 1950, ce travail a été réalisé splendidement sur les ondes de la HH2S (Radio Port-au-Prince) avec l'émission « L'heure de l'art haïtien », animée par Clément Benoit, sur celles de la HH3W (Radio Haïti du progressiste Ricardo Widmaier) avec Wandha Ducoste Wiener, sur celles de Radio Pétionville et de Radio Commerce avec Georges Duplessis. Dans la presse écrite, la formation musicale de l'Haïtien était assurée par les Constantin Dumervé, Roger Savain (Le Nouvelliste), Marcel Salnave (Haïti Journal), Jacques Large (Optique), Marat Chenet, le dévoué délégué et membre fondateur des « Jeunesses Musicales Haïtiennes ».

J'applaudis alors avec enthousiasme M. Joos quand il affirme si éloquemment: « La technologie a appauvri la musique. » Non seulement elle a appauvri la nôtre, mais elle a également plongé notre patrimoine musical dans un état relativement léthargique qui dure depuis déjà près de six décennies. Pour le ranimer, trois initiatives pourraient être conçues. D'abord,

des changements importants devraient être apportés au système éducatif haïtien. Il serait bien de favoriser chez nos élèves l'appréciation de la littérature tout en développant chez eux la capacité à bien s'exprimer dans nos deux langues nationales (le créole et le français), tant à l'oral qu'à l'écrit. Cela nous aurait permis de faire d'une pierre deux coups. D'un côté, le public serait devenu plus exigeant, en toisant toute œuvre musicale médiocre. De l'autre côté, les textes interprétés sur les pièces musicales deviendraient plus potables, grâce à la bonne éducation qu'auraient reçue nos futurs musiciens et compositeurs. Nous devons encourager, même en 2014, la mise en musique de paroles merveilleusement travaillées. Il n'est nulle part stipulé qu'un morceau de musique, même populaire, voire fait à des fins commerciales, doit être pauvrement écrit. En fait, pour répéter mon ancien adorable professeur de mathématiques, M. Edner Saint-Victor: « La musique ne doit pas s'adresser exclusivement aux reins; elle doit surtout s'adresser à l'esprit. »

C'est une bonne éducation et / ou un génie naturel qui ont permis aux merveilleux poètes Jean Brière, Emile Roumer, Maurice Casséus, Estrop Jean-Baptiste, Marcel L. Sylvain, Roger Louis-Jacques..., aux sublimes troubadours et « simidors » Antoine Radule, Annulyse Cadet, Antoine Hilaire, Dòdòf Legros, Joseph « Kayou » Franck, Rémy Neptune, Robert Molin et aux autres fabuleux bardes anonymes de sculpter magiquement des bijoux qu'ont mis en musique ou arrangés des génies tels que Antalcidas Murat, Raoul Guillaume, Guy Durosier, Gérard Dupervil, Edner Guignard, Michel Desgrottes, etc. Des chefs-d'œuvre tels que « Marabout de mon cœur », « Fanm Saint Marc », « Nuit de novembre », « Désaccord », « Comme jadis », « Fleur de mai », « Ma brune », « Promenade », « Soirée perdue », « Denise », « Esmerelda » et d'autres peuvent parfaitement illustrer ma pensée.

En second lieu, je pense que les pouvoirs publics, de concert avec le corps enseignant, devraient encourager les institutions scolaires à initier nos élèves, dès au moins l'âge de huit ans, à la musique, au chant, à la danse et à nos différentes traditions artistiques et musicales. Il serait donc bien de fonder à l'intention de nos jeunes de bonnes écoles de musique, dirigées par des musiciens et des professeurs compétents et non par nos copains. En ce sens, nous ne tarirons jamais d'éloges à l'égard des éducateurs visionnaires de l'Ecole Centrale des Arts et Métiers, de l'Institution Saint Louis de Gonzague, du Petit Séminaire Collège Saint Martial (PSCSM), de l'Ecole Sainte Trinité, de l'Ecole Frère Adrien du Sacré-Cœur, etc. Ce sont ces institutions scolaires qui nous ont donné Raymond Sicot, Webert Sicot, Kesnel Hall, Alphonse Simon, Gérard Dupervil... (Ecole Centrale), Serge Lebon, Raoul Guillaume, Guy Durosier, Ernest « Nono » Lamy... (Saint Louis de Gonzague), Lyncée Duroseau, Robert Gelfrad, Paul Choïsil, Raymond Marcel, Joseph Arsène Durosèl, Lionel Laurenceau... (PSCSM), etc.

La musique, selon moi, doit remplir deux rôles principaux: celui d'amuser et celui de former. Cela est surtout vrai pour le peuple haïtien que ses dirigeants, depuis plus d'un siècle, a réduit, à tous les points de vue, à sa plus simple expression. En ce début du 21ème siècle, nous ne pouvons pas nous laisser à applaudir ceux que Ernest « Nono » Lamy, virtuose du piano, avait coutume d'appeler si justement des « joueurs de musique » et à encenser des « woy - woy » indigestes qui courroucent les mœurs. Je crois que la musique doit être faite par des musiciens bien formés et/ou par ceux qui possèdent un génie naturel pour cet art. Ce n'est alors pas du tout le fruit du hasard si, dans les années 1950, des ensembles tels que « Chouboum » et « Latino » ont fait la joie du pays. Quel délice en écoutant un peu plus tard Ibo Combo! Guidé par Herby Widmaier, ce groupe, avec des musiciens prodigieux tels que Serge Simpson, Alix « Tit » Pascal, André Romain et

d'autres encore, nous avaient présenté une musique de niveau très élevé.

Puisqu'il n'y a pas de génération spontanée, rien donc d'étonnant que, un peu plus tard, on ait vu l'éclosion, avec les moyens du bord, de groupes que l'histoire de la musique haïtienne a retenus sous le label de « mini jazz ». On écoute toujours avec frisson Les Ambassadeurs, Les Fantaisistes de Carrefour, Bossa Combo, Tabou Combo, Skah Shah, les Frères Déjean, Magnum Band, etc. Les Kiki Wainwright, Ernst Ménélas, Marc Yves Volcy, Raymond Cajuste, André

une jeunesse haïtienne toujours traditionnellement portée vers les choses sublimes, cette jeunesse qui, jadis, adhérait à des cercles littéraires idylliques, pour dénoncer haut et fort le « bovarysme culturel ». Je parle de cette jeunesse haïtienne qui s'était laissé guider par les écrits du Dr Jean Price Mars, qui, avec son « Aïnsi Parla l'Oncle », avait meublé l'esprit des Antalcidas Murat, des Dòdòf Legros, des Guy Durosier, des Raoul Guillaume, des Gérard Dupervil lesquels nous ont laissé en héritage de sublimes morceaux de pétro, d'ibo, de congo,

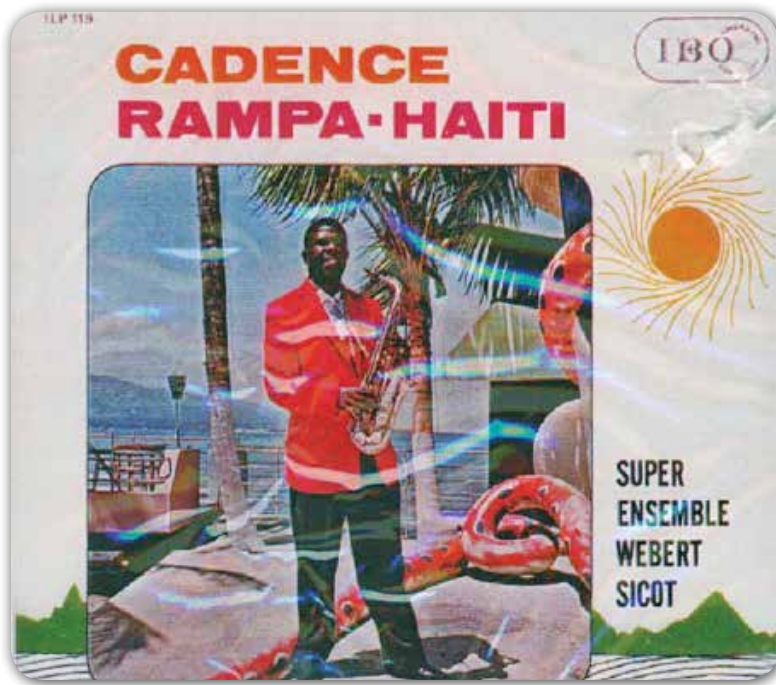
l'indigénisme s'est renforcé. » Un peu plus loin, il écrit: «...En France, la loi exige que 40% des chansons qui passent à la radio soient françaises. Je n'ai jamais entendu une mélodie haïtienne ces dernières années sur la radio française, alors qu'à Port-au-Prince, à chaque fois que je prends le bus, j'entends Cabrel ou Sardou... »

Là, il me fait penser à mon ami Georges Bossous, Jr., l'un des rares intellectuels haïtiens à avoir le courage de condamner ouvertement l'acculturation dans nos traditions musicales. En décembre 2013, dans une interview accordée au journaliste Anthony Pascal (dit Konpè Filo), de Radio Télé Ginen, M. Bossous a eu le courage de déclarer: « Les médias ont la responsabilité de participer activement à l'éducation musicale de la jeunesse haïtienne. Il est inconcevable que les artistes étrangers soient beaucoup plus familiers aux jeunes du pays que les nôtres. Aux heures de pointe, on aurait dû diffuser presque exclusivement la musique haïtienne au lieu d'intoxiquer notre jeunesse de musique étrangère... »

Cela dit, je crois que M. Joos a commis trois petites erreurs dans son texte. La première est celle-ci. Lorsqu'il écrit que « Issa el Saïeh a été le pionnier dans ce domaine en intégrant des percussions et des rythmes nationaux dans son orchestre de jazz », si, ici, « pionnier » veut dire « innovateur », je ne crois pas qu'il ait tout à fait raison. Sans citer exclusivement les ensembles de « La République de Port-au-Prince », je peux signaler que l'Ensemble de Granville Desronvil à Plaisance (1936 – 1937), le Surprise Jazz à Port-au-Prince (1936 – 1937), le Jazz Capois (1941 – 1942) et d'autres encore, bien longtemps avant celui d'Issa El Saïeh, avaient utilisé le tambour conique (voire la caisse claire) dans leur instrumentation. (Entrevue de LCSJ avec le tambourneur capois Emmanuel Elysée, 14 mai 2009). Si l'on doit parler objectivement de pionnier dans l'introduction de rythmes nationaux dans les ensembles musicaux d'Haïti, l'honneur doit en revenir sans aucun doute aux maestros François Alexis Guignard et Félix « Fédé » Clermont.

Sa seconde erreur se situe dans le lieu de naissance de Nemours Jean-Baptiste. Ce dernier n'est pas né à la Place Sainte Anne (au Morne-à-Tuf). Il a plutôt vu le jour à « Lakou Labissière », non loin de l'Ancienne Cathédrale. Donc, M. Joos avait plutôt voulu parler de la Place de la Cathédrale (au Bel Air). Je signale, en passant, que c'est cette même « Lakou Labissière » qui a vu naître Félix Guignard et Edner Guignard, deux magiciens du piano. D'ailleurs, c'est leur père, l'inoubliable compositeur François Alexis Guignard (dit Père Guignard), qui a initié à la musique Nemours, le frère de celui-ci, Montfort Jean-Baptiste, Dormelas Philippe et d'autres encore.

En troisième lieu, je veux rapidement souligner à M. Joos que le



Webert Sicot



Guy Durosier



Martha Jean-Claude

« Dadou » Pasquet, Yvon « Kapi » André, Yves Joseph (dit « Fanfan Ti Bòt »), Yves Arsène Appolon, Jean Elie « Cubano » Telfort, Mario de Volcy et d'autres (impossible de les citer tous) ont fait un travail admirable dans des textes qu'ils ont mis eux-mêmes en musique.

En troisième lieu, puisque « un prince dans un livre apprend mal son devoir », il serait utile de remettre sur pied des troupes de danses folkloriques, des chœurs folkloriques, une Troupe Folklorique Nationale, des salles de théâtres qui serviraient de temples de notre culture. Nous ne pouvons pas penser aux troupes « Makaya », « Lococia », « Aïda », à la Troupe Folklorique Nationale, au Chœur Michel Déjean et d'autres encore. Par exemple, c'est la fondation en 1949 de la Troupe Folklorique Nationale et du Théâtre de Verdure Massillon Coïcou qui avait permis au public de découvrir nos meilleurs chanteurs, musiciens, danseurs et autres artistes et d'autres célébrités mondiales (Marian Anderson, Billy Taylor, Ginney Mayhew, etc.)

Quel dieu a inspiré M. Joos pour qu'il écrive: « En somme, quand la musique haïtienne ne lorgne pas vers les grandes modes internationales... et qu'elle puise dans les spécificités folkloriques et ses racines latines, elle est à son plus haut niveau. » Je n'ai rien à y ajouter, ni rien à en retrancher. En peu de mots, l'auteur a mis à nu le phénomène d'acculturation qui ankylose l'esprit de notre jeunesse,

de valse créole et aussi de méringue haïtienne.

Que M. Joos continue merveilleusement sur sa lancée surtout quand il pensa que: « ... la musique haïtienne a brillé lorsqu'elle s'est éloignée des standards internationaux et s'est inspirée du folklore haïtien [...] Le mouvement folklorique a perduré et

## GET YOUR TAX REFUND FAST

- Income Tax
- Insurance (car, life, home, business)
- Real Estate
- Financial Consulting
- Notary Public
- Translations (from French, Creole, Spanish to English)
- Typing (resume, flyers, invitations, papers, business letters)
- Faxing (sending and receiving). Copying.
- Electronic Filing

**Phone: 718.693.8229 Fax: 718.693.8269**  
**1786 Nostrand Ave., Brooklyn, NY 11226**  
**(between Clarendon Rd & Avenue D)**

## CHERY'S BROKERAGE

morceau « Kote Moun Yo » (Ibo Records, LLP 113), délicieux rabòday arrangé par le génial Antalcidas Murat, a été chanté plutôt par Emmanuel Auguste et non par Gérard Dupervil.

En passant, parmi ceux qui se penchent sur le « compas direct », M. Joos est l'un des rares à reconnaître la valeur de Webert Sicot, qui fut, de l'avis de tous les musiciens des années 1950 - 1970 (Louis Télémaque, Emilio Gay, Serge Simpson, pour ne citer que d'anciens musiciens du groupe de Nemours), de loin un meilleur musicien et surtout un meilleur saxophoniste que Nemours Jean-Baptiste. Sans conteste, Nemours a été un meilleur « showman » que Sicot, homme plutôt timide, en dépit de son génie indiscutable.

Dans sa conclusion, M. Vincent Joos a écrit: « ... J'espère

qu'en 2015, il y aura en Haïti de grandes manifestations culturelles pour commémorer les trente ans de la disparition simultanée de Nemours et de Ti Manno... » Qu'il me soit permis de poser un regard un peu plus profond sur l'attente de l'auteur. Moi, j'appelle de tous mes vœux l'organisation en 2015, 2016, 2017... bref chaque année de grandes manifestations culturelles pour commémorer les énièmes années de la disparition d'Occide Jeanty, de Nicolas Geffrard, de Werner Anton Jaegerhuber, de Ludovic Lamothe, de Justin Elie, de Luc Jean-Baptiste, d'Augustin Bruno, d'Antalcidas Murat, de Guy Durosier, d'Auguste « Candio » de Pradines, d'Alexis François Guignard, d'Issa El Saieh, de Lumane Casimir, de Roger « Ti Roro » Baillergeau, de Lina Mathon Blanchet, de Frantz Casséus...

car si nous voulons parler plus sérieusement, ces êtres hors du commun avaient beaucoup fait pour la musique haïtienne, disons mieux, pour la culture haïtienne.

Au bout du compte, en me référant à la sagesse de l'excellent maestro Raoul Guillaume, et croyant que la musique haïtienne, à cause de sa richesse, doit être plutôt gardée à la loupe, j'avoue que: « Je suis partisan de la coexistence pacifique de tous les rythmes musicaux haïtiens, qu'il s'agisse du compas direct, de la cadence ranmpa, du pétro, du yanvalou, de la méringue haïtienne, etc. » En tout cas, bien que nous soyons « toujou sou konpa », la méringue haïtienne est la musique nationale de la République d'Haïti!

Louis Carl Saint Jean  
11 juillet 2014

Suite de la page (17)

France, Union européenne... Dès qu'une mouche pique un français, Gnassingbé 2 envoie un message de tristesse au président français ; un colon israélien est-il tué, Gnassingbé 2 publie un communiqué dans lequel il énonce tout son soutien à Netanyahu et Cie ; une inondation survient-elle aux USA, Gnassingbé 2 est là, avec son message ; le toit d'une maison est-il tombé sur la tête d'une famille chinoise, Gnassingbé 2 se pointe et pleure des larmes sur tout son corps dans un message au gouvernement de Chine ; la terre a-t-elle tremblé au Japon, Gnassingbé écrit un message au premier ministre japonais et offre même de l'argent pour, soi-disant, aider les victimes...

Cette tactique d'extraversion excessive qui frise, à s'y méprendre, le ridicule repose, en fait, sur une vision claire définie par Gnassingbé 2 et les jeunes loups mélangés de vieux loups recrutés un peu partout: pour garder le pouvoir (chose qu'il veut réaliser), il faut faire allégeance aux décideurs que sont les faiseurs de rois dans le monde. Ceux-ci ont toujours soutenu des tyrans fermement opposés aux peuples qu'ils régèment, mais qui savent tout donner à leurs maîtres. Telle est la conclusion à laquelle toute cette bande est parvenue.

Or, comme nous l'avions déjà écrit: Gnassingbé 1er + Gnassingbé 2 : c'est 50 ans au pouvoir

au Togo, au moins 50.000 morts directs par violences militaro-policières, Assassinat de Sylvanus Olympio puis retour du Togo dans les escarcelles de la France, au moins 1.000.000 de togolais tués de diverses manières (crimes économiques, maintien du Franc CFA, coopération-suicide, absence d'infrastructures de base de santé, absence d'eau, délabrement mental collectif savamment entretenu...). Tortures + Maintien des frontières coloniales + Ecole coloniale + braquages électoraux incessants + Opposition et populations soumis à un terrorisme permanent + Sabotage de la culture africaine.

MOLTRA 4 août 2014

# Directory Classified

Tel: 718-421-0162  
editor@haitiliberte.com

**ADOPTION**

A loving, established couple with close family dream of a home filled with the sounds of a child. Please contact 855-884-6080; jennandjonadopt@gmail.com www.jennandjonadopt.info. Expenses paid.

**AUCTIONS**

Buy or sell at AARauctions.com. Contents of homes, businesses, vehicles and real estate. Bid NOW! AARauctions.com Lights, Camera, Auction. No longer the best kept secret.

**AUTO DONATIONS**

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (855) 376-9474

**HELP WANTED**

DRIVERS with TLC License WANTED! With or WITHOUT car. George Town Car Service, Base # B01081, 919 E. 107th St., Brooklyn. Call Victor, 718.642.2222, cell 646.415.3031.

**HELP WANTED**

DRIVERS with TLC License WANTED! With or without car. ALPHA CAR SERVICE, Flatbush Ave. & Ave. I, Brooklyn. Call 718-859-2900.

**HELP WANTED**

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

**HELP WANTED**

AIRLINE CAREERS begin here Get FAA approved Aviation Maintenance Technician training. Financial aid for qualified students - Housing

available. Job placement assistance. Call AIM 866-296-7093.

**HELP WANTED**

\$8,000 COMPENSATION. EGG DONORS NEEDED. Women 21-31. Help Couples Become Families using Physicians from the BEST DOCTOR'S LIST. Personalized Care. 100% Confidential. 1-877-9-DONATE; 1-877-936-6283; www.longislandivf.com

**HOME IMPROVEMENT**

Want to save \$ on your electric bill? NRG Home Solar offers free installation if you qualify. Call 888-685-0860 or visit nrghomesolar.com

**LAND FOR SALE**

BANK ORDERED SALE. Up to 10 acres from \$69,900. Beautiful Bethel NY. Near Woodstock Site. 85 miles from Manhattan. Assorted Hardwoods, approved building site, underground utilities, access from lake. Walk to Performing Arts Center, Financing. Call (877)836-1820.

**LAND FOR SALE**

BANK ORDERED SALE! 36 acres -Stream- \$89,900 Mountain stream, hardwood forest, trails, stonewalls, views! Just off NY Thruway, 1/2 hr from Albany! Terms avail! Call 888-905-8847 NewYorkLandandLakes.com

**LEGAL**

Selling/Buying a home? Lic. Broker/ Attorney can help. 1 on 1 attention. List with me! Richard H. Lovell, Esq. 718 835-9300. LovellLawnewyork@gmail.com

**NOTICE OF SALE**

SUPREME COURT: KINGS COUNTY. KOREAN AMERICAN CATHOLICS FEDERAL CREDIT UNION, Pltf. vs. KYUNG LIM KIM, et al, Defts. Index #09-26479. Pursuant to judgment of foreclosure and sale dated May 2, 2014, I will sell at public auction in Room 224 of the Kings County Supreme Court, 360 Adams St., Brooklyn, NY on Thursday, Sept. 4th, 2014 at 2:30 p.m., prem. k/a 507 Pine St., Brooklyn, NY. Said property located at the corner formed by the

intersection of the northerly side of Sutter Avenue and the easterly side of Pine Street; being a plot 100 ft. x 20 ft. Approx. amt. of judgment is \$444,965.85 plus costs and interest. Sold subject to terms and conditions of filed judgment and terms of sale. STEPHEN R. LAROCCA, Referee. O'REILLY, MARSH & CORTESELLI, P.C., Attys. for Pltf., 222 Old Country Rd., 2nd Floor, Mineola, NY. #84496

**REAL ESTATE**

Sebastian, Florida. Beautiful 55+

manufactured home community. 4.4 miles to the beach. Close to riverfront district. Pre-owned homes starting at \$35,000. New models available. 772-581-0080, www.beach-cove.com

**VACATION RENTALS**

OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of affordable rentals. Full/ partial weeks. Call for FREE brochure. Open daily. Holiday Real Estate. 1-800-638-2102. Online reservations: www.holidayoc.com

## Outer Banks, NC Vacation Homes!



Over 500 Vacation Homes, from Duck to Corolla, Oceanfront to Soundfront, Private Pools, Hot Tubs, Pets and More...

Book Online at [www.brindleybeach.com](http://www.brindleybeach.com)  
1-877-642-3224

"SERVICE FIRST... FUN ALWAYS!"

## FT/PT DRIVERS WANTED

For Bronx Based Access-A-Ride Company

- Must be at Least 21 Years Old
- Clean NYS CDL Drivers License
- Type C with Passenger Endorsement Required
- Knowledge of Five Boroughs a Plus



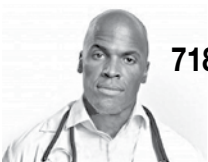
**We Offer:** Paid Training Upon Course Completion and Start In Revenue Service, Paid Sick and Personal Days, Paid Holidays, Two Weeks Paid Vacation After One Year, Medical Benefits, Competitive Salary, Safe Driving and Attendance Incentives.

Applicants Must Apply in Person at: 2383 Blackrock Ave., Bronx, NY 10462  
Contact: Roger Izzì at 718-828-2472 ext 201  
or rizzi@cbttrans.com 9:00 am - 2:00 pm

**DONATE YOUR CAR**  
Wheels For Wishes benefiting  
**MAKE-A-WISH.**  
Metro New York and Western New York  
100% Tax Deductible  
\*Free Vehicle/Boat Pickup ANYWHERE  
\*We Accept All Vehicles Running or Not  
WheelsForWishes.org Call: (917) 336-1254

## DAISLEY INSTITUTE

495 Flatbush, Brooklyn, NY  
4 N. Main St., Spring Valley, NY 10977



718-467-8497

### TRAIN TO BECOME A HEALTH PROFESSIONAL IN 4 WEEKS TO 8 MONTHS

NURSE AIDE	\$685
HHA	\$520
PCA/HOME ATTENDANT	\$300
MEDICAL ASSISTANT	\$6000
PHARMACY TECH	\$900
EKG & PHLEBOTOMY	\$690
NURSE TECH/ PATIENT CARE TECH/PCA	\$690

Having difficulty passing the New York Nurse Aide Exam? Try our Nurse Aide Exam Prep Course...\$2500

Morning, evening & Saturday classes, loans available.

Call 845-578-9840

## Looking for Homeowners to Qualify for a FREE Home Solar Installation

- Own Your Own Home
- Have a Southerly-Facing Roof
- Little to No Shading
- Pay an Electric Bill

The U.S. Government and your State have financial incentives that may provide homeowners the opportunity to supplement your electric provider with solar power.

NRG Home Solar is now qualifying homes for a FREE home solar installation. Call or go online today to see if your home qualifies.

888-359-7288  
NRGHomeSolar.com

NRG Home Solar offers you the option to go solar for as little as \$0 down or you can lower your monthly lease payment with a down payment. Consult your solar specialist to determine your eligibility. Financing terms, pricing and savings vary based on customer credit, system size, utility rates and available rebates and incentives. System performance subject to several factors including location, roof and shading. Savings on total electricity costs not guaranteed. NRG Home Solar is a service mark of NRG Energy, Inc. © 2014 NRG Home Solar. All rights reserved.

HIC NYC 1427914, HIC Yonkers NY 5972, HIC Nassau County NY H2409720000, HIC Suffolk County NY 50906h, HIC Westchester County NY Wc24767h12, HIC Rockland County NY H1158640000



**ABLE HEALTH CARE**

## HOME HEALTH AIDES!

EARN UP TO \$34,000/YEAR

FREE Training Classes

Classes Start Sept 8 in Hempstead & White Plains and Sept 15 in Queens & Islandia

NEW HIGHER PAY RATES

Staff Aide with Car Needed in All Areas

Full Time or Part Time • All Shifts - All Locations

Higher Pay (up to \$13.00/hour)  
Health Insurance  
Vacation, Sick, Personal Pay

Immediate work & bonus for HHA's with certificates



Brooklyn 718-947-3693 Queens 718-947-3673  
Nassau 516-634-2117 Suffolk 631-729-2384  
Bronx/Westchester 914-470-9929  
[www.ablehealthcare.com](http://www.ablehealthcare.com)

# La musique haïtienne à la loupe !

Par Louis Carl Saint Jean

Depuis la rédaction magistrale d'« En écoutant Haïtiando » en mars 2000 par l'ex-président Leslie François Manigat, l'article « Toujou sou konpa » publié en juillet 2014 par Vincent Joos dans les colonnes du quotidien port-au-princien Le Nouvelliste est, à mon goût, le meilleur que j'aie lu sur la musique haïtienne. Puisque aucun écrit humain n'est immuable comme la loi des Mèdes et des Perses, donc, évidemment, je n'ai pas été d'accord avec tout ce que M. Joos a si admirablement écrit. Alors, j'ai cru bon de jeter un coup d'œil de manière positive et objective sur son texte.

Où, cela vaut la peine de réagir favorablement à l'exposé de M. Joos, surtout que j'ai toujours choisi de réagir en privé sur certains aspects de la musique haïtienne, d'avantage quand je dois parler de « compas direct ». La raison en est que, comme genre de musique du terroir, la majorité de nos jeunes ne connaissent que celui-ci. Sur ce point, personne ne peut leur adresser le moindre reproche, puisque depuis près de six décennies, nos dirigeants, trop obsédés à s'accrocher au pouvoir ou à en chasser d'autres, ont souverainement méprisé l'importance de l'éducation culturelle et artistique dans la formation classique de nos écoliers. Aussi nos jeunes gens pensent-ils que, à part le « compas direct », notre pays ne dispose d'aucun autre genre dansant et dansable. Ils ignorent malheureusement que nous possédons au moins 160 différents types de musique, les uns plus dansants, plus dansables et plus langoureux que les autres. On n'a qu'à penser à notre yanvalou et à notre méringue, cette dernière étant notre musique nationale, selon les enseignements de nos meilleurs musicologues, historiens de la musique, musiciens, ethnologues et ethnomusicologues. Mentionnons, parmi ceux-ci: Jean Fouchard, Constantin Dumervé, Justin Elie, Ludovic Lamothe, Dr Franck Lassègue, Lamartinière Honorat, Raoul Guillaume, et j'en oublie. Le lectorat pourra se reporter aux livres « Ciselures », « Histoire de la musique en Haïti » et « La méringue: danse nationale d'Haïti », respectivement écrits par Dr Franck Lassègue, Constantin Dumervé et Jean Fouchard.

Il est encore plus triste de constater que, depuis un certain temps, un fort pourcentage d'Haïtiens, même parmi les sexagénaires, tend également à confondre et à réduire la musique haïtienne au seul « compas direct ». Or, notre musique est multiséculaire, ayant vu le jour depuis les cales sordides des navires négriers, lors de la traite transatlantique. Qui mieux est, à part les danses et les chansons sacrées, nous comptons aussi « les chansons quasi-sacrées ou mi-profanes, mi-sacrées, associées tantôt à des services religieux, tantôt à d'autres manifestations de divertissement ». (Les danses folkloriques haïtiennes, p. 48, Lamartinière Honorat). Des styles profanes comme le « rabòday », le « zizipan », le « yanvalou », le « pétro », la méringue sont aussi dansants que le « compas direct » ou la « cadence rampa ». Dans les années 1950, l'Orchestre Issa El Saieh, le Jazz des Jeunes et l'Orchestre Septentrional ne les jouaient-ils pas respectivement à Cabane Choucoun, au Raisin Vert et à Rumba Night Club? Nos paysans, pour se divertir, ne dansaient-ils pas le menuet, la contredanse, le « douze et demi », etc.? Nos jeunes gens, qui, les samedis soir, au cours des décennies 1940 et 1950, ne pouvaient pas



Nemours Jean Baptiste



Comme le « rabòday », le « zizipan », le « yanvalou », le « pétro », la méringue sont aussi dansants que le « compas direct » ou la « cadence rampa »



Un tour de danse haïtienne



Lumane Casimir et le jazz des jeunes

se rendre à Cabane Choucoun, à Miramar ou dans d'autres boîtes de nuit huppées, ne dansaient-ils pas allègrement le « dyouba » et le « tonton-n te » chez Hermann (Bann Hermann)? De nos jours, c'est le cas de dire: « Ce ne sont pas les danses qui manquent, mais les danseurs. »

Domage que, depuis la chute du président Fabre Nicolas Geffrard (en mars 1867), qui avait fondé en 1860 L'Ecole Nationale de Musique, nous n'ayons jamais eu aucun gouvernement, à part bien sûr celui de l'Honorable Dumarsais Estimé, à élaborer et à mettre en œuvre une politique culturelle, à étaler une vision culturelle au bénéfice de la jeunesse haïtienne! En vue d'atteindre son

objectif, le Président Estimé s'était entouré de citoyens instruits tels que Jean Brierre, Jean Fouchard, Roussan Camille, etc. Les festivités marquant, en décembre 1949, l'ouverture de l'Exposition Internationale du Bicentenaire de Port-au-Prince en sont la preuve la plus éloquente. Avouons en toute objectivité que le général Paul Eugène Magloire, bon gré mal gré, avait aidé en fondant à Port-au-Prince un Conservatoire de musique d'assez bonne renommée. Pour le diriger, le Président Magloire avait fait appel au superbe violoniste et chef d'orchestre français Marcel Van Thienen. Parmi les professeurs, s'étaient distingués le compositeur néerlandais Karel Trow, les célèbres

musiciens haïtiens Mme Carmen Brouard, Dépestre Salmave, Solon C. Verret, Micheline Laudun, etc.

Puisque malheureusement la plupart de nos meilleurs musiciens, poètes, artistes, éducateurs et autres belles têtes avaient dû fuir le pays à l'arrivée au pouvoir du Dr François Duvalier, l'éducation artistique et culturelle de ceux de ma génération (années 1960) et surtout des suivantes n'a pas été faite – ou a été mal faite. Et, à mon humble avis, la situation s'est empirée au cours des dernières années. Résultat: on rencontre de nos jours des gens sans aucune formation, sans une connaissance véritable de l'histoire de la musique haïtienne, qui n'ont jamais fait aucune recherche sérieuse sur le sujet à y intervenir de façon piètre. Quoiconque essaie d'y apporter un peu de lumière, un meilleur son de cloche, devient immédiatement un bête noire. Alors, certains, pour reprendre le mot de l'ancien sénateur Emile Saint Lôt, refusant de « mourir en détail », préfèrent se murer dans le silence. Décision somme toute malheureuse, puisque, la nature ayant horreur du vide, souvent des médiocres s'improvisent chroniqueurs et directeurs d'opinion, donnant alors une mauvaise direction à nos jeunes.

Venons-en à l'article de M. Joos. D'abord, chapeau bas à l'auteur! Cependant, bien qu'il ait justement fait allusion au Jazz des Jeunes et à l'Orchestre Issa El Saieh, si on le lit en filigrane, on s'aperçoit qu'il a essentiellement fixé son regard sur le « compas direct ». D'ailleurs, le titre de son texte est clair... « Toujou sou konpa ». Dès l'introduction, il annonce la couleur: « Je suis un Blanc frappé d'une addiction particulière: je ne peux vivre sans ma dose quotidienne de compas. » Du coup, j'ai esquissé un sourire, et me suis dit que Dieu a amplement béni Haïti sur le plan musical. M. Joos m'a alors franchement fait



LINA MATHON BLANCHET



Issa El Saieh



Ti Roro

penser à certains étrangers qui, dans les années 1950, étaient très étonnés de la richesse de la musique haïtienne. Citons, en vrac: le diplomate et professeur américain Mercer Cook, le Dr Angel Fonfrias, l'universitaire porto-ricaine Lisa

Bauer qui étaient tous fascinés par la musique jouée par le Jazz des Jeunes et par l'Orchestre Issa El Saieh; le pianiste Donald Shirley qui avait vu des demi-dieux en Lina Mathon Blanchet, en Ti Roro et en Lumane Casimir; la chanteuse birmane, déléguée des Nations Unies, Ma Than E Fend, qui était restée gaga devant les morceaux du folklore haïtien; des musiciens et artistes légendaires tels que Catherine Dunham, Lavinia Williams, Bebo Valdés, Billy Taylor, Budd Johnson, Lolita Cuevas, Diane Adrian, Celia Cruz, Daniel Santos et bien d'autres encore avaient également mis chapeau bas devant la méringue, notre musique nationale.

En vérité, comme M. Joos, « je martèle: la musique haïtienne est exceptionnellement bonne », car autrefois, le monde entier s'était laissé « hypnotiser » par la voix des Lumane Casimir, Emerante de Pradines, Martha Jean-Claude, Rodolphe « Dòdòf » Legros, Guy Durosier, Herby Widmaier, Joe Trouillot, Gérard Dupervil qui transmettait divinement des pièces telles que Isit en Haïti, Déclaration paysanne, Bilet, Patience ma fille, Lenglensou, Choucoun, Odan na mire, Fleur de mai, etc. En avril 1951, p. 29). À la même date, c'était le tour de Lina Mathon Blanchet et de sa troupe « Haïti Chante » de laisser pantois plus de 30 000 festivaliers de toute langue, de toute race et de toute nation sur les bords du Potomac, dans le cadre du « Cherry Blossom Festival ». Que dire alors du succès inouï quelque

Suite à la page (18)

# AROMARK

## SHIPPING

AROMARK SHIPPING SPECIALIZES IN SHIPPING FULL CONTAINER LOADS WITH PERSONAL EFFECTS, HOUSEHOLD GOODS, COMMERCIAL CARGO, CARS, TRUCKS, BUSES FROM NY PORT TO HAITI EVERY WEEK, SAILING TIME 10 to 12 DAYS.

IS YOUR DIRECT CONNECTION TO HAITI  
YON KONEKSYON DIREK POU HAITI

EVERY FRIDAY FROM 8 AM TO 3.30 PM WE RECEIVE CARS, TRUCKS, BUSES IN RED HOOK MARINE TERMINAL 143 VAN BRUNT ST. BROOKLYN, NY 11231 (CORNER HAMILTON AVE & VAN BRUNT ST) EXIT 26 ON BROOKLYN QUEENS EXPRESSWAY FROM VERRAZANO BRIDGE

ONE CALL DOES IT ALL  
BOOKING, TRUCKING & SHIPPING TO PORT-AU-PRINCE.

Please call GABRIEL or ROBERT: **973-690-5363** Fax: (973) 690-5364  
Email: [solutions@vmtrucking.com](mailto:solutions@vmtrucking.com)  
[www.HaitiShipping.com](http://www.HaitiShipping.com)